



École de Culture Générale pour Adultes Plan d'études

Edition 2026

Les indications de la présente brochure sont valables jusqu'à la publication d'une nouvelle édition. La version numérique en ligne sur le site internet du gymnase fait foi.
www.gypad.ch

Table des matières

LANGUES	2
FRANÇAIS (ENSEIGNEMENT EN 1 ^{ÈRE} ET 2 ^{ÈME} ANNÉE)	2
ALLEMAND (ENSEIGNEMENT EN 1 ^{ÈRE} ET 2 ^{ÈME} ANNÉE)	7
ITALIEN (ENSEIGNEMENT EN 1 ^{ÈRE} ET 2 ^{ÈME} ANNÉE)	11
ANGLAIS (ENSEIGNEMENT EN 1 ^{ÈRE} ET 2 ^{ÈME} ANNÉE)	16
MATHÉMATIQUES, SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET INFORMATIQUE	20
MATHÉMATIQUES (ENSEIGNEMENT EN 1 ^{ÈRE} ET 2 ^{ÈME} ANNÉE)	20
BIOLOGIE (ENSEIGNEMENT EN 2 ^{ÈME} ANNÉE, DISCIPLINE INTÉGRÉE)	25
CHIMIE (ENSEIGNEMENT EN 2 ^{ÈME} ANNÉE, DISCIPLINE INTÉGRÉE)	27
PHYSIQUE (ENSEIGNEMENT EN 2 ^{ÈME} ANNÉE, DISCIPLINE INTÉGRÉE)	29
INFORMATIQUE Y.C. BUREAUTIQUE (ENSEIGNEMENT EN 2 ^{ÈME} ANNÉE)	30
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	32
GÉOGRAPHIE (ENSEIGNEMENT EN 1 ^{ÈRE} ANNÉE)	32
HISTOIRE (ENSEIGNEMENT EN 1 ^{ÈRE} ET 2 ^{ÈME} ANNÉE)	36
ÉCONOMIE ET DROIT (ENSEIGNEMENT EN 1 ^{ÈRE} ANNÉE)	40
DISCIPLINES ARTISTIQUES	43
ARTS VISUELS (ENSEIGNEMENT EN 2 ^{ÈME} ANNÉE)	43
MUSIQUE (ENSEIGNEMENT EN 1 ^{ÈRE} ANNÉE)	45
SPORT	47
THÉORIE DU SPORT ET SANTÉ (ENSEIGNEMENT EN 1 ^{ÈRE} ANNÉE)	47
DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ	50
MATHÉMATIQUES (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	50
BIOLOGIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	51
CHIMIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	53
PHYSIQUE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	55
PHILOSOPHIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	57
PSYCHOLOGIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	61
DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL	64
GÉOGRAPHIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	64
ÉCONOMIE ET DROIT (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	65
PHILOSOPHIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE, DISCIPLINE INTÉGRÉE)	66
PSYCHOLOGIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE, DISCIPLINE INTÉGRÉE)	70
SOCIOLOGIE: 3 ^{ÈME} ANNÉE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE, DISCIPLINE INTÉGRÉE)	73
ARTS VISUELS (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	75
MUSIQUE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	77
DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE	80
BIOLOGIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE, DISCIPLINE INTÉGRÉE)	80
CHIMIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE, DISCIPLINE INTÉGRÉE)	82
PHYSIQUE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE, DISCIPLINE INTÉGRÉE)	84
GÉOGRAPHIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	86
PHILOSOPHIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	87

PSYCHOLOGIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	92
ARTS VISUELS (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	95
MUSIQUE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	97
DOMAINE PROFESSIONNEL COMMUNICATION ET INFORMATION	100
ALLEMAND (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	100
ITALIEN (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	102
ANGLAIS (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	105
MATHÉMATIQUES (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	108
INFORMATIQUE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	109
GÉOGRAPHIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	112
ÉCONOMIE ET DROIT (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	113
SOCIOLOGIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	114
ARTS VISUELS (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	116
HISTOIRE DE L'ART (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	118
DOMAINE PROFESSIONNEL ARTS ET DESIGN	120
PHILOSOPHIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	120
SOCIOLOGIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	125
ARTS VISUELS (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	127
HISTOIRE DE L'ART (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	130
HISTOIRE DE LA MUSIQUE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	132
DOMAINE PROFESSIONNEL MUSIQUE	134
PHILOSOPHIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	134
SOCIOLOGIE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	139
MUSIQUE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	141
HISTOIRE DE LA MUSIQUE (ENSEIGNEMENT EN 3 ^{ÈME} ANNÉE)	144

La formation générale

Disciplines fondamentales

Langues

Français (enseignement en 1^{re} et 2^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Écrit: 4 heures.

Travail d'argumentation générale et/ou travail d'argumentation littéraire.

Oral: 15 minutes d'interrogation après 30 minutes de préparation.

Analyse d'un extrait de texte tiré d'une œuvre étudiée en classe durant la 2^e année.

Objectifs généraux

À titre de préambule, il convient de souligner trois vertus essentielles liées à l'étude du français en École de Culture Générale pour Adultes et dont ce plan, dans ses grandes lignes, se fait le garant. En tant que *moyen d'expression personnel*, le français offre aux étudiant·e·s un outil d'émancipation leur permettant d'affirmer leur identité et d'amplifier leur esprit critique d'adultes. En tant que *vecteur langagier quotidien*, le français développe chez les étudiant·e·s une sociabilité à laquelle les domaines professionnels de leur formation en culture générale, largement centrés sur la relation, les destinent naturellement. En tant que *réservoir d'œuvres littéraires*, le français offre à ce public un champ d'expressions et d'expériences qui vient enrichir sa sensibilité, son rapport au monde et son rapport à la culture francophone.

Compétences disciplinaires

L'enseignement du français obéit à des objectifs qui sont dictés par la double dimension de la discipline, à la fois langue et ensemble des artéfacts produits dans cette langue. Autrement dit, il concerne le domaine de l'expression individuelle et celui de la littérature. Son objectif majeur est de développer les compétences linguistiques en permettant aux étudiant·e·s d'enrichir toutes les facettes de leur rapport verbalisé au monde. Ce but est d'abord atteint grâce à l'étude des textes littéraires, informatifs et argumentatifs. Il s'agit d'amener les étudiant·e·s à explorer le champ de la littérature, ses formes et ses contenus et de leur donner l'occasion de saisir les enjeux de textes à visée informative ou argumentative. Complémentaire à cette approche centrée sur les textes, un travail aussi large que possible sur l'outil langagier leur permet d'étendre leur maîtrise de la langue tant écrite qu'orale, dans ses usages normés ou singuliers, afin de les doter d'un instrument propice au développement de leur pensée et de leur émancipation. Ces compétences augmentent leur capacité d'écoute, leur aptitude à s'exprimer et, par là,

leur sociabilité. Elles constituent un élément essentiel de leur développement individuel et de leur insertion dans la vie estudiantine et professionnelle.

L'enseignement du français vise à l'acquisition d'une connaissance fine de la langue par l'exercice de l'expression écrite et orale, en permettant d'étudier des types de textes variés et d'appréhender diverses situations de communication.

Il contribue à leur faire découvrir des œuvres marquantes de la littérature de langue française, de genres et d'époques diversifiés, en les sensibilisant aux moyens techniques et esthétiques qui y sont mis en œuvre, notamment par la pratique de l'analyse de texte.

L'enseignement du français favorise également l'exercice des compétences argumentatives des apprenant·e·s en vue d'un usage raisonné de la langue et d'une maîtrise de la cohérence textuelle.

Enfin, dans le cadre d'une éducation à l'information, les étudiant·e·s développent une réflexion critique sur les contenus médiatiques.

Ces compétences s'appliquent, ci-dessous, à trois domaines d'études : « réflexion sur la langue et la littérature », « expression écrite » et « expression orale ».

Première année

Réflexion sur la langue et la littérature

- Élargir ses compétences linguistiques en appréhendant la langue comme système, savoir en comprendre et en expliquer les règles ;
- Percevoir et expliquer l'importance, la valeur et les fonctions des registres de langue dans divers types de contenus (textes, supports médiatiques) ;
- Comprendre des textes diversifiés en tenant compte du genre textuel et en se servant d'outils de référence ;
- Aborder progressivement des œuvres littéraires de genres variés et d'époques différentes, les contextualiser dans l'histoire de la littérature et des idées, en analyser le contenu et les interpréter ;
- Mettre en évidence et analyser l'impact ainsi que la fonction de la langue dans les textes, tant du point de vue de la forme que du fond, en pratiquant l'exercice de l'analyse de texte, avec son lexique spécifique ;
- Apprendre à argumenter de manière pertinente et cohérente, avec les outils linguistiques appropriés.

Expression écrite

- Exercer, à titre prioritaire, les objectifs relatifs à la maîtrise de la langue écrite ;
- Rédiger des textes adaptés au destinataire et au contexte en choisissant le registre formel adéquat ;
- Pratiquer la correspondance à l'aide d'exercices centrés sur les contenus de base propres à chaque type de document ;
- Apprendre à rédiger avec aisance des textes adaptés au destinataire et au contexte en respectant les règles d'écriture, notamment et selon les besoins du domaine professionnel choisi, en pratiquant des exercices de correspondance

écrite ciblés (lettre, courriel, dossier de candidature pour une recherche de stage, CV, procès-verbal, etc.) ;

- Travailler l'argumentation écrite en apprenant à :
 - Distinguer un fait d'une opinion ;
 - Identifier dans un texte la thèse prônée et la thèse réfutée ;
 - Situer une thèse donnée dans un contexte, l'actualiser, lui trouver des arguments et des exemples ;
 - Justifier et réfuter un argument ;
 - Mettre en évidence une problématique ;
 - Rédiger un plan, une introduction, et un paragraphe argumentatif ;
- Produire un commentaire critique sur un contenu médiatique ;
- Exercer sa créativité en pratiquant l'écriture littéraire.

Expression orale

- Apprendre à s'exprimer de manière appropriée en tenant compte de la situation ;
- Présenter un exposé oral dans une langue correcte, sur un sujet littéraire ou non littéraire ;
- Faire preuve d'esprit critique et autocritique lors de productions orales.

Deuxième année

Réflexion sur la langue et la littérature

- Mettre en évidence l'importance de la langue, analyser son impact et sa fonction ;
- Appréhender les textes littéraires ou non littéraires en tant que source de réflexion, porter un regard critique sur différents types de textes, identifier les valeurs d'un texte et les visions du monde qu'il présuppose ;
- Prendre une part active à la culture de son aire linguistique à travers la lecture et l'analyse approfondie de textes exigeants ;
- Étudier les principaux courants littéraires à l'aide d'œuvres et d'extraits choisis et les intégrer à la réflexion sur les œuvres ;
- Aborder des œuvres littéraires de genres variés et d'époques différentes, les contextualiser dans l'histoire de la littérature et des idées, en analyser le contenu et les interpréter en développant une méthode autonome de questionnement du texte par la pratique de l'analyse de texte orale et écrite ;
- Conduire progressivement une étude thématique transversale dans une œuvre littéraire (travail d'argumentation littéraire, exposé, présentation orale, par exemple) ;
- Approfondir la réflexion sur l'argumentation amorcée en première année ;
- Porter un regard éclairé, critique et responsable sur le contenu des médias ;
- Préparer le travail de révision des œuvres retenues pour l'examen en exploitant divers supports ;

Expression écrite

- Consolider le travail de l'argumentation écrite entrepris en première année :
 - Rédiger un travail d'argumentation générale sur des sujets dont le/la référent·e est connu de l'étudiant·e ou a fait l'objet d'une recherche préalable ;
 - Rédiger un travail d'argumentation littéraire ;
 - Poursuivre le travail de commentaire critique sur les médias ;
 - Exercer sa créativité en pratiquant l'écriture littéraire.

Expression orale

- S'exprimer oralement avec clarté, d'une manière nuancée, en s'adaptant au contexte et en appliquant quelques principes de rhétorique ;
- Synthétiser et reformuler des messages oraux, écrits ou audiovisuels ;
- Réaliser des analyses de texte orales pour la préparation de l'examen oral, notamment.

Compétences transversales

Outre le travail des compétences réflexives et d'expression qui constituent une part importante de la discipline, dont découlent naturellement des aptitudes sociales, l'enseignement du français vise à permettre l'acquisition d'habitudes de travail favorisant l'accès à une plus grande autonomie. Par l'apprentissage de la recherche, de la sélection et du traitement des informations, les étudiant·e·s seront encouragés à créer des liens entre les savoirs, à les mobiliser dans l'analyse de nouvelles situations et dans la réalisation indépendante, responsable et réfléchie de projets, menés parfois en collaboration.

Les étudiant·e·s exerceront plus spécifiquement leur capacité à mettre à jour la structure d'un texte, à le reformuler pour en contrôler la compréhension, à prendre des notes, à organiser les supports nécessaires à l'apprentissage, à consulter un dictionnaire de langue et un dictionnaire encyclopédique, à conduire une recherche documentaire (sélection et usage de sources diversifiées, dont des sources numériques) dans le cadre d'un exposé ou de leur travail personnel.

En ECGA, les étudiant·e·s devront aussi remobiliser et réactualiser des compétences acquises lors de leur scolarité obligatoire. Le but est de les mettre en confiance en leur transmettant les outils nécessaires à une approche réflexive, langagière et culturelle.

Contributions aux thématiques interdisciplinaires

Les savoirs disciplinaires spécifiques du français fournissent une grammaire permettant d'appréhender les enjeux et de mettre à l'épreuve la pertinence de thématiques transversales. En retour, l'expérience transdisciplinaire redonne souvent aux savoirs de branches une fonctionnalité et un intérêt pragmatique fondé sur la mise en action.

Si les champs de compétences « langue et communication » et « littérature et culture » relèvent des objectifs disciplinaires propres au français, celui-ci est naturellement un lieu privilégié d'exploration de toutes les thématiques.

« Diversité et tolérance »

Le langage participe à la représentation du monde. À ce titre, il constitue un terrain d'étude privilégié de l'impact des formes langagières sur les représentations. À travers une réflexion sur la langue, la discipline aura pour ambition de familiariser les étudiant·e·s avec les images véhiculées par le code linguistique (histoire de la langue, débats et réformes linguistiques, langage inclusif et féminisation, stéréotypes...).

Allemand (enseignement en 1^{re} et 2^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Écrit: 4 heures.

Oral: Compréhension de 45 minutes (10 minutes de son) et expression orale de 15 minutes (avec 30 minutes de préparation) portant sur une analyse d'un extrait de texte tiré d'une œuvre étudiée en classe durant la 2^e année.

Contenus et modalités de l'examen: Les examens finals comportent, à parts égales, des épreuves écrites et orales. Ils sont fondés sur le programme de la 1^{re} et la 2^e année.

Les épreuves portent sur chacune des compétences décrites par le CECR: compréhension, expression et interactions orales, compréhension et expression écrites.

Le résultat des examens finals vaut pour 50 % de la note annuelle. Pour chacune des langues étudiées, la note 4 ou supérieure du certificat permet d'obtenir une attestation officielle de l'atteinte du niveau B1 selon les critères du CECR.

Objectifs généraux

Les objectifs généraux de l'enseignement des langues, et par conséquent de l'allemand, sont de développer la communication orale et écrite. Celles-ci favorisent les échanges culturels et sociaux en Suisse et à l'étranger.

L'acquisition de l'allemand reste un atout important, ainsi qu'une compétence recherchée dans le monde professionnel. La maîtrise de cette langue favorise la mobilité et encourage la découverte des autres régions linguistiques.

Apprendre l'allemand donne aussi l'occasion de connaître d'autres cultures, des façons de vivre et de penser différentes, ce qui contribue au développement d'un sens critique.

Au cours des 2 années d'études en ECGA, les étudiant-e-s consolideront leurs bases lexicales, grammaticales, phonologiques et orthographiques, ainsi que les 4 compétences: lire, écrire, parler et écouter au travers de documents authentiques. Cela leur permettra de progresser du niveau A2 au niveau B1 selon les critères du CECR.

Compétences disciplinaires

Première année

Communication orale

Compétences réceptives :

- Comprendre l'essentiel d'une discussion sur un thème de la vie quotidienne, saisir le sujet principal d'un message bref, d'une question d'actualité traitée dans les médias (1^{er} semestre) ;
- Comprendre l'essentiel d'une discussion en langue standard ; saisir les points principaux d'informations traitées dans les médias et des documents enregistrés simples sur des sujets familiaux (2^e semestre).

Compétences productives :

- Exprimer ses goûts et préférences, donner son opinion ;
- Parler de soi-même, de ses intérêts, loisirs, sports et habitudes, vie scolaire, etc.
- Faire une présentation courte sur un sujet préparé ;
- Interagir en posant des questions, en échangeant des idées sur les thèmes abordés en classe (1^{er} semestre) ;
- Communiquer avec plus ou moins d'aisance sur les différents sujets travaillés en classe, échanger ses idées et interagir avec les autres étudiant-e-s ;
- Faire un exposé sur des sujets variés d'ordre culturel, littéraire ou des faits divers (2^e semestre).

Communication écrite

Compétences réceptives :

- Identifier les informations pertinentes de textes courts, tels que nouvelles, articles de journaux, prospectus, « tweets », menus, horaires, etc. (1^{er} semestre) ;
- Comprendre et analyser les points significatifs d'un texte de longueur moyenne (article de journal, nouvelle, récit) étudié en classe et en faire un résumé (2^e semestre).

Compétences productives :

- Écrire des textes courts sur des aspects quotidiens de son environnement ou écrire une histoire avec des phrases reliées entre elles (1^{er} semestre) ;
- Écrire des textes articulés de longueur moyenne sur des sujets travaillés en classe (2^e semestre).

Deuxième année

Communication orale

Compétences réceptives :

- Suivre l'essentiel d'un discours, d'un exposé et en restituer le contenu ;
- Comprendre des émissions de radio, de télévision, des podcasts ou autres, sur des sujets actuels, en reconnaissant des informations factuelles et certains points de détail.

Compétences productives :

- Exprimer ses sentiments et en expliquer la raison ;
- S'exprimer sur des questions en lien avec une thématique connue, une lecture ;
- Raconter ou résumer l'intrigue d'un livre ou d'un film et décrire ses propres réactions ; raconter une histoire, décrire un événement, réel ou imaginaire, une ambition ;
- Présenter un exposé méthodique ou une analyse littéraire dans un texte oral articulé ;
- Communiquer, échanger avec aisance sur toutes sortes de sujets, familiers ou non ;
- Exprimer ses idées sur un sujet culturel (livre, film, musique, ...) ;
- Participer à une discussion et exprimer des réactions ;
- Exprimer et défendre son point de vue ;
- Réagir et interagir dans des situations moins quotidiennes.

Communication écrite

Compétences réceptives :

- Lire, comprendre et analyser les points significatifs d'une œuvre étudiée en classe et donner son opinion de façon argumentée ;
- Comprendre des articles de journaux sur des sujets actuels.

Compétences productives :

- Rédiger un texte de nature créative, un bref essai, sur des sujets d'intérêt général ;
- Développer et construire une argumentation claire sur un thème travaillé en classe ;
- Résumer ;
- Développer une question précise en lien avec une œuvre littéraire lue en classe.

Compétences transversales

L'enseignement de l'allemand, axé sur la communication orale et écrite, se prête à des apprentissages diversifiés. Des cours ex cathedra ou dialogués peuvent avoir lieu de temps à autre, pour expliquer, par exemple, un point de grammaire ou introduire un sujet littéraire, mais la plupart du temps les étudiant-e-s sont encouragés à collaborer pour exercer les compétences de communication et d'interaction ou pour préparer un projet. Ils apprennent également à être autonomes en s'exerçant à améliorer leurs compétences productives et réceptives et en effectuant des recherches pour des projets individuels ou de groupes. Les compétences réflexives sont également exercées lors de tâches associées à des thèmes littéraires, de société ou politiques par exemple. Finalement, les travaux de groupes renforcent les compétences sociales et donnent en général également

l'occasion d'approfondir les compétences en informatique (partage de dossiers, création de blogs, etc).

Contributions aux thématiques interdisciplinaires

Dans la perspective de leurs objectifs futurs et de leur mobilité sur le plan professionnel et privé, il est particulièrement important pour les étudiant·e·s de l'ECGA d'accroître leurs compétences linguistiques, orales et écrites, en allemand. Une bonne connaissance de la langue leur offre, en effet, de nombreuses opportunités.

Le choix d'une profession, par exemple, dans le domaine de la communication et de l'information, exige de bonnes compétences orales et écrites. Les étudiant·e·s sont préparés à suivre une formation professionnelle notamment dans les domaines suivants: la linguistique appliquée (traduction et interprétation simultanée), le tourisme, les professions de la documentation et des bibliothèques, les domaines de l'informatique, du graphisme, du journalisme, des médias et de l'animation culturelle.

Pour se préparer à ces formations, les étudiant·e·s de l'ECGA qui choisissent ce domaine doivent développer, d'une part, leur aisance à communiquer en allemand et, d'autre part, d'excellentes aptitudes dans l'élaboration de documents, la sélection, l'évaluation et la communication d'informations ainsi que dans l'utilisation des réseaux d'information. Il est également primordial d'avoir des connaissances de la culture du pays.

Les contributions interdisciplinaires peuvent varier en fonction du domaine professionnel choisi par chaque étudiant·e en 2^e année.

Italien (enseignement en 1^{re} et 2^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Écrit: 4 heures.

Travail d'argumentation générale et/ou travail d'argumentation littéraire.

Oral: compréhension orale (45 minutes); expression et interaction (15 minutes, 30 minutes de préparation).

Contenus et modalités de l'examen: Les examens finals comportent, à parts égales, des épreuves écrites et orales. Ils sont fondés sur le programme de la 1^{re} et la 2^e année.

Les épreuves portent sur chacune des compétences décrites par le CECR: compréhension, expression et interactions orales, compréhension et expression écrites.

Le résultat des examens finals vaut pour 50 % de la note annuelle. Pour chacune des langues étudiées, la note 4 ou supérieure du certificat permet d'obtenir une attestation officielle de l'atteinte du niveau B1 selon les critères du CECR.

Objectifs généraux

L'italien étant une langue nationale fait partie intégrante de la réalité multiculturelle suisse. Il est utilisé quotidiennement comme langue première par une partie de la population et plus de 2 millions de personnes l'emploient régulièrement comme langue seconde ou en ont des connaissances élémentaires. En ce sens, l'enseignement de l'italien favorise la compréhension mutuelle de la population entre les différentes régions linguistiques, participe au développement du plurilinguisme – une des spécificités de l'identité helvétique – et renforce la sensibilité interculturelle des étudiant·e·s.

L'italien est également une des langues de la migration depuis des décennies: les nombreuses communautés italiennes, répandues sur tout le territoire national, ont contribué au développement de « l'italianité » du pays. L'étude de l'italien permet ainsi d'approcher des faits marquants de l'histoire de la Suisse, d'aborder des thèmes importants tels que la migration, la confrontation à la diversité ou la lutte pour les droits humains, et d'avoir un regard conscient et critique vis-à-vis des enjeux sociétaux actuels et futurs.

L'étude de l'italien donne enfin accès à une riche culture européenne, qui sera travaillée par le biais de documents variés (articles de journaux ou de revues, supports audiovisuels, textes littéraires, ...) dans différents domaines (actualité, littérature, cinéma, musique, art, ...).

Sur le plan professionnel, l'italien offre des perspectives intéressantes dans différents secteurs, notamment de la communication, de l'information, de l'architecture, du design, de la mode et du tourisme, en Suisse comme en Italie, deuxième plus grand partenaire commercial de la Confédération en Europe.

Au terme de leur formation en *École de culture générale*, les étudiant·e·s atteindront un niveau B1 selon les critères du CECR. Ils/Elles seront capables de comprendre des textes oraux ou écrits de différentes natures, en développant des stratégies d'écoute et de lecture variées (compréhension globale, sélective et détaillée). Les étudiant·e·s seront également en mesure de parler et interagir avec une certaine spontanéité dans une langue standard, ainsi que rédiger des textes cohérents de différents types sur une gamme étendue de sujets.

Tou·te·s les étudiant·e·s peuvent étudier l'italien en tant que discipline fondamentale L2. Aucun prérequis n'est donc exigé.

Compétences disciplinaires

Première année (A1 vers B1)

Les étudiant·e·s sont capables de :

Compétences réceptives

- Saisir des informations concrètes (par ex. noms, chiffres, horaires, etc.) dans des enregistrements ou conversations sur des sujets quotidiens et familiers ;
- Comprendre et repérer les informations essentielles d'enregistrements ayant trait à des sujets courants, des thèmes étudiés ou des situations prévisibles (par ex. famille, école, loisirs, etc.), pour autant que le débit soit lent et la langue clairement articulée ;
- Comprendre des instructions qui leur sont adressées lentement et suivre des directives courtes et simples ;
- Saisir le message principal d'une conversation si l'échange est clairement articulé ;
- Comprendre les points importants d'une histoire racontée et être capable de suivre l'intrigue.

Compétences productives

- Lire et s'exprimer de façon compréhensible, selon les règles de prononciation ;
- Produire des phrases ou des expressions simples sur soi, autrui ou des sujets étudiés en classe ;
- Parler d'activités quotidiennes, de ses expériences et de ses projets ;
- Échanger sur des sujets de la vie courante ou étudiés en classe ;
- Faire part de ses opinions avec des expressions simples ;
- Présenter un exposé sur des sujets familiers ;
- Raconter ou résumer une histoire.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Reconnaître des expressions familières et des énoncés simples ;
- Comprendre des documents simples qui traitent de sujets proches de son expérience et de ses connaissances ;
- Comprendre l'essentiel de textes variés sur des thèmes de la vie quotidienne et des sujets de société, rédigés dans une langue standard, liés notamment à la vie quotidienne ou aux thèmes étudiés ;
- Saisir l'essentiel de textes plus longs avec des outils appropriés.

Compétences productives

- Écrire des phrases simples pour se décrire ou pour décrire de façon élémentaire des sujets et objets de la vie courante ;
- Rédiger des textes de types descriptif, narratif, informatif, voire créatif, sur une gamme de sujets variés en coordonnant des expressions courantes et des phrases simples ;
- Donner ses impressions, son avis de façon claire et structurée dans des écrits portant sur des sujets d'intérêt personnel ou étudiés en classe ;
- Présenter les thèmes, les personnages et l'intrigue de récits ou de romans accessibles ;
- Recourir de façon efficace à des outils de référence pour donner à ses écrits clarté, cohérence et intelligibilité, et une tenue orthographique correcte.

Deuxième année (B1)

Communication orale

Compétences réceptives

- Comprendre l'information contenue dans des documents vidéo ou audio sur des sujets concrets et variés à la portée de l'étudiant-e ;
- Saisir les points principaux d'une longue discussion ou d'une argumentation pour autant que la langue soit standard et clairement articulée ;
- Suivre et comprendre un exposé sur des sujets variés ;
- Saisir les points principaux et les détails pertinents d'une histoire ou d'un récit.

Compétences productives

- S'exprimer sur des sujets variés et prendre part à une conversation de manière spontanée ;
- Présenter un exposé de façon structurée, claire et cohérente, sur des sujets d'actualité ou culturels ;
- Présenter un texte en exposant les éléments principaux (l'intrigue, les thèmes, les arguments, etc.) ;
- Exprimer une réflexion argumentée, à l'aide d'exemples, sur un article de journal ou sur une œuvre de types littéraire, cinématographique et artistique ;
- Échanger sur des sujets connus ou étudiés en classe.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Reconnaître et comprendre, de manière autonome, différents types de textes (articles, œuvres littéraires, etc.) ;
- Identifier la structure d'un texte et en dégager les principales thématiques ainsi que leur développement ;
- Identifier et comprendre les caractéristiques d'articles de presse ou d'œuvres littéraires accessibles (thèse, arguments, intrigue, narration, caractérisation des personnages, etc.).

Compétences productives

- Écrire des textes suivis, articulés et riches en idées, avec une orthographe correcte, de types descriptif, narratif, informatif, créatif ou argumentatif, sur une gamme étendue de sujets ;
- Rédiger un texte en donnant et justifiant son opinion, de façon claire et pertinente, sur des sujets d'actualité ou culturels ;
- Décrire un texte en exposant les éléments principaux (l'intrigue, les thèmes, les arguments, etc.) ;
- Exprimer une réflexion argumentée sur un article de presse ou sur une œuvre de type littéraire, cinématographique et artistique.

Compétences transversales

Outre les connaissances et les capacités liées à la discipline, les étudiant·e·s acquièrent des aptitudes générales et des ressources personnelles importantes en étudiant l'italien. Les compétences en communication sont centrales et les étudiant·e·s les travaillent aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'autonomie et l'aptitude au travail sont essentielles pour l'étude d'une langue étrangère ; cet apprentissage exige une grande motivation ainsi qu'un investissement personnel et régulier pour consolider les connaissances et compétences acquises durant les cours. Les compétences réflexives sont exercées lors de tâches associées à des thèmes d'actualité, littéraires, de société, de politique, etc. Le fait d'être exposé·e à une culture différente et d'apprendre d'autres manières de penser ou d'agir encourage les étudiant·e·s à devenir plus ouvert·e·s et plus enclin·e·s à la compréhension interculturelle. Les travaux de groupes et les projets encouragent l'autonomie, impliquent le développement de compétences sociales, ainsi que des aptitudes pratiques. Les étudiant·e·s apprennent aussi à utiliser divers types de médias avec discernement. Si le projet nécessite un dossier ou un travail sur Internet (création d'un blog, envoi de mail, etc.), des compétences en informatique pourraient également être enrichies et développées.

Contributions aux thématiques interdisciplinaires

Les objectifs généraux de l'enseignement des langues sont de développer et d'approfondir les compétences de communication orale et écrite. Au vu de leurs objectifs futurs et dans la perspective de leur mobilité sur les plans professionnels et

privés, il est particulièrement important pour les étudiant·e·s de l'ECG d'accroître leurs compétences linguistiques en italien. En effet, une bonne connaissance de cette langue leur offre de nombreuses opportunités.

En étudiant différents types de textes (journaux, revues, oeuvres littéraires, etc.) et documents audio-visuels (cinéma, vidéo, etc.) du monde italophone, les étudiant·e·s élargissent leurs connaissances culturelles et s'ouvrent à la compréhension interculturelle. Ceci encourage une attitude positive à la diversité des modes de vie, croyances et convictions, et favorise une attitude respectueuse et tolérante envers les autres.

Anglais (enseignement en 1^{re} et 2^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Écrit: 4 heures.

Oral: Compréhension orale de 45 minutes et expression orale de 15 minutes (avec 30 minutes de préparation).

Contenus et modalités de l'examen: Les examens finals comportent, à parts égales, des épreuves écrites et orales. Ils sont fondés sur le programme de la 1^{re} et la 2^e année.

Les épreuves portent sur chacune des compétences décrites par le CECR: compréhension, expression et interactions orales, compréhension et expression écrites.

Le résultat des examens finals vaut pour 50 % de la note annuelle. Pour chacune des langues étudiées, la note 4 ou supérieure du certificat permet d'obtenir une attestation officielle de l'atteinte du niveau B1 selon les critères du CECR.

Objectifs généraux

Les objectifs généraux de l'enseignement des langues sont de développer et d'approfondir la capacité de communication orale et écrite, de développer le sens critique des étudiant·e·s, et de les rendre capables de prendre une part active à la vie en société et à la vie culturelle. En plus de la première et deuxième langue nationale, une formation linguistique en anglais est un atout important au vu des objectifs professionnels des étudiant·e·s et dans la perspective de leur mobilité sur les plans professionnel et privé. L'anglais est devenu incontournable dans de nombreux domaines professionnels et sert de lingua franca pour beaucoup d'échanges internationaux. Avec des compétences en anglais, les étudiant·e·s de l'ECG améliorent leurs chances de réussite dans les études supérieures ainsi que dans le monde du travail. L'étude de l'anglais donne enfin accès à l'une des grandes cultures d'Europe, ainsi qu'aux cultures variées de pays anglophones à travers le monde. Celles-ci sont approchées par le biais de documents de genres différents, notamment textes littéraires, articles de journaux ou de revues, films, séries, musique. Les étudiant·e·s se familiarisent non seulement avec des aspects culturels, mais aussi historiques, politiques, économiques et sociaux du monde anglophone.

Les compétences linguistiques, indispensables pour communiquer, pour réfléchir et pour interagir, augmentent les capacités d'écoute et d'expression et par là même la sociabilité. Enfin, l'amélioration de ces compétences en communication est un élément essentiel du développement individuel de l'étudiant·e.

L'enseignement en ECG vise à atteindre le niveau B1.

- **En 1^{re} année**, les étudiant·e·s parviennent à gérer les situations simples de la vie courante et se familiarisent avec le monde culturel anglophone. Les étudiant·e·s visent le niveau A2 et à atteindre les premiers acquis du niveau B1.
- **En 2^e année**, les étudiant·e·s approfondissent et consolident leurs connaissances de la langue ainsi que de la culture anglophone. Les étudiant·e·s visent à assurer le niveau B1 pour les examens finals.

Compétences disciplinaires

Première année

Les étudiant·e·s sont capables de

Communication orale

Compétences réceptives

- Comprendre l'essentiel d'une discussion sur un thème de la vie quotidienne, saisir le point essentiel d'une annonce, d'un message bref, de nouvelles télévisées ou à la radio. Comprendre l'essentiel d'une discussion en langue standard; saisir les points principaux des bulletins d'informations radiophoniques et de documents enregistrés simples sur un sujet familier ;
- Comprendre des questions lors de conversations.

Compétences productives

- Faire une présentation courte sur sujet préparé et d'intérêt personnel ;
- Exprimer ses sentiments et en expliquer la raison ;
- Communiquer avec aisance, sur des sujets familiers habituels ou non en relation avec ses intérêts, des sujets abstraits ou culturels comme un livre, film, de la musique; échanger ses idées et interagir avec les autres étudiant·e·s.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Identifier l'information pertinente de textes courts, tels que textes narratifs, articles de journaux, modes d'emploi, menus, horaires, prospectus, etc. ;
- Comprendre les points significatifs d'une œuvre étudiée en classe, d'un article de journal, etc., en faire un résumé et donner son opinion.

Compétences productives

- Écrire des textes articulés sur des sujets variés dans son domaine d'expérience, avec une maîtrise satisfaisante de l'orthographe, la ponctuation et la structure en paragraphes.

Deuxième année

Communication écrite

Compétences réceptives

- Suivre l'essentiel d'un discours, d'un exposé, d'une conférence ;
- Comprendre des émissions de radio ou de télévision sur des sujets contemporains, reconnaissant des informations factuelles et certains points de détail ;

- Comprendre des questions en lien avec une thématique connue, une lecture, lors de conversations, discussions et débats.

Compétences productives

- Raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer ses propres réactions ; raconter une histoire, décrire un événement, réel ou imaginaire, une ambition ;
- Présenter un exposé méthodique dans un texte articulé. Communiquer, échanger, répondre à des questions, avec une certaine aisance, sur des sujets familiers habituels ou non, sur un sujet abstrait ou culturel comme un livre, film, de la musique ;
- Participer à une conversation ou une discussion et exprimer certaines réactions ;
- Répondre à des questions en lien avec une thématique connue, une lecture.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Lire et comprendre de manière autonome divers genres de textes, y compris des œuvres littéraires, articles de journaux, récits, documents officiels, lettres personnelles ou formelles.

Compétences productives

- Rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions ou le récit d'événements ou d'expériences sous forme de texte créatif, lettre, rapport, brève rédaction, etc. ;
- Développer et construire une argumentation claire sur un sujet connu, littéraire ou d'intérêt général ;
- Écrire de manière cohérente et structurée, avec une orthographe, une ponctuation et un usage de la langue corrects, en respectant les règles relatives à la présentation et à la subdivision en paragraphes.

Compétences transversales

Outre les connaissances et les capacités liées à la discipline de l'anglais, les étudiant·e·s acquièrent des aptitudes générales et des ressources personnelles importantes en étudiant l'anglais. La compétence d'expression est centrale à cette discipline, et les étudiant·e·s la travaillent aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'autonomie et l'aptitude au travail sont essentielles pour l'acquisition d'une langue étrangère ; cet apprentissage exige une grande motivation ainsi qu'un investissement personnel et régulier, en parallèle avec les cours dispensés en classe. Les compétences réflexives sont travaillées dans les sujets abordés pour véhiculer l'apprentissage de la langue, que ce soit par la littérature ou par des thèmes de société, de politique, etc. Le fait d'être exposé à une culture différente et d'apprendre d'autres manières de penser, d'agir, encouragent les étudiant·e·s à devenir plus ouverts et plus enclins à la compréhension interculturelle. Les travaux de groupes, les projets, impliquent le développement de compétences sociales, ainsi que des aptitudes pratiques. Les étudiant·e·s sont souvent amenés à travailler en groupe, pour exercer les compétences de la communication et l'interaction ainsi que pour préparer des projets spécifiques. Ils apprennent aussi à utiliser divers types de médias avec

discernement. Si le projet nécessite un dossier, ou si un exposé inclut une présentation numérique, c'est alors l'occasion de travailler les compétences en informatique.

Contributions aux thématiques interdisciplinaires

Les objectifs généraux de l'enseignement des langues sont de développer et d'approfondir la capacité de la communication orale et écrite. Au vu de leurs objectifs professionnels et dans la perspective de leur mobilité sur les plans professionnel et privé, il est particulièrement important pour les étudiant·e·s de l'ECG d'accroître leurs compétences linguistiques. L'anglais vient renforcer ces objectifs en permettant aux étudiant·e·s de communiquer avec les étrangers qui viennent en Suisse et de voyager avec aisance dans le monde. Les étudiant·e·s se préparent à des professions dans lesquelles la communication en anglais occupe une place prépondérante, notamment dans le domaine de la communication et de l'information, mais aussi dans les domaines professionnels de la santé et de la pédagogie. L'acquisition de compétences langagières en anglais constitue un préalable important pour la réussite des études dans une école supérieure ou dans une haute école spécialisée ou pédagogique. En étudiant des œuvres littéraires, ainsi que des textes informatifs provenant des médias du monde anglophone, les étudiant·e·s élargissent leurs connaissances culturelles et s'ouvrent à la compréhension interculturelle. Ceci encourage une attitude positive à la diversité et à la tolérance, et propose aux étudiant·e·s une attitude respectueuse envers les autres, ainsi qu'à la diversité de modes de vie et de convictions diverses. Selon les choix des enseignant·e·s, il se peut que des sujets tels que le développement durable et l'écologie, la politique et la citoyenneté ou la santé physique et psychique, soient abordés.

Mathématiques, sciences expérimentales et informatique

Mathématiques (enseignement en 1^{re} et 2^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Écrit: 4 heures.

Contenu et modalités: examen écrit portant sur l'ensemble de la matière vue en 1^{re} et 2^e année.

Objectifs généraux

L'enseignement des mathématiques a pour but de développer l'esprit logique et critique, l'abstraction, l'intuition, la rigueur, la précision et la créativité sur des objets propres aux mathématiques et à leurs applications. L'étudiant-e apprend à expliciter sa démarche en utilisant un vocabulaire adéquat.

L'enseignant-e choisit les méthodes et les moyens d'enseignement. Il/elle varie les approches afin qu'elles se complètent, qu'elles mènent à l'acquisition de savoir-faire généraux et qu'elles encouragent les attitudes souhaitées. L'enseignant-e choisit également les applications et les exercices selon le domaine professionnel visé. Il-elle définit l'ordre de présentation des sujets et le temps consacré à chacun d'eux durant l'année où ils sont mentionnés.

Les pistes proposées ci-après constituent la charpente commune des concepts que doit assimiler un-e étudiant-e durant son cursus à l'École de culture générale. Il convient d'incorporer des prolongements selon les affinités de l'enseignant-e et des étudiant-es, par exemple des éléments d'histoire des mathématiques.

Étant donné la moindre dotation horaire, certains sujets appartenant au plan d'étude de l'ECG sont facultatifs pour l'ECGA. Ceux-ci sont cependant conservés dans ce plan d'étude et mis en gris.

Compétences disciplinaires

Première année

Algèbre et analyse

Les objectifs sont de consolider les techniques du calcul algébrique, de présenter la notion de fonction, en particulier celle de fonction affine, de résoudre des problèmes concrets et d'apprécier la vraisemblance des résultats obtenus. La résolution littérale de problèmes avant l'application numérique est privilégiée.

A1 Calcul numérique et littéral

Opérations dans \mathbb{N} , \mathbb{Z} , \mathbb{Q} , \mathbb{R} . Propriétés des puissances à exposant entier (positif et négatif) et notation scientifique. Priorité des opérations et emploi des parenthèses. Évaluation d'une expression littérale.

Calcul littéral : addition, soustraction, multiplication d'expressions polynomiales et opérations élémentaires sur des fractions rationnelles ayant un monôme au dénominateur. Manipulation de formules, expression de chacune des variables d'une formule en fonction des autres.

Résolution d'équations et d'inéquations du premier degré à une inconnue.

A2 Proportionnalité

Résolution de problèmes, par exemple, taux de change, échelle, pente, mélange, masse volumique, vitesse et débit.

A3 Notion de fonction

Notion de fonction et utilisation de la terminologie spécifique. Représentation graphique d'une fonction (tableau de valeurs), lecture et interprétation.

A4 Fonctions affines

Notion générale de fonction. Définition d'une fonction affine et représentation de son graphe. Notion de pente. Intersections du graphe d'une fonction avec les axes de coordonnées. Détermination d'une fonction affine à partir de valeurs particulières. Intersection de graphes de fonctions affines. Lecture et interprétation de graphes de fonctions affines. Problèmes impliquant de telles fonctions.

A5 Systèmes d'équations

Résolution de systèmes linéaires à deux inconnues. Problèmes conduisant à de tels systèmes. Interprétation graphique.

A6 Équations du deuxième degré

Résolution d'équations du deuxième degré par factorisation ou par la formule générale. Problèmes.

A7 Introduction à la programmation linéaire

Résolution de systèmes d'inéquations linéaires à deux inconnues. Programmation linéaire à deux variables.

A8 Fonctions quadratiques

Définition d'une fonction quadratique et esquisse de son graphe. Détermination du sommet et des intersections avec les axes de coordonnées du graphe d'une telle fonction. Intersection de graphes de fonctions affines et/ou quadratiques. Lecture et interprétation de graphes de fonctions quadratiques. Problèmes impliquant de telles fonctions, notamment des problèmes d'optimisation.

A9 Polynômes et fonctions polynomiales

Factorisation de polynômes à une variable, notamment par division euclidienne. Définition d'une fonction polynomiale et esquisse de son graphe à partir de ses zéros et de l'étude de son signe. Lecture et interprétation de graphes de fonctions polynomiales. Problèmes impliquant de telles fonctions.

Géométrie et trigonométrie

En géométrie synthétique, les objectifs sont la maîtrise de raisonnements simples, l'utilisation d'un langage mathématique approprié et la rédaction de marches à suivre. En trigonométrie, les objectifs sont la maîtrise des notions permettant de résoudre des problèmes liés à la topographie, le calcul des distances par triangulation et tout autre problème métrique relatif aux triangles rectangles.

G1 Géométrie synthétique

Étude et construction des principaux lieux géométriques (médiatrice, bissectrices, paire de parallèles à une droite à une distance donnée, cercle, perpendiculaire à une droite en un point donné, cercle de Thalès). Théorème de Thalès. Lecture et rédaction d'une marche à suivre simple.

G2 Trigonométrie I

Calcul de la longueur d'un arc de cercle et de l'aire d'un secteur circulaire, applications cartographiques. Trigonométrie du triangle rectangle. Problèmes.

Deuxième année

Géométrie et trigonométrie

Les objectifs sont de généraliser la trigonométrie aux triangles quelconques ainsi que d'étudier les liens entre l'algèbre et les constructions géométriques.

G3 Trigonométrie II

Construction de triangles donnés par des côtés et des angles. Trigonométrie du triangle quelconque. Notion de cercle trigonométrique et définition des fonctions trigonométriques élémentaires. Utilisation des théorèmes du sinus et du cosinus. Problèmes.

Statistiques et probabilités

L'objectif est d'introduire l'analyse de données statistiques. Il s'agit également de comprendre et d'utiliser des méthodes de dénombrement, de savoir modéliser des phénomènes aléatoires simples dans le cadre du calcul des probabilités, d'approfondir l'analyse de données avec des éléments d'inférence statistique et d'exercer un regard critique sur la fiabilité des données et les résultats obtenus.

S1 Statistique descriptive

Notions de base: population, données brutes, échantillon, identification des variables, analyse graphique de données. Différentes formes de présentation des

données (histogramme, diagrammes divers, fréquence, fréquence cumulée). Calcul et interprétation des mesures de tendance centrale (moyenne, médiane, mode) et de dispersion (étendue, variance, écart-type, intervalle interquartile). Boîte à moustaches et comparaison de séries statistiques.

PI Combinatoire

Principes multiplicatif et additif, arrangements, permutations, combinaisons sans répétition, diagrammes de Venn et schémas en arbre.

P2 Probabilités

Définition élémentaire de la notion de probabilité. Applications de la combinatoire aux probabilités. Problèmes utilisant la probabilité conditionnelle et la probabilité de l'événement complémentaire. Processus binomial. Espérance mathématique appliquée, par exemple, à des problèmes de gains aux jeux de hasard.

S2 Inférence statistique

Loi normale et théorème central limite. Intervalles de confiance, par exemple pour l'estimation de la moyenne arithmétique ou d'une proportion liée à un échantillon, et interprétation.

Algèbre et analyse

L'objectif est la résolution de problèmes concrets liés aux fonctions exponentielles et logarithmiques.

A10 Puissances et racines

Définition et propriétés des puissances à exposant rationnel.

A11 Exponentielles et logarithmes

Définition et propriétés algébriques de l'exponentielle et du logarithme de base a . Résolution d'équations exponentielles et logarithmiques. Applications aux sciences sociales, expérimentales ou économiques (notamment intérêts composés). Lecture et interprétation de graphes de fonctions exponentielles et logarithmiques. Problèmes impliquant de telles fonctions.

Géométrie et trigonométrie

Les objectifs sont de développer la vision dans l'espace et d'utiliser des techniques de calcul préalablement étudiées en géométrie et en trigonométrie.

G4 Géométrie dans l'espace

Développement et esquisse de solides dans l'espace. Calculs de longueurs, d'aires et de volumes d'objets de l'espace (prismes, pyramides, cylindres, cônes et sphères).

Problèmes de synthèse

L'objectif est de donner une vision globale des utilisations possibles et transversales de toutes les notions étudiées.

Biologie (enseignement en 2^e année, discipline intégrée)

Objectifs généraux

L'enseignement de la biologie permet aux étudiant-e-s de mieux comprendre les processus qui régissent la nature, l'être humain, ainsi que les relations qui existent entre elles/eux. Il vise à ce que les étudiant-e-s prennent conscience de leur propre corps, comprennent les impacts qu'elles et ils exercent sur leur environnement, ainsi que les impacts que l'environnement exerce sur elles ou sur eux en retour. Ces connaissances leur permettront de comprendre comment s'engager en faveur de la durabilité et comment se comporter de manière responsable sur les plans personnel, politique et économique.

Compétences disciplinaires

Domaines d'apprentissage

Cellules et caractéristiques de la vie

Les étudiant-e-s sont capables de définir les caractéristiques générales d'un être vivant :

- Cellule unité du vivant, fonctionnement général, niveaux d'organisation ;
- Critères de la vie (approche générale du métabolisme, de la reproduction et de l'origine de la biodiversité).

La base de génétique et des mécanismes de l'évolution (sélection, mutation) sera enseignée en 3^e année dans les domaines professionnels Santé (génétique) et Pédagogie (évolution)

Fonctionnement d'un écosystème et approche de la notion de durabilité

Les étudiant-e-s sont capables de comprendre la structure générale d'un écosystème, son fonctionnement et ses perturbations :

- Approche des relations entre les êtres vivants et leur environnement ;
- Introduction à la notion de durabilité.

Compétences transversales

L'élaboration de projets, les travaux de groupe, une meilleure connaissance et compréhension de soi développent les aptitudes pratiques et d'apprentissage ainsi que les compétences réflexives et sociales.

Contributions aux thématiques interdisciplinaires

L'analyse, l'évaluation, la discussion et la présentation de résultats favorisent les compétences précitées et celles en informatique.

Par l'étude des ressources, de la biodiversité et des limites planétaires, la biologie contribue de manière déterminante à la compréhension de la durabilité et de l'écologie.

La connaissance de soi et des relations dans le monde du vivant développent les différentes aptitudes comme la tolérance, la citoyenneté, ainsi que la santé physique et psychique.

Chimie (enseignement en 2^e année, discipline intégrée)

Objectifs généraux

L'enseignement de la chimie permet d'explorer le monde de la matière et de mieux l'appréhender par l'abstraction. Les étudiant·e·s prennent conscience que la matière est composée d'éléments chimiques et ils apprennent à les connaître.

Dans cette perspective, ils acquièrent des connaissances en chimie et en sciences expérimentales au moyen d'approches et de méthodes de travail spécifiques, intègrent ces connaissances dans la vie de tous les jours et se forment une opinion à partir de faits.

Ils apprennent à réfléchir à l'aide de différents modèles et acquièrent une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérience et l'interprétation. Ils apprennent en outre à planifier et à réaliser des expériences en respectant les règles de sécurité, à rédiger un protocole et à analyser les résultats obtenus.

Compétences disciplinaires

Les étudiant·e·s sont capables de :

- Partir du modèle atomique pour comprendre les théories fondamentales de la chimie et la classification du tableau périodique ;
- Expliquer la cohésion de la matière par les liaisons covalentes, ioniques et métalliques ;
- Expliquer les états de la matière, le passage d'un état à l'autre et les phénomènes connexes (par exemple : agitation thermique, forces de cohésion, solubilité, fluidité, volatilité...);
- Décrire plusieurs mélanges et les procédés de séparation qui leur sont applicables ;
- Reconnaître et équilibrer les principales réactions chimiques.

À la liberté de l'enseignant·e, d'autres thématiques pourront être abordées, mais toujours au travers d'un cours fortement ancré dans des exemples pratiques ou de la vie quotidienne.

Compétences transversales

Les étudiant·e·s approfondissent et mettent en relation les notions fondamentales qu'ils ont acquises dans les différentes disciplines du domaine d'études.

Ils apprennent à énoncer clairement des faits scientifiques – oralement et par écrit – et acquièrent une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation.

Ils s'entraînent à raisonner selon des modèles.

Contributions aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement leur permet de mener à bien des travaux de recherche de façon autonome, individuelle ou en groupe et avec persévérance et d'introduire des éléments de référence scientifiques dans la vie quotidienne.

L'enseignement de la chimie, partie intégrante des sciences expérimentales, encourage les étudiant·e·s à exercer un sens critique à l'égard des informations véhiculées par les médias et participe à l'éducation en faveur du développement durable.

Il a par ailleurs pour objectif de promouvoir chez les étudiant·e·s la collaboration, l'ouverture d'esprit et l'aptitude au débat.

Il doit enfin développer leur capacité à s'exprimer en qualité de citoyennes et de citoyens sur des questions politiques, sociales et de santé publique en relation avec les sciences expérimentales.

Physique (enseignement en 2^e année, discipline intégrée)

Objectifs généraux

Les notions de base reposant les mesures et les unités seront abordées. Puis, l'axe principal de l'enseignement, aussi bien au niveau du cours que des travaux pratiques, s'appuiera sur l'un, ou plusieurs, des sujets fondamentaux suivants :

- Mouvements ;
- Forces ;
- Énergie.

Par ailleurs, l'enseignant-e aura la liberté d'aborder un autre sujet à choix.

Compétences disciplinaires

Les étudiant-e-s sont capables de :

- Décrire et expliquer les phénomènes élémentaires en langage courant et en employant les termes techniques adéquats ;
- Identifier des relations et de les formuler en tant que lois mathématiques ;
- Donner le résultat de calculs avec la précision voulue et en utilisant l'unité correcte ;
- Énoncer et appliquer quelques lois et principes élémentaires en physique ;
- Collecter et analyser des informations ;
- Acquérir une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation ;
- Manipuler du matériel de laboratoire et d'expérimentation ;
- S'exprimer sur des questions sociétales et politiques et environnementales en faisant appel à leurs connaissances en sciences expérimentales.

Compétences transversales et interdisciplinaires

Pour donner une ouverture vers le monde scientifique, l'enseignement en laboratoire permet également l'utilisation d'outils numériques associés à la discipline.

L'approche scientifique contribue à l'autonomie et aux compétences réflexives des étudiant-e-s.

Les thématiques liées à l'énergie permettent de prendre conscience de notre consommation et de se positionner pour l'avenir de notre planète et de notre civilisation.

Informatique y.c. bureautique (enseignement en 2^e année)

Objectifs généraux

Le plan d'études offre aux étudiant-e-s une formation de base en matière d'informatique, couvrant à la fois la bureautique et une introduction à la science informatique.

L'objectif initial est de garantir une maîtrise fondamentale des outils informatiques. Ainsi, les étudiant-e-s apprendront à naviguer dans l'environnement informatique du gymnase, à maîtriser les outils bureautiques pour la rédaction de lettres et de documents courts, la création de tableaux de données et leur visualisation, et à préparer des présentations orales à l'aide d'outils numériques.

La progression du plan mènera ensuite à une introduction à la science informatique. Cela permettra aux étudiant-e-s de développer des compétences liées à la pensée computationnelle, d'explorer le fonctionnement des ordinateurs, ainsi que de pratiquer les bases de la programmation.

L'enseignement de l'informatique à l'École de culture générale vise à offrir à l'élève une formation holistique, combinant la maîtrise pratique des outils avec une compréhension théorique de la science informatique.

Compétences disciplinaires

- **Outils Informatiques et Bureautique :**
 - Environnement informatique de l'établissement.
 - Utilisation et maîtrise des outils bureautiques :
 - Traitement de texte : rédaction, mise en forme, insertion d'objets ;
 - Tableur : gestion des données, fonctions de base, création de graphiques ;
 - Présentation : insertion de contenu multimédia, bonnes pratiques.
- **Introduction à l'Informatique :**
 - Fonctionnement des ordinateurs :
 - Composants principaux ;
 - Gestion des fichiers.
 - Représentation de l'information : système binaire, représentation numérique des données.
- **Introduction à la programmation :**
 - Décomposition de problèmes ;
 - Variables, Structures de contrôle ;
 - Conception de programmes simples.

Compétences transversales

Formes possibles d'enseignement :

L'enseignement des outils se fondera en premier sur des ateliers pratiques derrière l'écran pour acquérir les bonnes pratiques liées aux différents types de logiciels, les

étudiant·e·s seront ensuite amené·e·s à réaliser sous forme de projets individuels ou en groupes des documents plus élaborés.

Les travaux de groupes seront favorisés dans des circonstances où la discussion et la confrontation sont des ingrédients indispensables à l'élaboration d'une solution.

Contributions au développement des compétences transversales :

Le travail sur ordinateur favorise l'autonomie de l'étudiant·e qui se voit confronté·e aux contraintes des systèmes logiques et numériques. Face à l'exigence de précision du monde digital, l'étudiant·e doit ainsi développer des stratégies par itération dans une démarche par essais et corrections successifs.

On notera aussi l'opportunité d'un espace créatif que permet le numérique.

Contributions aux thématiques interdisciplinaires

La compréhension du monde numérique dans lequel baignent quotidiennement les étudiant·e·s nourrira leurs futures réflexions sur les risques et les bénéfices liés à l'usage qu'elles et qu'ils en font et en feront tant dans leur vie privée que professionnelle. La maîtrise de concepts fondamentaux et d'une forme de pensée liée au domaine, ainsi que le renforcement des compétences en modélisation et en organisation de projet leur permettront d'aborder leur rôle de citoyen·ne avec plus de facilité.

Enfin, comprendre certains concepts et mécanismes fondamentaux les aidera à prendre les bonnes décisions et à se protéger dans leur quotidien numérique.

Sciences humaines et sociales

Géographie (enseignement en 1^{er} année)

Objectifs généraux

La géographie a pour but d'étudier les rapports entre l'espace et les sociétés qui l'habitent, l'organisent, le modifient.

En se situant, en analysant, quantifiant, qualifiant et comparant les espaces terrestres à échelles différentes, l'étudiant-e prendra conscience de son environnement et de l'évolution de celui-ci; il saisira les interactions entre les facteurs économiques, physiques, politiques, culturels et sociaux; en cela, il se rendra compte que l'espace est un enjeu, que l'espace est organisé et modifiable et, de ce fait, qu'il en est responsable et détient un pouvoir d'action.

Compétences disciplinaires

L'étudiant-e sera amené-e à :

- Posséder une vue globale de la configuration de la Terre et des principaux ensembles physiques, économiques, politiques et humains qui la composent ;
- Comprendre et utiliser les concepts de base de la géographie (localisation, interaction, distance, échelle, changement/permanence, centralité, diffusion, espace), c'est-à-dire formuler les dimensions spatiales d'un problème en cherchant une réponse aux questions qui ? quoi ? comment ? où ? pourquoi ? que faire ? ;
- Rechercher les relations entre les régions, les sociétés humaines et les milieux naturels ;
- Pratiquer le changement d'échelle, c'est-à-dire combiner des informations qui portent sur des espaces de tailles différentes ;
- Interpréter, produire et reproduire les représentations ;
- En bref, localiser les faits, comprendre, expliquer objectivement dans leur cadre géographique les interactions entre des événements d'actualité ou de la vie courante et dans leur contexte historique, économique ou juridique ;
- Mais aussi comprendre d'autres modes de vie et d'autres types d'organisation de l'espace.

La démarche d'acquisition des connaissances géographiques devra être la plus active possible, fondée sur des études de cas, sur la confrontation de documents nombreux, variés et en relation avec l'actualité, en utilisant lorsque cela est pertinent les moyens audiovisuels et l'informatique.

L'analyse de faits ou d'ensembles spatiaux s'organisera à partir des connaissances pratiques et sensibles des étudiant-e-s, de leurs perceptions, de leur vécu ; à ce titre, la perspective urbaine et régionale sera privilégiée. Il s'agira dans un 2^o temps de vérifier, de mettre en perspective, d'expliquer l'espace perçu par l'analyse de documents,

d'enquêtes, de travaux de terrain. Enfin, on demandera aux étudiant·e·s de proposer des solutions concrètes à des problèmes réels, qu'eux/elles-mêmes rencontreront plus tard en tant que citoyen·ne·s. On privilégiera des simulations, des projets d'aménagement, par exemple.

Enfin, l'étudiant·e ne doit pas consommer des sujets sous l'angle monographique, mais, au travers de ceux-ci, comprendre des faits géographiques dans toute leur complexité.

Contenus et méthodes

- Les notions citées sous ce point doivent être abordées, soit en tant que thème autonome, soit en étant intégrées dans les séquences d'enseignement en cours d'année.
- Les contenus suivants ne doivent pas tous être traités, il s'agit d'un choix de thèmes à partir desquels l'enseignant·e élaborera des sujets plus précis dans un programme diversifié, cohérent et équilibré. Il/elle tiendra compte cependant de l'ouverture spécifique au domaine professionnel en 3^e année.

Le changement climatique et la pression humaine sur l'environnement (que l'on peut associer à la notion d'anthropocène) sont transversaux aux thèmes abordés durant ces années. Ils permettent de questionner la notion de durabilité.

L'espace géographique, structuration et représentations : par exemple :

- Le système solaire, les mouvements de la Terre (révolution et translation) et leurs conséquences ;
- Localisation dans l'espace : coordonnées géographiques (latitudes, longitudes, méridiens et parallèles), lignes remarquables (tropiques, équateur, etc.) ;
- Cartographie : échelle, signes et symboles, projections, cartographie thématique, la terre vue de l'espace ;
- Représentations et perception de l'espace ;
- Analyse de paysages et de leur dynamique : milieux naturels et milieux aménagés, milieu rural, urbain, industriel, caractères géomorphologiques et climatiques.

L'espace mondial comme habitat : par exemple :

- Répartition et facteurs de localisation des populations, densités : concentration/dispersion ;
- Naître, vivre et mourir : taux de natalité, de mortalité, de fécondité, des ruptures dans l'accroissement naturel, pyramide des âges, transition démographique ;
- Comportements démographiques et politiques de population ;
- Les migrations : migrant·e·s, réfugié·e·s, déplacé·e·s ;
- Mobilités et flux pendulaires, exode rural et urbanisation ;
- Le tourisme : pratiques et espaces ;
- Métissages et domination culturelle.

Les espaces « naturels » : par exemple :

- Les grands ensembles terrestres et marins et leur mobilité : tectonique, volcanisme ;
- Géologie : formation du Jura, du Moyen Pays et des Alpes, caractères géomorphologiques de la Suisse ;
- Climats et végétations : les milieux climatiques importants (climogramme), les grandes zones de végétation ;
- Météorologie : la circulation atmosphérique (pression, vents, répartition, perturbation, précipitations) ;
- Les transformations apportées à l'environnement par l'action humaine (par exemple : effet de serre, exploitation des ressources, risques, pollutions).

Les espaces de production : par exemple :

- L'espace agricole : la mainmise progressive de l'homme sur le milieu, les paysages ruraux, les systèmes de culture, peuplement et habitat rural, espaces vivriers et agro-industriels, rurbains ;
- L'espace maritime : les villes portuaires ;
- L'espace industriel ;
- L'espace tertiaire ;
- L'espace touristique ;
- Étude d'un produit et de sa commercialisation.

Ville et espaces urbains : par exemple :

- Site, situation, occupation du sol, aménagement du territoire, LAT, plans directeurs, urbanisme ;
- La transition urbaine ;
- Organisation et fonctions de l'espace urbain, l'espace public ;
- Ségrégation et justice spatiale ;
- Villes des pays riches, villes des pays pauvres, villes émergentes et déclinantes ;
- Réseaux, hiérarchie, métropoles, mégapoles et technopôles, villes mondiales, villes globales.

Mondialisation : par exemple :

- Les organisations internationales et la gouvernance mondiale ;
- La notion de puissance au regard du monde ;
- L'OMC et la régulation du commerce mondial, les termes de l'échange ;
- Les réseaux de relations : du chemin à l'autoroute, du navire au satellite, les autoroutes de l'information ;
- Les effets de la mondialisation : division internationale du travail, délocalisations, standardisation, identité ;
- L'espace-temps, l'espace-coût, le village planétaire ;
- Durabilité forte et faible, les 17 objectifs du développement durable, les limites planétaires.

Territoires et géopolitique : par exemple :

- État, nation et territoire. Le pavage des États ;
- Régionalismes et indépendantisme ;
- États en guerre, États faillis ;
- Géopolitique et conflits pour l'espace ;
- Frontières : lien ou séparation.

Histoire (enseignement en 1^{re} et 2^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Examen en fin de 2^e année.

Oral: 45 minutes (30 préparation + 15 passage).

Modalités: présentation orale d'une analyse d'un document inédit.

Contenus: Les files d'histoire des établissements fixent la nature et les modalités de l'épreuve d'examen. En principe, la méthode s'acquiert au cours des deux années et les thèmes de la 2^e année fournissent la matière examinée.

Objectifs généraux

Démarche de recherche, construction d'une connaissance et élaboration d'un discours, la science historique a pour objet le passé des sociétés et des acteurs collectifs ou individuels. Son objectif fondamental vise à l'intelligibilité des événements du passé.

L'étude du passé permet de relier des évolutions sociales, politiques, économiques, culturelles et techniques au sein d'un système global complexe et pluricausal. Elle favorise une pensée en réseau et permet aux étudiant·e-s de concevoir le présent dans toutes ses nuances et de l'analyser.

En appréhendant le présent comme le résultat de nombreux événements, processus et structures du passé, les étudiant·e-s articulent autant sa dimension historique que son inscription dans une dynamique de changement. Face aux mutations du monde, les repères historiques permettent de former à une capacité d'agir au sein de la société (citoyenneté).

Pour construire une perception du passé et du présent, les étudiant·e-s doivent faire preuve de discernement et d'une mise à distance des informations à disposition. À l'aide de la méthode historique, les étudiant·e-s procèdent à une analyse des sources (interne et externe), ce qui leur permet de déceler les conditions de production, comme les simplifications ou les manipulations éventuelles de celles-ci. Cette approche critique des documents de diverses natures structure une réflexion autonome et argumentée face aux idéologies, ainsi que la constitution d'une opinion personnelle fondée sur des faits.

Ces objectifs généraux s'acquièrent tout au long du cursus selon une évolution progressive dans la gestion, la complexité et la conduite des apprentissages. Dans le cadre du Gymnase pour Adultes, l'enseignement tiendra compte des compétences acquises au long du parcours de vie des étudiant·e-s.

Compétences disciplinaires

Les étudiant·e·s sont capables de :

- Acquérir une représentation du temps qui leur sert de base pour ordonner les événements et saisir les évolutions historiques (description des événements) ;
- Décrire l'interaction entre le temps et l'espace dans l'histoire ; analyser les effets de cette interaction sur le comportement des individus et sur la société (histoire-problème) ;
- Expliquer un certain nombre d'événements et de processus ; les relier entre eux (échelles) ;
- Définir les principaux termes de l'étude de l'histoire ; les utiliser en situation (lexique) ;
- Interpréter des sources historiques (textes, images, etc.) ;
- S'orienter sur une carte historique ; comparer des cartes actuelles et anciennes ;
- Collecter des informations sur un événement ou un processus ; les interpréter et présenter leurs résultats d'une manière adaptée au public cible (dans la mesure du possible, exposé oral ou travail écrit).

Domaines d'apprentissage envisagés :

- 1^{re} année : vision d'ensemble de l'histoire jusqu'au XIX^e s. (périodes, chronologie, etc.) ;
- 2^e année : compréhension des fondements du monde contemporain. Choix de plusieurs thèmes parmi les thèmes suivants : racisme et droits de l'homme ; nationalisme et identité ; identité et mondialisation ; guerre et paix ; égalité et justice sociales ; révolutions et démocratie ; mutations économiques ; courants politiques ; impérialismes, colonialismes et décolonisations ; régimes totalitaires ; populations et migrations, genre, etc.

Au cours des deux années, les enseignant·e·s abordent les thèmes choisis de façon problématique (géopolitique, mythes, altérité). Dans la mesure du possible, elles et ils intègrent également dans leur enseignement thématique des notions d'historiographie, ainsi que des enjeux de citoyenneté et d'actualité (systèmes politiques, débats).

Formes possibles d'enseignement de la discipline

- Cours ex cathedra ;
- Cours-laboratoire ;
- Enseignement numérique ;
- Ateliers ;
- Travail par projet ;
- Apprentissage en autonomie ;
- Cours hors les murs ;
- Travaux de groupe ;

- Projets interdisciplinaires ;
- Autonomie ;
- Compétences réflexives ;
- Compétences sociales ;
- Compétences d'expression ;
- Aptitude au travail et à l'apprentissage ;
- Compétences en informatique ;
- Aptitudes pratiques (et réalisation de projets).

Compétences transversales

Par la remise en cause des évidences du présent et la compréhension de la diversité des situations du passé, l'histoire favorise une compréhension réflexive du local et du global, du micro et du macro, de l'individu et du collectif. L'étude de diverses sociétés passées et présentes contribue à l'élargissement et à l'approfondissement de la culture de l'étudiant-e.

L'élaboration d'une pensée se nourrit de la confrontation aux multiples opinions exprimées dans la société, sous des formes et des contenus diversifiés. Les exercices de présentation orale et écrite contribuent au développement d'une langue descriptive claire et d'une communication maîtrisée des constats et des réflexions issus du travail analytique.

L'analyse des formes et du fonctionnement politique des sociétés passées et présentes contribue à forger l'autonomie de pensée, condition d'une citoyenneté responsable et engagée.

Contributions aux thématiques interdisciplinaires

L'acquisition des compétences disciplinaires conduit les étudiant-e-s à une autonomie croissante dans les apprentissages.

- Langue et communication ;
- Littérature et culture ;
- Développement durable et écologie ;
- Numérique et digitalisation ;
- Politique et citoyenneté ;
- Diversité et tolérance ;
- Santé physique et psychique.

L'ambition universaliste de l'histoire comme branche fondamentale permet de mener des réflexions transdisciplinaires en lien avec la culture démocratique, la confrontation d'idées, la citoyenneté, l'histoire des sciences ou l'histoire des idées politiques (i.e. écologie, développement durable, industrialisation et énergie, anthropocène et climat, inégalités et formes de discrimination, éthique et cultures religieuses).

L'étude des sociétés passées et présentes contribue à la prise de conscience de la multiplicité des espaces culturels et de leurs valeurs. L'analyse de la relativité des

situations passées contribue au développement de la reconnaissance de l'altérité et favorise une attitude tolérante face aux différences.

L'élaboration des règles sociales à travers les âges permet de situer l'évolution des injonctions et des normes comportementales, ce qui peut contribuer à une compréhension mutuelle des différences.

Économie et droit (enseignement en 1^{re} année)

Objectifs généraux

À partir de la vie quotidienne, maîtriser une culture économique et juridique permet aux étudiant·es de se comporter dans leur vie personnelle et professionnelle en acteurs·trices lucides et averti·es.

L'enseignement de l'économie et du droit en tant que discipline fondamentale permet :

- D'observer, analyser et comprendre les activités et les interrelations des divers agents d'un circuit économique complexe ;
- De connaître et appliquer les règles juridiques permettant de faire face aux situations de la vie courante.

Compétences disciplinaires

Les étudiant·es sont capables de :

- Maîtriser un vocabulaire de base économique, juridique et financier ;
- Se représenter les interrelations entre les agents économiques, leurs complémentarités et leurs interdépendances ;
- Comprendre et analyser avec un esprit critique les faits économiques contemporains ;
- Maîtriser les méthodes quantitatives de base nécessaires aux actes économiques de la vie au quotidien ;
- Appliquer des savoir-faire couramment rencontrés en sciences économiques ;
- Maîtriser les bases du raisonnement juridique pour résoudre des cas simples.

Thèmes obligatoires

Économie

Circuit économique

- Ménages ;
- Entreprises ;
- État ;
- Banques.

Financement des agents économiques

- Budget ;
- Différents types de crédits ;
- Système fiscal.

Éléments microéconomiques

- Formes de marché ;
- Formation des prix.

Éléments macroéconomiques

- Indicateurs conjoncturels ;
- Croissance ;
- Chômage ;
- Inflation ;

Droit

Introduction au droit

- Définitions ;
- Sources du droit ;
- Principes généraux ;
- Système judiciaire.

Éléments de droit constitutionnel

- État & Institutions ;
- Processus législatif ;
- Droits fondamentaux.

Suggestions de sujets

Économie

Crises économiques

- (1929, 2008, 2020, etc.) ;
- Rôle des banques centrales ;
- Rôle des États.

Éléments de droit civil

- Droit des personnes ;
- Droit de la famille ;
- Droit des successions.

Éléments de comptabilité

- Bilan ;
- Compte de résultat.

Droit

Raisonnements juridiques

Éléments de droit pénal

- Principes ;
- Type d'infractions ;
- Disposition pénale ;
- Analyse d'une affaire.

Éléments de droit des obligations

- Partie générale ;
- Divers contrats.

Commentaires sur le programme

- Dans un but de cohérence avec le programme des deux domaines *Communication et information* et *Travail social*, certains sujets à choix ne sont pas abordés et seront traités en 3^e année ;
- Certaines thématiques peuvent aussi servir de fil conducteur à l'enseignant·e. Par exemple, en économie le choix d'une crise économique peut être le fil conducteur de pratiquement tous les thèmes obligatoires ;
- Malgré le nombre de périodes réduit, il est possible de traiter l'ensemble des thèmes obligatoires.

Disciplines artistiques

Arts visuels (enseignement en 2^e année)

Objectifs généraux

Le langage visuel, utilisé universellement, est témoin des différentes cultures et reflète les tendances fortes de notre temps. Dans notre société, c'est un véhicule de communication et d'expression important. Approcher, connaître et savoir utiliser ce langage est nécessaire pour pouvoir se situer dans un environnement culturel et social, mais aussi pour questionner et comprendre le monde.

L'enseignement des arts visuels doit ainsi permettre :

- D'acquérir les moyens pour développer une attitude ouverte et critique face aux domaines visuels tels qu'arts plastiques, architecture, photographie, vidéo, cinéma, médias, design.

Compétences disciplinaires

Les étudiant-e-s sont capables de :

- Connaître et expérimenter les bases du dessin : ligne, contour, forme, valeur, texture, structure ;
- Connaître et expérimenter les bases de la couleur : mélanges, relation, matière, valeur, contrastes ;
- Développer un projet et une réalisation en trois dimensions (modelage, maquette, volumes en papier, carton).

Plus particulièrement :

Voir :

- Dessin d'observation – observation de l'environnement le plus immédiat, objets du quotidien, personnages, paysages, de façon à développer une capacité à passer de trois dimensions à deux dimensions.

Techniques : crayon, fusain, lavis.

Faire :

- Développer un langage de formes ;
- Valeur/contraste ;
- Matière/texture/touche ;
- Mélange de couleurs, accord/dissonance ;
- Composition/cadrage ;
- Rapport au format : hauteur/largeur/carré/rectangle/cercle ;
- Rythme.

Techniques : peinture, collage, photocopie, pochoir, photographie.

Compétences transversales et interdisciplinaire

La pratique, essentiellement non verbale, des arts visuels permet de se situer par rapport à soi-même et aux autres. Elle aborde et développe des connexions neuronales (développement du cerveau droit, siège de la synthèse et de l'intuition) qui permettent à l'étudiant-e de se confronter à ses limites et à les dépasser sans entrer dans le cadre normatif de la restitution d'un savoir.

Musique (enseignement en 1^{re} année)

Objectifs généraux

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'étudiant·e de se situer dans son environnement socioculturel.

Elle contribue à l'épanouissement harmonieux de ses capacités émotionnelles, intellectuelles et psychomotrices.

Basées sur l'équilibre entre ces facultés, l'étude et la pratique de la musique mettent en relation les perceptions, la compréhension et l'expression ; elles favorisent chez l'étudiant·e l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir des cultures musicales permet d'éveiller la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant.

L'enseignement de la musique, dont les axes fondamentaux sont la pratique, la théorie et la culture, relie ces différents domaines entre eux, car ils sont, par essence, interdépendants.

Compétences disciplinaires

Les étudiant·e-s sont capables de :

Voix :

- Utiliser leur voix et explorer leurs possibilités vocales, en solo ou en groupe.

Instruments

- Réaliser des séquences rythmiques simples ;
- Jouer une partie instrumentale dans une activité collective ou individuelle.

Développement de l'oreille

- Écouter et différencier les sons, les timbres et les familles d'instruments.

Théorie

- Utiliser de manière adéquate un vocabulaire spécifique ;
- Identifier et nommer les éléments de base du langage musical et leur code (gamme de Do, tons et demi-tons, disposition sur le clavier, noms des notes sur la portée, valeurs rythmiques, mesures binaires, nuances, accords à trois sons, concepts de « mélodie », « accompagnement » et « basse »).

Culture

- Situer les grands courants musicaux.

Partage d'expériences musicales

- Collaborer activement à l'intérieur d'un groupe dans le respect des aptitudes de chacun·e.

Compétences transversales

L'enseignement théorique et pratique de la musique développe les capacités individuelles ainsi que des qualités essentielles telles que l'esprit d'ouverture, le sens des responsabilités, la persévérance, l'autodiscipline et la concentration.

La pratique musicale développe la confiance en soi et la coopération.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions, elle renforce la créativité et l'interprétation. Les étudiant·e·s affinent leurs perceptions et développent leur imagination, ce dont elles et ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.

Contributions aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la musique permet aux étudiant·e·s de s'exprimer par des moyens verbaux et non-verbaux.

Elles et ils sont amenés à coopérer sur des projets musicaux et à apprécier diverses perspectives, en apprenant à développer leur esprit de tolérance.

Les étudiant·e·s affinent leurs perceptions corporelles (posture, respiration, ouïe) pour progresser dans leur technique, vocale et instrumentale.

Sport

Théorie du sport et santé (enseignement en 1^{re} année)

Compétences disciplinaires

Le programme annuel se divise en 4 modules :

Module 1 : bases anatomiques et physiologiques

- Les os et articulations ;
- Les muscles ;
- Contraction musculaire ;
- Système cardio-vasculaire.

Module 2 : adaptation des systèmes et du corps à l'activité physique

- Facteurs de la condition physique ;
- Endurance ;
- Force ;
- Souplesse ;
- Capacité de coordination ;
- Vitesse ;
- Processus d'aérobie et d'anaérobie pendant l'exercice.

Module 3 : activité physique : bienfaits et pathologies

- Sédentarité ;
- Obésité ;
- Posture ;
- Diabète ;
- Sommeil ;
- Maladies auto-immunes, etc.

Module 4 : nutrition et santé

- Les bases de la nutrition ;
- Les catégories alimentaires et leurs intérêts nutritifs ;
- Le métabolisme de base ;
- La balance énergétique : nutrition et activité physique
- Les étiquettes nutritionnelles ;
- La malnutrition.

Objectifs selon les modules

Objectifs du module 1 – Bases anatomiques et physiologiques

- Être capable d'expliquer le fonctionnement du mouvement en utilisant les connaissances de base en anatomie et physiologie du corps humain.

- Utiliser ses connaissances sur les thèmes suivants :
Les os, les articulations, les muscles (la contraction musculaire) et le système cardio-vasculaire (circulation systémique + pulmonaire, le sang, le système respiratoire).

Objectifs des modules 2+3 – Adaptation des systèmes et du corps à l'activité physique

- Être capable d'expliquer l'adaptation des systèmes et du corps à l'entraînement ainsi que les bienfaits et de mener une réflexion sur les pathologies liées à l'(in)activité physique ;
- Utiliser et mobiliser, dans le cadre d'une réflexion, ses connaissances sur les thèmes suivants :
 - Le processus d'aérobie et d'anaérobie, les facteurs de bonne forme et de condition physique, la coordination, le renforcement musculaire et la souplesse ;
 - La sédentarité, les pathologies et les bienfaits de l'activité physique.

Objectifs du module 4 – la nutrition

- Être capable d'expliquer les bases de la nutrition, nos besoins énergétiques, ainsi que les recommandations alimentaires et de mener une réflexion sur l'impact de la nutrition dans le bien-être physique ;
- Utiliser et mobiliser, dans le cadre d'une réflexion, ses connaissances sur les thèmes suivants :
 - Comprendre et connaître le principe de la pyramide alimentaire, les intérêts nutritifs des catégories alimentaires, les six grandes familles de nutriments, les recommandations nutritionnelles, les formes de malnutrition et le métabolisme de base (calcul). Savoir lire et comprendre les étiquettes nutritionnelles.

Les enseignements en relation avec le domaine

Domaine professionnel Santé

Mathématiques (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

Des problèmes nouveaux ou plus complexes que ceux du cours de base amènent l'étudiant·e à développer une plus grande aisance à traduire des énoncés en langage mathématique, acquérir de nouvelles techniques de résolution, justifier un raisonnement et comprendre des phénomènes modélisés, notamment dans le domaine de la santé.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Contenus

- Problèmes faisant intervenir différentes proportionnalités ;
- Modélisation et résolution de problèmes concrets dans le domaine médical ;
- Vecteurs du plan et de l'espace.

L'enseignant·e complète l'ensemble des contenus abordés en choisissant d'autres thèmes dans la liste suivante.

- Prolongements du cours de base en algèbre, analyse, trigonométrie ou géométrie ;
- Progressions ;
- Calcul matriciel ;
- Régression linéaire ;
- Notions de théorie des graphes ;
- Géométrie analytique.

Biologie (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes de préparation, 15 minutes d'interrogation.

Objectifs généraux de la discipline

La compréhension du concept de santé nécessite une bonne connaissance du corps humain et du monde vivant. Les thèmes traités en 2^e année sont repris et traités plus en profondeur avec un accent mis sur la physiologie humaine.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

En plus des objectifs de 2^e année qui restent pertinents, les étudiant-e-s sont capables de :

- avoir une vision globale du vivant permettant d'en appréhender la cohérence ;
- expliquer le fonctionnement du corps humain et d'utiliser des connaissances de base en anatomie et en physiologie en lien avec l'étude des maladies et du microbiote.

Les principaux thèmes abordés durant cette année sont :

- Reproduction et développement (exemple de système endocrinien) ;
- Génétique ;
- Physiologie humaine (système digestif, lien avec le système excréteur, systèmes cardio-vasculaire, respiratoire, immunitaire, nerveux).

Suggestions pour les travaux pratiques :

- Observations microscopiques de cellules et de tissus ;
- Observations et dissections d'organes ;
- Fermentation, respiration ;
- Observation d'animaux, systématique et anatomie comparée ;
- Expériences de physiologie humaine.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'élaboration de projets, les travaux de groupe, les expériences sur le terrain et en laboratoire, une meilleure connaissance et compréhension de soi développent les aptitudes pratiques et d'apprentissage ainsi que les compétences réflexives et sociales.

Les compétences en informatique sont améliorées lors des rédactions de rapports, de présentations d'exposés par exemple.

L'autonomie est développée à tous les niveaux en particulier par la recherche de différentes sources d'information.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

La connaissance de soi, du corps humain et des relations dans le monde du vivant développent les différentes aptitudes comme la tolérance, la citoyenneté et la santé physique et psychique.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

« La valeur ajoutée de la discipline » : une connaissance approfondie du corps humain et de ses relations avec l'environnement.

Chimie (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes de préparation, 15 minutes d'interrogation.

Objectifs généraux de la discipline

En plus des objectifs de 2^e année (tronc commun) qui restent pertinents, les notions quantitatives et les notions indispensables à la compréhension des sciences de la santé seront abordées.

Les connaissances acquises en chimie permettront aux étudiant·e·s de comprendre les phénomènes biochimiques du vivant et de la vie quotidienne et leurs influences sur la santé physique.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Contenu :

- Calculer les relations entre les quantités de matière lors de réactions chimiques (moles, masses molaires et calculs stœchiométriques avec réactif limitant, dilution) ;
- Expliquer la notion d'équilibre chimique dynamique et de nommer les facteurs d'influence provoquant un déplacement d'équilibre (Principe de Le Chatelier) ;
- Associer les réactions chimiques aux transferts d'énergie (par exemple : diagramme énergétique, catalyse...);
- Identifier et formuler les réactions acido-basiques (par exemple : hydrolyse et neutralisation, calcul du pH, constante d'acidité et forces des acides-bases, l'effet tampon, applications) ;
- Identifier et formuler les réactions d'oxydoréduction (par exemple : nombres d'oxydation, oxydants et réducteurs, équilibrage d'équations, échelle des potentiels redox, applications) ;
- Acquérir une vue d'ensemble de la chimie organique et de la biochimie à partir de l'étude des hydrocarbures (structures simplifiées), des principaux groupes fonctionnels, des classes de substances (par exemple : biomolécules) et de quelques réactions organiques.

D'autres thématiques pourront également être abordées selon les choix de l'enseignant·e et en adéquation avec les objectifs et les compétences disciplinaires du domaine professionnel visé.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

Les étudiant·e·s approfondissent et mettent en relation les notions fondamentales qu'ils ont acquises dans les différentes disciplines du domaine d'études.

Ils apprennent à énoncer clairement des faits scientifiques – oralement et par écrit – et acquièrent une méthode de travail basée sur l’observation, l’expérimentation et l’interprétation.

Ils s’entraînent à raisonner selon des modèles.

L’enseignement leur permet de mener à bien des travaux de recherche de façon autonome, individuelle ou en groupe et avec persévérance et d’introduire des éléments de référence scientifiques dans la vie quotidienne.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L’enseignement de la chimie, partie intégrante des sciences expérimentales, encourage les étudiant-e-s à exercer un sens critique à l’égard des informations véhiculées par les médias et participe à l’éducation en faveur du développement durable.

Il a par ailleurs pour objectif de promouvoir chez les étudiant-e-s la collaboration, l’ouverture d’esprit et l’aptitude au débat.

Il doit enfin développer leur capacité à s’exprimer en qualité de citoyennes et de citoyens sur des questions politiques, sociales et de santé publique en relation avec les sciences expérimentales.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Le choix d’une profession dans le domaine de la santé exige un intérêt marqué et des connaissances approfondies en sciences expérimentales.

L’étude des phénomènes chimiques permet de mieux comprendre l’environnement et les éléments qui lui portent atteinte ou qui portent atteinte à la santé. La maîtrise des théories, des concepts fondamentaux et des modèles étudiés en chimie est nécessaire à la compréhension du monde du vivant, à l’étude des maladies, mais également à la promotion de la santé.

L’observation et l’analyse des phénomènes naturels ou de synthèse seront guidées par la démarche scientifique.

Grâce aux travaux de laboratoire, les étudiant-e-s développeront leur capacité à travailler efficacement en équipe, mais également leurs habiletés techniques et d’organisation.

L’exigence et la rigueur lors de l’expression orale ou écrite ou lors des travaux pratiques seront requises telles qu’elles le sont prescrites dans la plupart des métiers de la santé.

Physique (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral ou pratique: 15 minutes + 15 minutes de préparation.

Modalité: si l'examen est basé sur la pratique, il est possible d'avoir 30 minutes de préparation.

Objectifs généraux de la discipline

En relation avec les objectifs et les compétences du domaine professionnel de la santé, on couvrira durant cette 3^e année d'études, **au moins trois des cinq domaines** d'apprentissage que sont la mécanique, l'énergie, l'électricité, l'optique et la physique nucléaire. Certaines notions de première année pourront être consolidées et de nouveaux thèmes seront abordés.

Mécanique, par exemple les thèmes suivants :

- Cinématique, forces ;
- Statique des solides et/ou des fluides ;
- Généralités sur les ondes mécaniques.

Énergie, par exemple les thèmes suivants :

- Formes d'énergie et leurs transformations ;
- Énergie sous forme thermique, propriétés thermiques de la matière, chaleur, dilatation ;
- Conservation de l'énergie.

Électricité, par exemple les thèmes suivants :

- Électrostatique ;
- Circuits électriques, courant, tension, puissance, loi d'Ohm ;
- Charge électrique, force de Coulomb ;
- Notions de magnétisme, champ et force.

Optique, par exemple les thèmes suivants :

- Optique géométrique (ombres, réflexion, réfraction, lentilles) ;
- Caractéristiques et propriétés de la lumière, la lumière en tant qu'onde, généralités sur les ondes.

Physique nucléaire, par exemple les thèmes suivants :

- Radioactivité, les éléments et les isotopes ;
- Loi de la décroissance radioactive (demi-vie) ;
- Effets biologiques des radiations.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e·s sont capables de :

- Décrire et expliquer les phénomènes élémentaires en langage courant et en employant les termes techniques adéquats ;
- Identifier des relations et de les formuler en tant que lois mathématiques ;
- Donner le résultat de calculs avec la précision voulue et en utilisant l'unité correcte ;
- Énoncer et appliquer quelques lois et principes élémentaires en physique ;
- Collecter et analyser des informations ;
- Acquérir une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation ;
- Manipuler du matériel de laboratoire et d'expérimentation ;
- S'exprimer sur des questions sociétales et politiques et environnementales en faisant appel à leurs connaissances en sciences expérimentales.

Contributions de la discipline au développement des compétences transversales et interdisciplinaires

Un accent tout particulier est mis sur l'expérimentation et la manipulation en laboratoire dans le cadre de TP.

Pour donner une ouverture vers le monde scientifique, l'enseignement en laboratoire permet également l'utilisation d'outils numériques associés à la discipline.

L'approche scientifique contribue à l'autonomie et aux compétences réflexives des étudiant·e·s.

Dans le cadre d'un travail de groupe, les étudiant·e·s collaborent pour avancer dans leurs apprentissages.

Les thématiques liées à l'énergie permettent de prendre conscience de notre consommation et de se positionner pour l'avenir de notre planète et de notre civilisation.

La collecte informatisée des données en laboratoire montre une application particulière du numérique et de la digitalisation.

La santé physique de l'être humain doit se trouver au centre des différents sujets choisis.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Une profession dans le domaine de la santé requiert une profonde compréhension de nombreux phénomènes physiques.

En milieu hospitalier, l'utilisation d'appareils d'imagerie (radiographie, échographie, IRM, PET...) et de radiothérapie fait appel à des notions physiques (onde, champ magnétique, noyau atomique) dont l'impact sur la santé doit être pris en considération.

Philosophie (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

Ce qu'on nomme « philosophie » depuis plus de deux mille ans consiste essentiellement dans un questionnement et une réflexion qui examinent les concepts sous lesquels nous pensons le monde, l'existence humaine et les problèmes vécus par l'individu dans la société de son temps.

Le questionnement et la réflexion philosophiques examinent ces concepts sous l'aspect de leur origine, de leur sens et de leur validité, – de leur application aux faits observables dans les diverses sciences humaines et naturelles, – de leur implication dans les diverses sphères de l'agir, du faire et de la contemplation. Ils visent l'usage maîtrisé de ces concepts et ils sont axés sur le souci de les *repenser* dans leur origine et dans une réalité en devenir pour en révéler la portée et les limites.

La philosophie est donc une démarche de la pensée dont les éléments centraux sont le questionnement et la réflexion. Son enseignement permet aux étudiant·e·s de s'orienter dans la pensée comme dans l'action par l'exercice du questionnement, la création de problématiques et, dans cette perspective précisément, par la pratique du raisonnement et de l'argumentation. Concrètement, cet enseignement développe surtout, chez les étudiant·e·s, la capacité de se confronter à des situations complexes et inédites, de remettre en question continuellement les pensées qui guident la vie professionnelle et personnelle, de s'engager dans la société et dans l'existence en commun et, finalement, de donner une cohésion à leur culture générale.

Dans chaque domaine professionnel de l'École de culture générale pour Adultes, on suivra cinq grands axes du questionnement philosophique (métaphysique et anthropologique, épistémologique, pédagogique, éthique, esthétique) pour donner le plus de perspectives possible. Toutefois, quand un ou plusieurs de ces axes permettent d'entrer de manière significative dans le domaine professionnel à explorer (voir ci-après), on s'y engagera de façon résolue dans le but de faire apparaître quelques-unes des problématiques que l'approche philosophique contribue à y ouvrir à la recherche. Les choix possibles quant à ces problématiques ne sauraient être enfermés strictement dans l'esquisse programmatique proposée dans le cadre des contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel visé.

Vu le caractère propre de l'interrogation philosophique, chaque enseignant·e fera usage de la plus grande liberté dans le choix des modes et des moyens d'enseignement qu'elle ou il jugera propres à réaliser les objectifs énoncés ici, selon le domaine professionnel à explorer.

Axe épistémologique

Il s'agit de préparer les étudiant·e·s à opérer un retour réflexif sur l'activité scientifique, et, à cette fin, de leur montrer quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences (qu'est-ce que la méthode expérimentale? qu'est-ce qu'une théorie scientifique? qu'est-ce qu'une hypothèse? quels buts poursuit-on? qu'appelle-t-on

« vérité » ? etc.), d'interroger les conditions de possibilité des différents modes de la connaissance, de dégager et d'aborder les questions inhérentes à la connaissance en général et, au-delà, les questions des limites de la connaissance humaine, du sens et des fins.

Axe éthique

Dès sa naissance, la philosophie est préoccupée par la faculté d'agir spécifiquement humaine, son origine, sa portée, les normes qui la règlent, les valeurs qui l'orientent et permettent de juger et d'assumer la responsabilité d'une action. Les penseurs anciens et modernes se sont préoccupés de discerner ce qui relève de la nécessité objective et ce qui relève de la conduite librement choisie (conduite normative) en fonction des fins poursuivies.

En ce sens, la philosophie peut être normative et axiologique à la différence des sciences. Or, si les normes se fixent à l'aide de mesures idéales ou calculées, les valeurs dépendent de la capacité de s'interroger et d'explicitier les fins qui orientent l'action. Le questionnement éthique vise à rendre l'individu capable d'évaluations, de jugements autonomes qui ne peuvent pas être simplement repris de valeurs dominantes, et d'un authentique questionnement sur le sens de son action.

Éveiller au questionnement éthique, c'est donc donner aux étudiant·e·s les moyens de ne pas se trouver désemparé·e·s face à des problèmes qui ébranlent les valeurs sociales ou personnelles de référence.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Au terme de l'année, les étudiant·e·s sont capables de :

- De décrire et de critiquer les préjugés, les modes de pensée dominants, les prétentions des diverses formes de savoir ;
- D'établir des liens entre les questionnements philosophiques découverts dans les textes et les questions personnelles et existentielles qui se posent à chacun·e, notamment celles qui concernent l'identité, les relations à autrui, l'environnement social, culturel, scientifique et technique, naturel, et les événements marquants de l'actualité ;
- De dialoguer avec elles-mêmes ou eux-mêmes, dialoguer avec les auteur·e·s dans leur contexte, avec les camarades de classe et l'enseignant·e, avec une attitude d'écoute et d'ouverture ;
- D'interroger leurs propres opinions, élaborer une réflexion structurée, modifier leur propre pensée, construire une argumentation ;
- De réfléchir sur l'activité scientifique et de décrire quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences ;
- D'établir et d'analyser les questions inhérentes à la connaissance en général (notamment la question des conditions de possibilité, des limites, du sens et des fins) ;
- De discuter des valeurs de manière réfléchie et pondérée, se décider de façon clairvoyante et juger dans un souci de respect et de tolérance ;

- De réfléchir sur le statut de la personne, sur la dignité humaine, sur l'être humain comme sujet de droits et de devoirs, sur la liberté, le bonheur, sur l'être humain en société (politique, justice et communication), et sur l'existence historique de l'État.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement de la philosophie intervient comme un élément essentiel dans une formation intellectuelle cohérente, soucieuse de comporter une dimension critique. Il encourage la pratique d'un langage clair et rigoureux, un usage critique et maîtrisé des concepts, il favorise le sens du dialogue et de la discussion d'idées exercée et informée, il prépare de façon privilégiée aux grands débats auxquels les étudiant·e·s seront amené·e·s à prendre part en tant que citoyen·ne·s libres et responsables, il participe de façon significative au développement de l'intelligence et de la personnalité des étudiant·e·s, de leur capacité à se situer dans le monde et à structurer leur pensée et leur discours.

La dimension réflexive de l'enseignement de la philosophie détermine la place à réserver et le sens à donner à l'argumentation (sa pratique, sa remise en question, l'investigation de ses soubassements logiques et la mise en évidence critique des dispositifs rhétoriques qui l'irriguent). Développer la capacité à défendre ses propres idées est une tâche incontournable que l'enseignement de la philosophie abordera en considérant l'importance de rassembler sélectivement, d'ordonner, de structurer par le travail de la pensée l'afflux surabondant d'informations qui nous arrivent aujourd'hui.

Apprendre à philosopher implique la rencontre et la pratique des textes qui constituent dans notre tradition un riche corpus. Textes dans lesquels se dépose la pensée et qui constituent à ce titre un support incontournable de l'enseignement. Par la lecture, il s'agit donc d'établir un dialogue spécifique avec les textes, les questionnements qu'ils nous transmettent jusque dans le monde contemporain, avec l'enseignant·e de philosophie et les camarades de classe. L'enseignant·e, comme les textes eux-mêmes, est un·e intermédiaire qui renvoie les étudiant·e·s à elles-mêmes ou à eux-mêmes, à leur propre réflexion, à leur capacité de se questionner et leur permet de se découvrir lié·e·s, c'est-à-dire relié·e·s par des questionnements qui les concernent et dépassent leur individualité. Elles ou ils se trouvent ainsi confronté·e·s aux exigences de la solitude, de la responsabilité, du partage amical et de la liberté propre à l'activité de penser.

Lire le texte d'un·e philosophe permet ainsi de construire des médiations, sur lesquelles s'articuleront les expériences, trop souvent non dites, propres à toute existence : la mort, le corps, l'âme, l'amour, la souffrance, l'origine, la finalité, etc.

Dans une visée intégrative, l'enseignement de la philosophie veillera tout particulièrement à l'établissement de liens significatifs avec l'autre discipline du domaine d'études, la psychologie.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la philosophie favorise la réflexion sur l'environnement social, culturel, politique, économique, technique et naturel. Il forme l'esprit critique, lequel augmente la résistance, par la raison, aux aléas sociaux et dispose à l'autonomie. La responsabilité civique est ainsi éveillée et encouragée.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Dans le volet *philosophie* du domaine d'études « éthique et santé », on étudiera quelques-unes des conceptions majeures du corps dans la pensée occidentale. Cela permettra aux étudiant·e·s de différencier le corps-objet et le corps vécu, le corps étudié par la science et la médecine, et le corps subjectivement éprouvé par chacun·e. Cette différence permettra de réfléchir à ce qui constitue la condition de possibilité de la médecine : le corps qui est à chaque fois mien, dont le discours du médecin ne peut pas tout saisir, que la technique du médecin ne peut pas souverainement influencer. Cette réflexion donnera l'occasion d'introduire encore au corps-symptôme qu'étudie la psychanalyse, ainsi qu'à la problématique contemporaine d'appropriation par chacun·e de son propre corps, dont témoignent les formes de modelage de soi que sont les modifications corporelles (tatouages, etc.).

Une interrogation sur le normal et le pathologique, sur la tension entre la pratique médicale normative (d'où que vienne la norme, idéale ou statistique) et/ou individualisée, est un des points d'aboutissement de ce qui précède. Les diverses conceptions de l'être humain et de la vérité qui orientent la science médicale théorique et ses applications pourront être interrogées à partir de là. Cela permettra d'entrer dans la réflexion éthique sur les fins, les normes et les valeurs, complément réflexif indispensable de la médecine contemporaine. Il s'agit là d'une porte d'entrée dans le questionnement éthique.

L'enseignement développera quelques-unes des positions éthiques majeures. Ce travail permettra, entre autres suites possibles, une ouverture vers les questions biomédicales et bioéthiques actuelles, et vers une mise en question de la nature irréductiblement corporelle de l'être humain, notamment à partir des nouvelles formes de normativité du corps et de reconfiguration de ses limites.

Psychologie (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

« Connais-toi toi-même ! ». Gravée sur le portique du temple d'Apollon à Delphes, cette inscription nous enjoint à mieux savoir qui nous sommes, sans doute parce que nous l'ignorons. L'invitation à la découverte de soi vient donc de loin, et la psychologie l'a reprise à son compte.

C'est au XIX^e siècle que la psychologie s'est constituée, tout à la fois comme une science humaine et comme une science expérimentale. Les objets dont elle s'est saisie ne sauraient être énumérés de manière exhaustive : ils vont de l'émotion à l'influence sociale, de la mémoire au développement de l'intelligence, de l'identité à l'obéissance, des troubles de la personnalité à la communication, etc. Elle a d'autre part abordé ces différents aspects de la vie humaine selon une grande variété d'approches et de méthodes.

Son enseignement mettra en évidence l'amplitude de son champ de recherche et quelques-unes de ses méthodes. Il s'efforcera de montrer aux étudiant·e·s comment les connaissances psychologiques s'élaborent à partir d'interrogations, d'hypothèses, d'observations organisées, de méthodes d'investigation et de recherches. Il s'attachera à rendre sensible la spécificité de la psychologie en la mettant en rapport, sur des thématiques analogues, avec les approches d'autres disciplines, au premier rang desquelles la philosophie et la sociologie.

Par la nature même de ses sujets et par la manière de les aborder, l'étude de la psychologie conduit à une découverte de soi et d'autrui par l'intermédiaire de l'étude, de la lecture, de la discussion et de la réflexion critique. C'est dans le contact avec un savoir théoriquement élaboré que l'étudiant·e sera amené·e à mieux se connaître comme personne individuelle et comme personne sociale.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les sujets étudiés seront envisagés en tant qu'ils relèvent à la fois d'une démarche fondée sur la recherche ou l'observation et d'une élaboration théorique. À ce titre, ils seront abordés grâce à des lectures d'ouvrages, d'articles, d'analyses de documents (observations de terrain, données expérimentales, histoires de cas, entretiens), touchant aussi bien les conduites individuelles que les conduites collectives. L'enseignement cherchera à rendre compréhensibles les connaissances psychologiques et quelques-unes de leurs approches. Celles-ci seront remises dans le contexte de leur élaboration et de leur motivation. Sans viser à une spécialisation, les questions de méthodes seront donc thématiques.

Par là, l'étudiant·e apprendra à distinguer entre science psychologique et idéologie psychologiste. Elle ou il deviendra progressivement capable, notamment :

- D'identifier et de décrire les variations de quelques grandes fonctions cognitives au cours des âges de la vie ;

- D'expliquer les expériences de vie relatives à la douleur, au stress, aux émotions, au deuil, au plaisir, etc. ;
- De comprendre et d'analyser les différents modes de communication en jeu dans toute relation interpersonnelle, en particulier dans la pratique médicale, et de développer sa capacité d'entrer en contact avec empathie ;
- D'analyser la diversité des facteurs assurant ou menaçant la santé, ainsi que les possibilités d'intervention pouvant établir un nouvel équilibre ;
- De réfléchir à la place de la psychologie sociale dans les métiers de la santé et dans les relations professionnelles (subordination, conformisme, stéréotypes et discrimination, etc.).

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

La psychologie se caractérise par une irréductible diversité, qui en fait la richesse et qui lui vient des échanges importants qu'elle a toujours entretenus avec d'autres disciplines, que ce soient la biologie, l'éthologie, la neurophysiologie ou la sociologie, l'anthropologie, la linguistique). Elle a jusqu'à ce jour maintenu une relation privilégiée avec la philosophie. Elle se prête donc par excellence à l'interdisciplinarité et au développement de compétences transversales.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'étudiant·e développera sa capacité à changer de perspective, à comprendre la spécificité des différentes approches et à en évaluer les limites. La complexité des phénomènes étudiés lui permettra d'éprouver l'insuffisance d'une approche trop spécialisée et l'apport des approches alternatives. Elle ou il deviendra progressivement sensible à leur possible complémentarité ou, au contraire, à leur incompatibilité. Elle ou il deviendra également capable de penser ces phénomènes en relation avec les autres disciplines. C'est surtout dans ce travail de comparaison, de confrontation et d'évaluation que l'autonomie de l'étudiant·e ainsi que ses capacités réflexives et critiques seront sollicitées.

L'enseignement de la psychologie destiné aux étudiant·e-s qui aspirent à devenir actrices et acteurs dans le domaine de la santé vise à développer une compréhension élargie de la diversité des pratiques et des rapports à la santé. Cela constitue un apport tant pour le développement de la faculté de communiquer que pour la compréhension d'autrui, le respect des personnes et des différences culturelles, de la nature et des configurations que les individus donnent à leur espace de vie individuel ou collectif. L'étudiant·e acquerra par là une meilleure compréhension de la signification du champ de la santé dans la société contemporaine, ce qui le/la rendra capable de mieux réfléchir au sens de sa pratique professionnelle au sein de la société en général.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

« Santé » et « maladie » sont des mots très courants. Impossible cependant de laisser le sens de ces notions flotter, dès lors que les métiers de la santé sont tenus de mettre en œuvre des conceptions de la santé qui, faute précisément de définition et de réflexion,

pourraient conduire à perdre de vue que la prévention des maladies n'épuise pas le soin de la santé : en effet, la santé n'est-elle qu'absence de maladies ? Et la maladie n'est-elle qu'une santé diminuée, à laquelle on aurait supprimé quelque chose d'utile ou ajouté quelque chose de néfaste ? Il est permis d'en douter, car la maladie ne diffère pas de la santé seulement quantitativement.

Dans le volet psychologie de la discipline intégrée intitulée « éthique et santé », il s'agit donc d'étendre les connaissances objectives portant sur la santé – de concert avec les sciences expérimentales, mais aussi de susciter au sujet de la santé la plus grande réflexivité possible – avec le support de l'enseignement d'éthique dispensé dans le volet philosophie. La formation dans les savoirs théoriques et pratiques conduisant aux métiers de la santé s'accompagne ainsi d'un questionnement sur les conceptions de la santé et de la maladie qui orientent et sous-tendent les activités humaines qui en ont la charge. Faire apparaître la nécessité et l'utilité de ce questionnement et le porter aussi loin que possible est un enjeu décisif de cet enseignement.

S'occuper professionnellement de santé, c'est réaliser des actions nécessaires, qui renvoient toujours aussi à soi-même, obligeant à un retour conscient sur soi qui est la condition de l'écoute libre d'autrui et de la sollicitude. Dans ce domaine professionnel, l'enseignement de la psychologie en particulier a pour vocation de montrer la différence entre l'action sur des êtres humains et l'influence exercée sur des processus physiques, techniques ou biologiques. Par là même, il va à la rencontre du questionnement éthique, philosophiquement nourri : quelles actions puis-je faire et assumer sans que cela ne me plonge dans la crainte de mal faire, à soi et à autrui ?

Domaine professionnel Travail social

Géographie (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes de préparation, 15 minutes d'interrogation.

Contenus et modalités de l'examen: fixés par le chef-fe de file de l'établissement.

Objectifs généraux de la discipline

La géographie a pour but d'étudier les rapports entre l'espace et les sociétés qui l'habitent, l'organisent, le modifient.

En se situant, en analysant, quantifiant, qualifiant et comparant les espaces terrestres à échelles différentes, l'étudiant-e prendra conscience de son environnement et de l'évolution de celui-ci; il saisira les interactions entre les facteurs économiques, physiques, politiques, culturels et sociaux; en cela, il se rendra compte que l'espace est un enjeu, que l'espace est organisé et modifiable et, de ce fait, qu'il en est responsable et détient un pouvoir d'action.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Approfondissement des sujets d'étude abordés en 1^{er} année. On pourra porter un accent plus particulier sur des thèmes spécifiques à ce domaine professionnel, tels que: les liens entre rapports sociaux et rapports spatiaux, l'appropriation et la gestion du territoire, les contrastes urbains, la démographie et les enjeux de genre, la démographie, la géographie de la santé, etc.

Économie et droit (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: Examen oral de 15 à 20 minutes avec un temps de préparation entre 30 et 40 minutes.

Contenus et modalités de l'examen: programme de 3^e année.

Objectifs généraux de la discipline

La discipline Économie et le droit dans le domaine professionnel *Travail social* vise à donner des bases dans le domaine professionnel visé, ainsi qu'à approfondir les compétences et les connaissances générales dans ces matières.

Le cours vise à donner des compétences solides et approfondies sur les aspects centraux du travail social, comme les assurances sociales et le rôle de l'État.

En complément du cours d'économie et droit de première année, ce cours vise à donner aux étudiant·e·s des compétences et des connaissances en économie politique sur des thématiques où des liens avec le travail social peuvent être établis.

Compétences disciplinaires — domaines d'apprentissage

Thèmes obligatoires

- Rôle de l'État et fiscalité ;
- Crises économiques et sociales ;
- Le droit des personnes, de la famille et des successions ;
- Prévoyance sociale et autres assurances ;
- Notions de comptabilité.

Suggestions de sujets

- Droit des obligations et divers contrats ;
- Droit du travail ;
- Monnaie et stabilité des prix ;
- Actualités économiques et juridiques.

À chaque fois que cela est possible ou nécessaire, il sera fait des études de cas actuels. Des projets pourront aussi être proposés aux étudiant·e·s pour illustrer la matière.

Philosophie (enseignement en 3^e année, discipline intégrée)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes + 30 minutes de préparation.

L'examen, qui est commun aux trois disciplines du domaine des sciences sociales, portera sur un document (extrait d'ouvrage, article de presse, illustrations, etc.) qu'il s'agira d'expliquer, d'interpréter et d'éclairer à partir des perspectives propres à au moins deux des disciplines du domaine des sciences sociales.

Objectifs généraux de la discipline

Ce qu'on nomme « philosophie » depuis plus de deux mille ans consiste essentiellement dans un questionnement et une réflexion qui examinent les concepts sous lesquels nous pensons le monde, l'existence humaine et les problèmes vécus par l'individu dans la société de son temps.

Le questionnement et la réflexion philosophiques examinent ces concepts sous l'aspect de leur origine, de leur sens et de leur validité, – de leur application aux faits observables dans les diverses sciences humaines et naturelles, – de leur implication dans les diverses sphères de l'agir, du faire et de la contemplation. Ils visent l'usage maîtrisé de ces concepts et ils sont axés sur le souci de les *repenser* dans leur origine et dans une réalité en devenir pour en révéler la portée et les limites.

La philosophie est donc une démarche de la pensée dont les éléments centraux sont le questionnement et la réflexion. Son enseignement permet aux étudiant·e-s de s'orienter dans la pensée comme dans l'action par l'exercice du questionnement, la création de problématiques et, dans cette perspective précisément, par la pratique du raisonnement et de l'argumentation. Concrètement, cet enseignement développe surtout, chez les étudiant·e-s, la capacité de se confronter à des situations complexes et inédites, de remettre en question continuellement les pensées qui guident la vie professionnelle et personnelle, de s'engager dans la société et dans l'existence en commun et, finalement, de donner une cohésion à leur culture générale.

Dans chaque domaine professionnel de l'École de culture générale pour Adultes, on suivra cinq grands axes du questionnement philosophique (métaphysique et anthropologique, épistémologique, pédagogique, éthique, esthétique) pour donner le plus de perspectives possible. Toutefois, quand un ou plusieurs de ces axes permettent d'entrer de manière significative dans le domaine professionnel à explorer (voir ci-après), on s'y engagera de façon résolue dans le but de faire apparaître quelques-unes des problématiques que l'approche philosophique contribue à y ouvrir à la recherche. Les choix possibles quant à ces problématiques ne sauraient être enfermés strictement dans l'esquisse programmatique proposée dans le cadre des contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel visé.

Vu le caractère propre de l'interrogation philosophique, chaque enseignant-e fera usage de la plus grande liberté dans le choix des modes et des moyens d'enseignement qu'elle ou il jugera propres à réaliser les objectifs énoncés ici, selon le domaine professionnel à explorer.

Axe éthique

Dès sa naissance, la philosophie est préoccupée par la faculté d'agir spécifiquement humaine, son origine, sa portée, les normes qui la règlent, les valeurs qui l'orientent et permettent de juger et d'assumer la responsabilité d'une action. Les penseurs anciens et modernes se sont préoccupés de discerner ce qui relève de la nécessité objective et ce qui relève de la conduite librement choisie (conduite normative) en fonction des fins poursuivies.

En ce sens, la philosophie peut être normative et axiologique à la différence des sciences. Or, si les normes se fixent à l'aide de mesures idéales ou calculées, les valeurs dépendent de la capacité de s'interroger et d'explicitier les fins qui orientent l'action. Le questionnement éthique vise à rendre l'individu capable d'évaluations, de jugements autonomes qui ne peuvent pas être simplement repris de valeurs dominantes, et d'un authentique questionnement sur le sens de son action.

Éveiller au questionnement éthique, c'est donc donner aux étudiant-e-s les moyens de ne pas se trouver désarmé-e-s face à des problèmes qui ébranlent les valeurs sociales ou personnelles de référence.

Axe métaphysique et anthropologique

Il s'agit d'introduire les étudiant-e-s au questionnement philosophique qui peut porter sur les différents modes d'être au sens fort du terme, en examinant en particulier les concepts de matière, vie, homme, femme, âme, corps, langage, Dieu, espace-temps, origine, causalité, finalité et sens, entre autres.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Au terme de l'année, les étudiant-e-s sont capables de :

- De décrire et de critiquer les préjugés, les modes de pensée dominants, les prétentions des diverses formes de savoir ;
- D'établir des liens entre les questionnements philosophiques découverts dans les textes et les questions personnelles et existentielles qui se posent à chacun-e, notamment celles qui concernent l'identité, les relations à autrui, l'environnement social, culturel, scientifique et technique, naturel, et les événements de l'actualité ;
- De maîtriser les divers modes de l'investigation philosophique (repérage et analyse d'une situation complexe, définition et position de problème, clarification des concepts fondamentaux et des règles de la recherche, interrogation des présupposés, anticipation des conséquences, clarté de l'expression, recherche de cohérence et d'objectivité) ;
- De matérialiser leur capacité de synthèse à l'écrit ou oralement ;

- De dialoguer avec elles-mêmes ou eux-mêmes, dialoguer avec les auteur·e·s dans leur contexte, avec les camarades de classe et l'enseignant·e, avec une attitude d'écoute et d'ouverture ;
- D'interroger leurs propres opinions, élaborer une réflexion structurée, modifier leur propre pensée, construire une argumentation ;
- De discuter des valeurs de manière réfléchie et pondérée, se décider de façon clairvoyante et juger dans un souci de respect et de tolérance ;
- De réfléchir sur le statut de la personne, sur la dignité humaine, sur l'être humain comme sujet de droits et de devoirs, sur la liberté, le bonheur, l'être humain en société (politique, justice et communication), et sur l'existence historique de l'État ;
- D'établir et d'expliquer quelques moments décisifs dans l'histoire de la pensée du lien social ;
- De développer une réflexion sur la dimension sociale (« l'être-en-relation » ou « l'être-ensemble ») de l'humain.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement de la philosophie intervient comme un élément essentiel dans une formation intellectuelle cohérente, soucieuse de comporter une dimension critique. Il encourage la pratique d'un langage clair et rigoureux, un usage critique et maîtrisé des concepts, il favorise le sens du dialogue et de la discussion d'idées exercée et informée, il prépare de façon privilégiée aux grands débats auxquels les étudiant·e·s seront amené·e·s à prendre part en tant que citoyen·ne·s libres et responsables, il participe de façon significative au développement de l'intelligence et de la personnalité des étudiant·e·s, de leur capacité à se situer dans le monde et à structurer leur pensée et leur discours.

La dimension réflexive de l'enseignement de la philosophie détermine la place à réserver et le sens à donner à l'argumentation (sa pratique, sa remise en question, l'investigation de ses soubassements logiques et la mise en évidence critique des dispositifs rhétoriques qui l'irriguent). Développer la capacité à défendre ses propres idées est une tâche incontournable que l'enseignement de la philosophie abordera en considérant l'importance de rassembler sélectivement, d'ordonner, de structurer par le travail de la pensée l'afflux surabondant d'informations qui nous arrivent aujourd'hui.

Apprendre à philosopher implique la rencontre et la pratique des textes qui constituent dans notre tradition un riche corpus. Textes dans lesquels se dépose la pensée et qui constituent à ce titre un support incontournable de l'enseignement. Par la lecture, il s'agit donc d'établir un dialogue spécifique avec les textes, les questionnements qu'ils nous transmettent jusque dans le monde contemporain, avec l'enseignant·e de philosophie et les camarades de classe. L'enseignant·e, comme les textes eux-mêmes, est un·e intermédiaire qui renvoie les étudiant·e·s à elles-mêmes ou à eux-mêmes, à leur propre réflexion, à leur capacité de se questionner et leur permet de se découvrir lié·e·s, c'est-à-dire relié·e·s par des questionnements qui les concernent et dépassent leur individualité. Elles ou ils se trouvent ainsi confronté·e·s aux exigences de la solitude, de la responsabilité, du partage amical et de la liberté propre à l'activité de penser.

Lire le texte d'un-e philosophe permet ainsi de construire des médiations, sur lesquelles s'articuleront les expériences, trop souvent non dites, propres à toute existence : la mort, le corps, l'âme, l'amour, la souffrance, l'origine, la finalité, etc.

Dans une visée intégrative, l'enseignement de philosophie veillera tout particulièrement à l'établissement de liens significatifs avec les deux autres disciplines du domaine d'études, la psychologie et la sociologie. Le cours de philosophie dialoguera autant que possible avec ces disciplines.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la philosophie favorise la réflexion sur l'environnement social, culturel, politique, économique, technique et naturel. Il forme l'esprit critique, lequel augmente la résistance, par la raison, aux aléas sociaux et dispose à l'autonomie. La responsabilité civique est ainsi éveillée et encouragée.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

En complément des enseignements dispensés dans les deux autres disciplines du domaine d'études (psychologie et sociologie), – l'enseignement de la philosophie favorisera l'intérêt pour les relations humaines et la disposition pour l'engagement social de deux manières :

1°) en augmentant les ressources à disposition des étudiant-e-s pour mener une réflexion sur les structures historiques, sociales, politiques, économiques, juridiques de nos sociétés actuelles et leur évolution :

- On montrera en particulier les différentes conceptions de la socialité (l'être humain est-il un être social par nature ? Faut-il un contrat social pour déterminer le vivre-ensemble, c'est-à-dire le rapport de l'individu à sa communauté ?) ;
- On fera apparaître l'émergence moderne du sujet individuel, de sa liberté et de ses droits tels que nous les concevons aujourd'hui dans nos sociétés libérales et démocratiques, et cela par opposition à d'autres sociétés existantes ;
- On interrogera l'influence qu'a pu produire sur l'humanité le processus de civilisation.

Ainsi, les étudiant-e-s pourront devenir conscient-e-s et mesurer combien la question sociale est inséparablement éthique et politique, y compris dans l'engagement social.

2°) en proposant un enseignement de philosophie dans lequel une attention toute particulière sera accordée à la philosophie pratique ou éthique.

Psychologie (enseignement en 3^e année, discipline intégrée)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes + 30 minutes de préparation.

L'examen, qui est commun aux trois disciplines du domaine des sciences sociales, portera sur un document (extrait d'ouvrage, article de presse, illustrations, etc.) qu'il s'agira d'expliquer, d'interpréter et d'éclairer à partir des perspectives propres à au moins deux des disciplines du domaine des sciences sociales.

Objectifs généraux de la discipline

« Connais-toi toi-même ! ». Gravée sur le portique du temple d'Apollon à Delphes, cette inscription nous enjoint à mieux savoir qui nous sommes, sans doute parce que nous l'ignorons. L'invitation à la découverte de soi vient donc de loin, et la psychologie l'a reprise à son compte.

C'est au XIX^e siècle que la psychologie s'est constituée, tout à la fois comme une science humaine et comme une science expérimentale. Les objets dont elle s'est saisie ne sauraient être énumérés de manière exhaustive : ils vont de l'émotion à l'influence sociale, de la mémoire au développement de l'intelligence, de l'identité à l'obéissance, des troubles de la personnalité à la communication, etc. Elle a d'autre part abordé ces différents aspects de la vie humaine selon une grande variété d'approches et de méthodes.

Son enseignement mettra en évidence l'amplitude de son champ de recherche et quelques-unes de ses méthodes. Il s'efforcera de montrer aux étudiant·e·s comment les connaissances psychologiques s'élaborent à partir d'interrogations, d'hypothèses, d'observations organisées, de méthodes d'investigation et de recherches. Il s'attachera à rendre sensible la spécificité de la psychologie en la mettant en rapport, sur des thématiques analogues, avec les approches d'autres disciplines, au premier rang desquelles la philosophie et la sociologie.

Par la nature même de ses sujets et par la manière de les aborder, l'étude de la psychologie conduit à une découverte de soi et d'autrui par l'intermédiaire de l'étude, de la lecture, de la discussion et de la réflexion critique. C'est dans le contact avec un savoir théoriquement élaboré que l'étudiant·e sera amené·e à mieux se connaître comme personne individuelle et comme personne sociale.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage.

Les sujets étudiés seront envisagés en tant qu'ils relèvent à la fois d'une démarche fondée sur la recherche ou l'observation et d'une élaboration théorique. À ce titre, ils seront abordés grâce à des lectures d'ouvrages, d'articles, d'analyses de documents (observations de terrain, données expérimentales, histoires de cas, entretiens), touchant

aussi bien les conduites individuelles que les conduites collectives. L'enseignement cherchera à rendre compréhensibles les connaissances psychologiques et quelques-unes de leurs approches. Celles-ci seront remises dans le contexte de leur élaboration et de leur motivation. Sans viser à une spécialisation, les questions de méthodes seront donc thématisées.

Par là, l'étudiant·e apprendra à distinguer entre science psychologique et idéologie psychologiste. Il deviendra progressivement capable, notamment, au terme de l'année :

- De situer la psychologie dans l'histoire et de la distinguer des autres « sciences humaines » ;
- De décrire les principales méthodes, leurs présupposés et quelques applications de la psychologie ;
- De situer et de décrire les principales approches de la psychologie, ainsi que de reconnaître et d'utiliser leurs notions de base ;
- De décrire et d'interroger le développement de la personne dans la pluralité de ses dimensions et selon différentes approches ;
- De se familiariser avec certains des grands modèles de la communication ;
- De reconnaître et d'utiliser les notions de base de la psychologie sociale ;
- De décrire et d'interroger les principales recherches en psychologie sociale ;
- De développer une réflexion sur la dimension sociale de l'être humain, notamment sur l'influence sociale, l'identité sociale, les cultures et la perception sociale ;
- De développer une réflexion sur les notions de santé et pathologie.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

La psychologie se caractérise par une irréductible diversité, qui en fait la richesse et qui lui vient des échanges importants qu'elle a toujours entretenus avec d'autres disciplines, que ce soient la biologie, l'éthologie, la neurophysiologie ou la sociologie, l'anthropologie, la linguistique. Elle a jusqu'à ce jour maintenu une relation privilégiée avec la philosophie. Elle se prête donc par excellence à l'interdisciplinarité et au développement de compétences transversales.

L'étudiant·e développera sa capacité à changer de perspective, à comprendre la spécificité des différentes approches et à en évaluer les limites. La complexité des phénomènes étudiés lui permettra d'éprouver l'insuffisance d'une approche trop spécialisée et l'apport des approches alternatives. Elle ou il deviendra progressivement sensible à leur possible complémentarité ou, au contraire, à leur incompatibilité. Elle ou il deviendra également capable de penser ces phénomènes en relation avec les autres disciplines. C'est surtout dans ce travail de comparaison, de confrontation et d'évaluation que l'autonomie de l'étudiant·e ainsi que ses capacités réflexives et critiques seront sollicitées.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la psychologie destiné aux étudiant-e-s qui aspirent à devenir actrices et acteurs dans le domaine du travail social vise à développer une compréhension élargie de la diversité des institutions et des pratiques contribuant à favoriser l'insertion et l'intégration de l'individu dans la société. Cela constitue un apport tant pour le développement de la faculté de communiquer que pour la compréhension d'autrui, le respect des personnes et des différences culturelles, de la nature et des configurations que les individus donnent à leur espace de vie individuel ou collectif. L'étudiant-e acquerra par là une meilleure compréhension de la signification du champ du travail social à notre époque, ce qui la ou le rendra capable de réfléchir au sens et aux enjeux de sa pratique professionnelle au sein du monde contemporain.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Ayant pour fonction de favoriser l'insertion et l'intégration de l'individu dans la société, les métiers du travail social doivent, dans les sociétés libérales et démocratiques qui sont les nôtres, non seulement contribuer à socialiser l'individu, mais encore lui permettre de devenir un sujet autonome et individualisé.

Or, la psychologie est particulièrement bien placée pour éclairer ce double phénomène de socialisation et de subjectivation. Elle permet en effet de comprendre comment le sujet humain se développe dans les différentes dimensions de sa personnalité et comment, en tant qu'« être-en-relation », il interagit avec ses semblables. Elle montre en outre que les interactions sociales concourent massivement à la construction de l'identité personnelle. Que ce soit par l'étude de la cognition, de la vie affective ou de la communication interpersonnelle, la psychologie apparaît dès lors incontournable quand il s'agit d'expliquer les conduites individuelles et sociales de l'être humain. En mettant enfin en évidence les pathologies qui entravent le sujet dans son développement et dans son existence, elle attire aussi l'attention sur les conditions requises par la « réussite » des processus de socialisation et d'individuation.

On pourra ainsi aborder le thème du développement individuel à travers les différents âges de la vie et se familiariser avec l'un ou l'autre des principaux modèles de la communication.

Puis, il conviendra d'approfondir le domaine de la psychologie sociale et celui des pathologies mentales. On s'intéressera alors par exemple aux mécanismes produisant du conformisme, de la soumission ou de la stigmatisation, ainsi qu'à certaines des formes de souffrance psychique caractéristiques de la vie contemporaine.

On veillera, dans l'étude de chaque thème, à diversifier les approches théoriques et à situer celles-ci dans leur contexte historique et social. On accordera enfin, dans une visée intégrative, une attention toute particulière à l'établissement de liens significatifs avec les deux autres disciplines du domaine d'études que sont la philosophie et la sociologie.

Sociologie : 3^e année (enseignement en 3^e année, discipline intégrée)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes + 30 minutes de préparation.

L'examen, qui est commun aux trois disciplines du domaine des sciences sociales, portera sur un document (extrait d'ouvrage, article de presse, illustrations, etc.) qu'il s'agira d'expliquer, d'interpréter et d'éclairer à partir des perspectives propres à au moins deux des disciplines du domaine des sciences sociales.

Objectifs généraux de la discipline

L'enseignement de la sociologie et des problématiques sociales variées vise à introduire un regard sociologique (esprit critique, argumentation, prise de distance). Il devrait permettre à l'étudiant-e d'acquérir des connaissances utiles à la compréhension de la société dans laquelle elle ou il vit, saisir la complexité et la diversité des organisations et des structures sociales, ainsi que les éléments qui occasionnent le changement sociétal.

De plus, l'étudiant-e devrait être amené-e à comprendre les liens qui unissent l'individu au groupe à l'intérieur des systèmes sociaux, à réfléchir sur les valeurs et les croyances qui guident son action.

Enfin, l'enseignement d'une telle discipline permet de faire un exercice de décentrement de soi afin de mieux saisir et interpréter le monde multiculturel dans lequel nous vivons.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Le cours de sociologie devra introduire la question du lien social en explorant le réseau complexe d'interrelations dans lequel s'inscrit l'individu (couple, famille, groupes, classe sociale, communauté, société, État-nation). Il mettra ainsi en lumière, sur la base de thématiques liées prioritairement aux métiers du travail social (par exemple: enfance, handicap, vieillesse, délinquance, chômage, etc.), les normes sociales qui orientent les conduites de l'individu et définissent les différents rôles que celui-ci est amené à jouer dans sa vie.

Le cours de sociologie pourra aborder la réflexion sur certaines des grandes théories de la société échafaudée par la sociologie au cours de son histoire. Il mettra ainsi l'étudiant-e en contact avec certains des principaux courants de la discipline et lui donnera ainsi l'occasion de se familiariser avec différentes approches théoriques et méthodologiques qu'il s'efforcera toujours de situer dans leur contexte historique et social. On peut également attendre que les étudiant.es soient capables de mettre sur pieds une enquête sociologique (questionnaires ou entretiens) de dimensions modestes, mais menée dans les règles de l'art.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Des liens significatifs avec les deux autres disciplines du domaine d'études que sont la psychologie et la philosophie feront partie des objectifs. Des articulations avec les domaines de la psychologie et de la philosophie politique s'avéreront à cet égard particulièrement fructueuses.

Les possibilités de thématiques interdisciplinaires avec les domaines suivants : « Langue et communication », « Littérature et culture », « Diversité et tolérance » et « Santé » sont inhérentes à la sociologie. D'autres liens peuvent être proposés avec des sujets ciblés en lien avec les thématiques telles que l'écologie, le numérique, le politique.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Pour la sociologie, l'individu est le produit d'une fabrication sociale. Que ce soit dans ses manières de penser, de sentir ou d'agir, il est en effet déterminé en profondeur par son environnement social et par les relations d'interdépendance qu'il entretient avec ses semblables. Comme leur fonction est de favoriser l'insertion ou la réinsertion des individus les plus vulnérables dans la société, les métiers du travail social contribuent de manière décisive à la socialisation et donc à la fabrication sociale de l'individu.

Le cours de sociologie se proposera par conséquent d'étudier, à partir de contextes historiques et culturels variés, comment l'individu se constitue dans sa singularité au travers de ses interactions avec autrui. À cet égard, il mettra tout particulièrement l'accent sur les institutions et les pratiques qui assurent l'intégration de l'individu dans la société, et examinera par conséquent également les mécanismes de domination, d'exclusion ou d'exploitation qui peuvent être mobilisés à cet effet. Il fera ainsi apparaître les inégalités et les souffrances qui accompagnent le processus de socialisation qui, dans nos sociétés modernes, est en même temps un processus d'individualisation.

Arts visuels (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

Le langage visuel, utilisé universellement, est témoin des différentes cultures et reflète les tendances fortes de notre temps. Dans notre société c'est un véhicule de communication et d'expression important. Approcher, connaître et savoir utiliser ce langage est nécessaire pour pouvoir se situer dans un environnement culturel et social, mais aussi pour questionner et comprendre le monde. L'enseignement des arts visuels doit permettre :

- D'acquérir les moyens pour développer une attitude ouverte et critique face aux domaines visuels tels qu'arts plastiques, architecture, photographie, vidéo, cinéma, médias, design ;
- De stimuler la sensibilité au domaine visuel, de donner un sens à un travail personnel, de comprendre les enjeux et l'engagement nécessaire à toute création.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant-e-s sont capables de :

Prolonger l'exercice du « Voir » :

- S'approprier l'environnement par l'observation du paysage, d'architectures, de volumes dans l'espace proche (perspective, éclairage, matières, rendu des volumes).

Techniques: crayon, lavis, fusain, plume, stylo bille, stylo feutre etc.

Prolonger l'exercice du « Faire » par le traitement de l'image :

- Passage de la figuration à l'abstraction. ;
- Approche de la relation texte/image, illustration.

Techniques: toutes les techniques liées à la création d'une image avec un accent mis sur la couleur.

Étude du Volume : étude des formes et de leur relation à l'espace.

- Création de maquettes à partir de matériaux divers, de carton, de papier, etc. ;
- Modelage de volumes complexes ;
- Initiation à la mise en couleur des volumes ;
- Initiation à l'installation et à la performance.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

En fonction des ressources à disposition, il serait envisageable de donner des cours d'initiation à l'infographie et à l'image numérique.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

L'accent sera mis sur des notions de base telles que :

- Le dessin d'observation (proportions, étude de la ligne et du trait, travail des valeurs) ;
- Le travail autour de la couleur (peinture, gravure) et de la relation texte/image au travers d'une approche du design graphique ;
- La mise en évidence de l'élaboration de projets personnels et de la gestion des paramètres (processus créatif et gestion du temps) liés à ces enjeux.

Une initiation à la culture artistique est nécessaire également, car il s'agit de prendre en charge une formation visant à éveiller la curiosité et l'ouverture d'esprit.

Pour des étudiant·es en formation dans le domaine professionnel du travail social, il est intéressant de relever que de nombreuses études scientifiques décrivent les mécanismes de la pratique des arts visuels et de l'observation des œuvres d'art comme autant de capacité à développer (entre autres) son empathie (i.e. Diversité et tolérance).

Musique (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'étudiant·e de se situer dans son environnement socioculturel.

Elle contribue à l'épanouissement harmonieux de ses capacités émotionnelles, intellectuelles et psychomotrices. Basée sur l'équilibre entre ces facultés, l'étude et la pratique de la musique mettent en relation les perceptions, la compréhension et l'expression; elles favorisent chez l'étudiant·e l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir différentes cultures musicales permet d'éveiller la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant. Les apprentissages sont renforcés par des sorties accompagnées au concert et au spectacle qui facilitent la participation et l'intégration de l'étudiant·e à la vie musicale publique, classique ou contemporaine.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Compétences disciplinaires	Domaines d'apprentissage	Moyens didactiques
Accompagner et conduire un groupe, avec un instrument portatif, dans une interprétation vocale (guitare, ukulélé, accordéon, clavier, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Pratique instrumentale• Pratique vocale• Direction d'ensembles	<ul style="list-style-type: none">• Chant collectif• Utilisation d'instruments de musique• Lecture de grilles harmoniques• Initiation à la direction
Chanter seul·e-s dans leur tessiture et tenir une partie dans une polyphonie vocale	<ul style="list-style-type: none">• Pratique vocale• Appareil phonatoire	<ul style="list-style-type: none">• Chant collectif et individuel avec ou sans accompagnement• Répertoire d'œuvres variées polyphoniques ou non• Jeux et improvisations collectives

Analyser des phénomènes sonores en s'appuyant à la fois sur des connaissances scientifiques (acoustique) et sur une approche affective et sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Perception auditive • Conscience auditive • Paramètres des sons • Mémoire des sons 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude des paramètres du son • Créations ou improvisations sonores • Visionnement de documents audio-visuels • Débat d'idées
Décrire des séquences musicales en s'appuyant sur des connaissances théoriques, historiques, géographiques et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute active • Histoire de la musique • Ethnomusicologie • Interculturalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute dirigée, comparative et analytique • Repérage d'éléments musicaux • Recherche documentaire • Visionnement de documents audio-visuels
S'organiser en groupes de manière autonome dans le cadre de projets communs et d'ateliers pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de projets • Planification • Gestion de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Créations de groupe • Chant collectif sans accompagnement • Réalisations de montages audio-visuels

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement théorique et pratique de la musique vocale et instrumentale développe les capacités individuelles ainsi que des qualités essentielles telles que l'esprit d'ouverture, le sens des responsabilités, la persévérance, l'autodiscipline et la concentration.

La pratique musicale développe la coopération, l'interprétation au sein d'un groupe et la réalisation de projets.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions, elle renforce la créativité. Les étudiant-e-s affinent leurs perceptions, apprennent à être sensibles à celles des autres et développent leur imagination, ce dont elles et ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la musique permet aux étudiant·e·s de croiser différentes expressions artistiques (littérature, poésie, cinéma, architecture, etc.) et leur apprend à s'exprimer par des moyens verbaux et non-verbaux.

Elles ou ils sont amené·e·s à coopérer sur des projets musicaux et à apprécier diverses perspectives, en apprenant à développer leur esprit de tolérance.

Elles ou ils apprennent à développer un discours critique et nuancé sur les œuvres qu'elles et ils rencontrent et qu'elles et ils créent.

La musique renforce la confiance en soi et développe l'empathie.

Par la pratique régulière du chant et de leur instrument, les étudiant·e·s affinent leurs perceptions corporelles (posture, respiration, ouïe).

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Dans la perspective d'acquérir les outils nécessaires à la communication, les étudiant·e·s sont appelé·e·s à développer leur capacité d'ouverture et d'écoute, ainsi que l'esprit de collaboration pour s'organiser et travailler efficacement en groupe.

Ils apprennent à affiner leur sensibilité, à faire preuve de confiance en eux-mêmes et à se montrer à l'aise dans les rapports sociaux.

Domaine professionnel Pédagogie

Biologie (enseignement en 3^e année, discipline intégrée)

Examen de certificat ECGA ✓

La biologie, la chimie et la physique dans l'option pédagogie font l'objet d'un seul examen. La discipline examinée sera déterminée par tirage au sort.

Oral: 15 minutes de préparation, 15 minutes d'interrogation.

Objectifs généraux de la discipline

Dégager, en approfondissant les connaissances acquises en 2^e année, une vision globale du vivant permettant d'en appréhender la cohérence et la fragilité.

En plus des objectifs de 2^e année qui restent pertinents, les étudiant-e-s sont capables de :

- Établir des relations entre le sol, les végétaux et les animaux ;
- Analyser et expliciter l'adaptation des êtres vivants à leur biotope ;
- Déterminer un végétal, un champignon ou un animal grâce à des critères simples et connus ;
- Établir des liens de parenté entre espèces.

Pour aborder les différents thèmes, il est possible d'utiliser un organisme comme fil rouge (une plante, un animal, etc.).

Les principaux thèmes abordés durant cette année sont :

- Reproduction ;
- Évolution ;
- Écologie.

Suggestions pour les travaux pratiques :

- Observations de bactéries, champignons, végétaux et animaux ;
- Détermination et anatomie comparée ;
- Respiration, fermentation, photosynthèse ;
- Étude d'écosystèmes sur le terrain ;
- Expériences de physiologie.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'élaboration de projets, les travaux de groupe, les expériences sur le terrain et en laboratoire, développent les aptitudes pratiques et d'apprentissage ainsi que les compétences réflexives et sociales.

L'autonomie est développée à tous les niveaux, en particulier par la recherche de différentes sources d'information.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

La connaissance du vivant et de toutes ses interactions contribue à assimiler les notions de durabilité et d'agir en citoyen·ne responsable.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

La vision globale du vivant acquise lors de cette formation permet la compréhension des phénomènes et des processus intervenant dans la nature.

Chimie (enseignement en 3^e année, discipline intégrée)

Examen de certificat ECGA ✓

La biologie, la chimie et la physique dans l'option pédagogie font l'objet d'un seul examen. La discipline examinée sera déterminée par tirage au sort.

Oral: 15 minutes de préparation, 15 minutes d'interrogation.

Objectifs généraux de la discipline

En plus des objectifs de 2^e année qui restent pertinents, la chimie dans le domaine de la pédagogie a pour objectif d'élargir la culture générale des étudiant·e·s.

Une attention particulière sera portée à contextualiser les différents thèmes abordés.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e·s sont capables à l'issue de cette année de :

- établir des relations quantitatives simples (par exemple: concentration massique);
- discerner les principales réactions chimiques de la vie quotidienne (par exemple dissolution, précipitation, acide-base, oxydoréduction...);
- avoir conscience du caractère énergétique des réactions chimiques.

Chimie organique :

- nommer et dessiner la structure générale des chaînes carbonées ;
- reconnaître les principaux groupes fonctionnels ;
- identifier les principales molécules liées au domaine du vivant.

D'autres thématiques pourront également être abordées selon les choix de l'enseignant·e et en adéquation avec les objectifs et les compétences disciplinaires du domaine professionnel visé.

Les étudiant·e·s approfondissent et mettent en relation les notions fondamentales qu'ils ont acquises dans les différentes disciplines du domaine d'études.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

Ils apprennent à énoncer clairement des faits scientifiques – oralement et par écrit – et acquièrent une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation.

Ils s'entraînent à raisonner selon des modèles.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement leur permet de mener à bien des travaux de recherche de façon autonome, individuelle ou en groupe et avec persévérance et d'introduire des éléments de référence scientifiques dans la vie quotidienne.

L'enseignement de la chimie, partie intégrante des sciences expérimentales, encourage les étudiant·e·s à exercer un sens critique à l'égard des informations véhiculées par les médias et participe à l'éducation en faveur du développement durable.

Il a par ailleurs pour objectif de promouvoir chez les étudiant·e·s la collaboration, l'ouverture d'esprit et l'aptitude au débat.

Il doit enfin développer leur capacité à s'exprimer en qualité de citoyennes et de citoyens sur des questions politiques, sociales et de santé publique en relation avec les sciences expérimentales.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

La chimie en tant que discipline des sciences expérimentales contribue aux objectifs suivants :

- Les étudiant·e·s sont capables d'expliquer des notions, des théories et des modèles qui sont les fondements de la chimie ;
- Les étudiant·e·s sont capables de décrire des phénomènes et des processus intervenant dans la nature, la technique et la société ;
- Les étudiant·e·s sont capables de s'exprimer avec aisance à l'oral et à l'écrit dans la langue de l'enseignement ;
- Les étudiant·e·s ont conscience de l'influence des phénomènes chimiques sur leur santé physique et ils sont en mesure de promouvoir la santé.

Physique (enseignement en 3^e année, discipline intégrée)

Examen de certificat ECGA ✓

Contenu et modalité de l'examen: tirage au sort de la branche au moins une semaine avant la fin des cours (l'examen porte soit sur la biologie, soit sur la chimie, soit sur la physique).

Oral: 15 minutes de préparation, 15 minutes d'interrogation.

Objectifs généraux de la discipline

En relation avec les objectifs et les compétences du domaine professionnel *Pédagogie*, on couvrira durant cette 3^e année d'études, au moins deux des cinq domaines d'apprentissage que sont la mécanique, l'énergie, l'électricité, l'optique et la physique nucléaire. Certaines notions de première année pourront être consolidées et de nouveaux thèmes seront abordés.

Mécanique, par exemple les thèmes suivants :

- Cinématique, forces.

Énergie, par exemple les thèmes suivants :

- Formes d'énergie et leurs transformations ;
- Énergie sous forme thermique, propriétés thermiques de la matière, chaleur, dilatation ;
- Conservation de l'énergie.

Électricité, par exemple les thèmes suivants :

- Électrostatique ;
- Circuits électriques ;
- Notions de magnétisme.

Optique, par exemple les thèmes suivants :

- Optique géométrique (ombres, réflexion, réfraction, lentilles) ;
- Caractéristiques et propriétés de la lumière, la lumière en tant qu'onde.

Physique nucléaire, par exemple les thèmes suivants :

- Radioactivité, les éléments et les isotopes ;
- Loi de la décroissance radioactive (demi-vie) ;
- Effets biologiques des radiations.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e·s sont capables de :

- Décrire et expliquer les phénomènes élémentaires en langage courant et en employant les termes techniques adéquats ;
- Identifier des relations et de les formuler en tant que lois mathématiques ;
- Donner le résultat de calculs avec la précision voulue et en utilisant l'unité correcte ;
- Énoncer et appliquer quelques lois et principes élémentaires en physique ;
- Collecter et analyser des informations ;
- Acquérir une méthode de travail basée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation ;
- Manipuler du matériel de laboratoire et d'expérimentation ;
- S'exprimer sur des questions sociétales et politiques et environnementales en faisant appel à leurs connaissances en sciences expérimentales.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Un accent tout particulier est mis sur l'expérimentation et la manipulation en laboratoire dans le cadre de TP.

Pour donner une ouverture vers le monde scientifique, l'enseignement en laboratoire permet également l'utilisation d'outils numériques associés à la discipline.

L'approche scientifique contribue à l'autonomie et aux compétences réflexives des étudiant·e·s.

Dans le cadre d'un travail de groupe, les étudiant·e·s collaborent pour avancer dans leurs apprentissages.

Les thématiques liées à l'énergie permettent de prendre conscience de notre consommation et de se positionner pour l'avenir de notre planète et de notre civilisation.

La collecte informatisée des données en laboratoire montre une application particulière du numérique et de la digitalisation.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Les travaux pratiques et le cours permettront aux futur·e·s enseignant·e·s d'acquérir les bases de compréhension qui leur permettra de répondre aux questions de leurs futur·e·s étudiant·e·s.

Les différents travaux pratiques et expériences permettent une ouverture vers des expériences qui pourront ensuite être réalisées à l'attention de jeunes étudiant·e·s.

Géographie (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

La géographie a pour but d'étudier les rapports entre l'espace et les sociétés qui l'habitent, l'organisent, le modifient.

En se situant, en analysant, quantifiant, qualifiant et comparant les espaces terrestres à échelles différentes, l'étudiant·e prendra conscience de son environnement et de l'évolution de celui-ci ; il saisira les interactions entre les facteurs économiques, physiques, politiques, culturels et sociaux ; en cela, il se rendra compte que l'espace est un enjeu, que l'espace est organisé et modifiable et, de ce fait, qu'il en est responsable et détient un pouvoir d'action.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Approfondissement des sujets d'étude abordés en 1^{er} année. On pourra porter un accent plus particulier sur des thèmes spécifiques au domaine professionnel, tels que : les migrations, les questions d'intégration, d'acculturation, d'identité, la confrontation à l'altérité liée au tourisme, la ségrégation urbaine, etc.

Philosophie (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes de passage, 30 minutes de préparation, sur la base d'un document (extrait de livre ou d'article, etc.) qu'il s'agit de situer, d'expliquer et de mettre en perspective de manière réflexive.

Objectifs généraux de la discipline

Ce qu'on nomme « philosophie » depuis plus de deux mille ans consiste essentiellement dans un questionnement et une réflexion qui examinent les concepts sous lesquels nous pensons le monde, l'existence humaine et les problèmes vécus par l'individu dans la société de son temps.

Le questionnement et la réflexion philosophiques examinent ces concepts sous l'aspect de leur origine, de leur sens et de leur validité, – de leur application aux faits observables dans les diverses sciences humaines et naturelles, – de leur implication dans les diverses sphères de l'agir, du faire et de la contemplation. Ils visent l'usage maîtrisé de ces concepts et ils sont axés sur le souci de les *repenser* dans leur origine et dans une réalité en devenir pour en révéler la portée et les limites.

La philosophie est donc une démarche de la pensée dont les éléments centraux sont le questionnement et la réflexion. Son enseignement permet aux étudiant·e·s de s'orienter dans la pensée comme dans l'action par l'exercice du questionnement, la création de problématiques et, dans cette perspective précisément, par la pratique du raisonnement et de l'argumentation. Concrètement, cet enseignement développe surtout, chez les étudiant·e·s, la capacité de se confronter à des situations complexes et inédites, de remettre en question continuellement les pensées qui guident la vie professionnelle et personnelle, de s'engager dans la société et dans l'existence en commun et, finalement, de donner une cohésion à leur culture générale.

Dans chaque domaine professionnel de l'École de culture générale, on suivra cinq grands axes du questionnement philosophique (métaphysique et anthropologique, épistémologique, pédagogique, éthique, esthétique) pour donner le plus de perspectives possible. Toutefois, quand un ou plusieurs de ces axes permettent d'entrer de manière significative dans le domaine professionnel à explorer (voir ci-après), on s'y engagera de façon résolue dans le but de faire apparaître quelques-unes des problématiques que l'approche philosophique contribue à y ouvrir à la recherche. Les choix possibles quant à ces problématiques ne sauraient être enfermés strictement dans l'esquisse programmatique proposée dans le cadre des contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel visé.

Vu le caractère propre de l'interrogation philosophique, chaque enseignant·e fera usage de la plus grande liberté dans le choix des modes et des moyens d'enseignement qu'elle

ou il jugera propres à réaliser les objectifs énoncés ici, selon le domaine professionnel à explorer.

Axe épistémologique

Il s'agit de préparer les étudiant·e·s à opérer un retour réflexif sur l'activité scientifique, et, à cette fin, de leur montrer quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences (qu'est-ce que la méthode expérimentale? qu'est-ce qu'une théorie scientifique? qu'est-ce qu'une hypothèse? quels buts poursuit-on? qu'appelle-t-on « vérité »? etc.), d'interroger les conditions de possibilité des différents modes de la connaissance, de dégager et d'aborder les questions inhérentes à la connaissance en général et, au-delà, les questions des limites de la connaissance humaine, du sens et des fins.

Axe pédagogique

Depuis ses débuts, la philosophie s'interroge sur les conditions d'existence du savoir en général et la possibilité de sa communication comme de sa transmission. Dans cette mesure, la philosophie s'est intensément, et continûment, préoccupée de pédagogie. Elle a ainsi produit un important corpus de textes dans lesquels elle interroge la constitution, la communication et la transmission des diverses formes de connaissance, et révèle par là même les problèmes concernant le développement complet (physique, intellectuel, moral, spirituel) de l'enfant, de l'adolescent et, donc, des femmes et des hommes responsables de leur devenir individuel et social.

Axe éthique

Dès sa naissance, la philosophie est préoccupée par la faculté d'agir spécifiquement humaine, son origine, sa portée, les normes qui la règlent, les valeurs qui l'orientent et permettent de juger et d'assumer la responsabilité d'une action. Les penseurs anciens et modernes se sont préoccupés de discerner ce qui relève de la nécessité objective et ce qui relève de la conduite librement choisie (conduite normative) en fonction des fins poursuivies.

En ce sens, la philosophie peut être normative et axiologique à la différence des sciences. Or, si les normes se fixent à l'aide de mesures idéales ou calculées, les valeurs dépendent de la capacité de s'interroger et d'explicitier les fins qui orientent l'action. Le questionnement éthique vise à rendre l'individu capable d'évaluations, de jugements autonomes qui ne peuvent pas être simplement repris de valeurs dominantes, et d'un authentique questionnement sur le sens de son action.

Éveiller au questionnement éthique, c'est donc donner aux étudiant·e·s les moyens de ne pas se trouver désarmé·e·s face à des problèmes qui ébranlent les valeurs sociales ou personnelles de référence.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Au terme de l'année, les étudiant-e-s sont capables :

- De décrire et de critiquer les préjugés, les modes de pensée dominants, les prétentions des diverses formes de savoirs ;
- D'établir des liens entre les questionnements philosophiques découverts dans les textes et les questions personnelles et existentielles qui se posent à chacune, notamment celles qui concernent l'identité, les relations à autrui, l'environnement social, culturel, scientifique et technique, naturel, et les événements de l'actualité ;
- De maîtriser les divers modes de l'investigation philosophique (repérage et analyse d'une situation complexe, définition et position de problème, clarification des concepts fondamentaux et des règles de la recherche, interrogation des présupposés, anticipation des conséquences, clarté de l'expression, recherche de cohérence et d'objectivité) ;
- De matérialiser leur capacité de synthèse à l'écrit ou oralement ;
- De dialoguer avec elles-mêmes et eux-mêmes, dialoguer avec les auteur-e-s dans leur contexte, avec les camarades de classe et l'enseignant-e, avec une attitude d'écoute et d'ouverture ;
- D'interroger leurs propres opinions, élaborer une réflexion structurée, modifier leur propre pensée, construire une argumentation ;
- De réfléchir sur l'activité scientifique et de décrire quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences ;
- D'établir et d'analyser les questions inhérentes à la connaissance en général (notamment la question des conditions de possibilité, des limites, du sens et des fins) ;
- De discuter des valeurs de manière réfléchie et pondérée, se décider de façon clairvoyante et juger dans un souci de respect et de tolérance ;
- De réfléchir sur le statut de la personne, sur la dignité humaine, sur l'être humain comme sujet de droits et de devoirs, sur la liberté, le bonheur, sur l'être humain en société (politique, justice et communication), et sur l'existence historique de l'État ;
- D'expliquer et d'analyser les problèmes que posent la communication et la transmission de diverses formes de savoir.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement de la philosophie intervient comme un élément essentiel dans une formation intellectuelle cohérente, soucieuse de comporter une dimension critique. Il encourage la pratique d'un langage clair et rigoureux, un usage critique et maîtrisé des concepts, il favorise le sens du dialogue et de la discussion d'idées exercée et informée, il prépare de façon privilégiée aux grands débats auxquels les étudiant-e-s seront amené-e-s à prendre part en tant que citoyen-ne-s libres et responsables, il participe de façon significative au développement de l'intelligence et de la personnalité des étudiant-e-s, de leur capacité à se situer dans le monde et à structurer leur pensée et leur discours.

La dimension réflexive de l'enseignement de la philosophie détermine la place à réserver et le sens à donner à l'argumentation (sa pratique, sa remise en question, l'investigation de ses soubassements logiques et la mise en évidence critique des dispositifs rhétoriques qui l'irriguent). Développer la capacité à défendre ses propres idées est une tâche incontournable que l'enseignement de la philosophie abordera en considérant l'importance de rassembler sélectivement, d'ordonner, de structurer par le travail de la pensée l'afflux surabondant d'informations qui nous arrivent aujourd'hui.

Apprendre à philosopher implique la rencontre et la pratique des textes qui constituent dans notre tradition un riche corpus. Textes dans lesquels se dépose la pensée et qui constituent à ce titre un support incontournable de l'enseignement. Par la lecture, il s'agit donc d'établir un dialogue spécifique avec les textes, les questionnements qu'ils nous transmettent jusque dans le monde contemporain, avec l'enseignant·e de philosophie et les camarades de classe. L'enseignant·e, comme les textes eux-mêmes, est un·e intermédiaire qui renvoie les étudiant·e·s à elles-mêmes ou à eux-mêmes, à leur propre réflexion, à leur capacité de se questionner et leur permet de se découvrir lié·e·s, c'est-à-dire relié·e·s par des questionnements qui les concernent et dépassent leur individualité. Elles ou ils se trouvent ainsi confronté·e·s aux exigences de la solitude, de la responsabilité, du partage amical et de la liberté propre à l'activité de penser.

Lire le texte d'un·e philosophe permet ainsi de construire des médiations, sur lesquelles s'articuleront les expériences, trop souvent non dites, propres à toute existence : la mort, le corps, l'âme, l'amour, la souffrance, l'origine, la finalité, etc.

Dans une visée intégrative, l'enseignement de philosophie veillera tout particulièrement à l'établissement de liens significatifs à la psychologie. Le cours de philosophie dialoguera autant que possible avec la psychologie.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la philosophie favorise la réflexion sur l'environnement social, culturel, politique, économique, technique et naturel. Il forme l'esprit critique, lequel augmente la résistance, par la raison, aux aléas sociaux et dispose à l'autonomie. La responsabilité civique est ainsi éveillée et encouragée.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Préoccupation continue des philosophes, la question pédagogique a donné lieu à un riche corpus de propos et de traités d'éducation ou de pédagogie venus la problématiser. La lecture de textes de différentes époques — de Platon jusqu'aux sciences cognitives actuelles — permettra de voir comment le statut de la connaissance, de ses modes, la hiérarchie des facultés cognitives, le rapport à l'enfance ou encore l'échelonnement social ont été diversement élevés au rang de problèmes majeurs, et donc comment on a pensé différemment les liens d'institution entre les êtres humains, par distinction des liens de nature. Ces mêmes textes révèlent l'urgence vécue de l'institution des êtres humains par eux-mêmes, et les interrogations qu'elle soulève quant aux fins de l'éducation et de l'enseignement (notamment la tension entre

l'autonomie individuelle et le sociocentrisme, c'est-à-dire entre l'émancipation de la personne et son inscription fonctionnelle dans la société telle qu'elle est).

L'enseignement de la philosophie proposera de lire et d'interroger quelques moments dans cette histoire philosophique de l'éducation, de l'Antiquité à nos jours. Par là, il mettra en perspective diverses conceptions de l'enseignement, ses conditions de possibilité, ses modalités, ses limites et son sens. Il permettra aux étudiant·e·s de saisir dans leurs contextes d'apparition et appréhender de façon critique les principaux paradigmes éducatifs et leurs recommandations de méthodes. Il permettra de situer et d'interroger les vues relatives à l'instruction, l'école, les dispositifs pédagogiques et l'éducation en général, considérant massivement les implications éthiques, politiques, sociales.

Psychologie (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes, sur la base d'un document (extrait de livre ou d'article, etc.) qu'il s'agit de situer, d'expliquer et de mettre en perspective de manière réflexive.

Préparation: 30 minutes.

Objectifs généraux de la discipline

« Connais-toi toi-même ! ». Gravée sur le portique du temple d'Apollon à Delphes, cette inscription nous enjoint à mieux savoir qui nous sommes, sans doute parce que nous l'ignorons. L'invitation à la découverte de soi vient donc de loin, et la psychologie l'a reprise à son compte.

C'est au XIX^e siècle que la psychologie s'est constituée, tout à la fois comme une science humaine et comme une science expérimentale. Les objets dont elle s'est saisie ne sauraient être énumérés de manière exhaustive: ils vont de l'émotion à l'influence sociale, de la mémoire au développement de l'intelligence, de l'identité à l'obéissance, des troubles de la personnalité à la communication, etc. Elle a d'autre part abordé ces différents aspects de la vie humaine selon une grande variété d'approches et de méthodes.

Son enseignement mettra en évidence l'amplitude de son champ de recherche et quelques-unes de ses méthodes. Il s'efforcera de montrer aux étudiant·e·s comment les connaissances psychologiques s'élaborent à partir d'interrogations, d'hypothèses, d'observations organisées, de méthodes d'investigation et de recherches. Il s'attachera à rendre sensible la spécificité de la psychologie en la mettant en rapport, sur des thématiques analogues, avec les approches d'autres disciplines, au premier rang desquelles la philosophie et la sociologie.

Par la nature même de ses sujets et par la manière de les aborder, l'étude de la psychologie conduit à une découverte de soi et d'autrui par l'intermédiaire de l'étude, de la lecture, de la discussion et de la réflexion critique. C'est dans le contact avec un savoir théoriquement élaboré que l'étudiant·e sera amené·e à mieux se connaître comme personne individuelle et comme personne sociale.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les sujets étudiés seront envisagés en tant qu'ils relèvent à la fois d'une démarche fondée sur la recherche ou l'observation et d'une élaboration théorique. À ce titre, ils seront abordés grâce à des lectures d'ouvrages, d'articles, d'analyses de documents (observations de terrain, données expérimentales, histoires de cas, entretiens), touchant aussi bien les conduites individuelles que les conduites collectives. L'enseignement cherchera à rendre compréhensibles les connaissances psychologiques et quelques-

unes de leurs approches. Celles-ci seront remises dans le contexte de leur élaboration et de leur motivation. Sans viser à une spécialisation, les questions de méthodes seront donc thématiques.

Par là, l'étudiant·e apprendra à distinguer entre science psychologique et idéologie psychologiste. Elle ou il deviendra progressivement capable, notamment :

- De situer la psychologie dans l'histoire et de la distinguer des autres « sciences humaines » ;
- De décrire les principales méthodes, leurs présupposés et quelques applications de la psychologie ;
- De situer et de décrire les principales approches de la psychologie, ainsi que de reconnaître et d'utiliser leurs notions de base ;
- De décrire et d'interroger le développement de la personne dans la pluralité de ses dimensions et selon différentes approches ;
- De se familiariser avec certains des grands modèles de la communication.
- De comprendre et d'analyser les différents modes de communication en jeu dans la relation pédagogique ; d'analyser la diversité des facteurs favorisant ou nuisant à l'apprentissage, ainsi que la possibilité d'intervenir pour le favoriser ;
- De réfléchir à la place de la psychologie sociale dans la vie scolaire et dans la relation pédagogique (subordination, conformisme, stéréotypes et discrimination, etc.).

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

La psychologie se caractérise par une irréductible diversité, qui en fait la richesse et qui lui vient des échanges importants qu'elle a toujours entretenus avec d'autres disciplines, que ce soient la biologie, l'éthologie, la neurophysiologie ou la sociologie, l'anthropologie, la linguistique. Elle a jusqu'à ce jour maintenu une relation privilégiée avec la philosophie. Elle se prête donc par excellence à l'interdisciplinarité et au développement de compétences transversales.

L'étudiant·e développera sa capacité à changer de perspective, à comprendre la spécificité des différentes approches et à en évaluer les limites. La complexité des phénomènes étudiés lui permettra d'éprouver l'insuffisance d'une approche trop spécialisée et l'apport des approches alternatives. Elle ou il deviendra progressivement sensible à leur possible complémentarité ou, au contraire, à leur incompatibilité. Elle ou il deviendra également capable de penser ces phénomènes en relation avec les autres disciplines. C'est surtout dans ce travail de comparaison, de confrontation et d'évaluation que l'autonomie de l'étudiant·e ainsi que ses capacités réflexives et critiques seront sollicitées.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la psychologie destiné aux étudiant·e-s qui aspirent à devenir actrices et acteurs dans le domaine de la pédagogie vise à développer une compréhension élargie de la diversité des pratiques et des rapports à l'éducation. Cela constitue un apport tant pour le développement de la faculté de communiquer que

pour la compréhension d'autrui, le respect des personnes et des différences culturelles, de la nature et des configurations que les individus donnent à leur espace de vie individuel ou collectif. L'étudiant·e acquerra par là une meilleure compréhension de la signification du champ de l'éducation dans la société contemporaine, ce qui la ou le rendra capable de mieux réfléchir au sens de sa pratique dans le monde professionnel et dans la société en général.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

La question de l'éducation a occupé une place centrale dans l'histoire de la pensée depuis l'Antiquité. À partir du début du XX^e siècle, la psychologie a considérablement enrichi cette réflexion, modifiant en profondeur nos manières de l'envisager. À partir des travaux classiques sur l'apprentissage, le développement de l'intelligence, l'acquisition du langage ou la construction de la personnalité, la psychologie a progressivement élargi son champ d'investigation en s'intéressant à des phénomènes comme l'attachement, l'imaginaire, la sociabilité ou la résilience. Aujourd'hui, c'est le développement des sciences cognitives et de l'imagerie cérébrale qui reconfigure notre savoir au sujet de l'enfant et de l'éducation. Au-delà des modèles éducatifs et des méthodes pédagogiques que ces connaissances peuvent inspirer, leur intérêt tient donc surtout à leur manière de s'emparer des grandes questions humaines : Qu'est-ce que penser ? Comment devient-on un individu autonome ? Comment fonctionnent les groupes ?

L'enseignement de la psychologie dans le domaine de la pédagogie ne saurait donc se réduire au champ de la psychologie de l'enfant et de l'éducation, même s'il en constitue le cœur.

On pourra par exemple traiter, dans un premier temps, de l'importance des contes et de leur portée psychologique pour l'enfant, des théories de l'apprentissage, du rôle du jeu dans la construction de la personnalité, des mécanismes de l'influence sociale, etc.

L'étude de la psychologie se poursuivra en abordant, par exemple, le développement de l'intelligence, les théories de l'attachement, le phénomène de la motivation, le fonctionnement de l'autorité, les différents modes de la communication, etc.

Ces questions seront abordées à l'aide d'approches théoriques différentes et en portant attention à l'évolution au cours du temps des recherches sur un même thème.

Arts visuels (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

Le langage visuel, utilisé universellement, est témoin des différentes cultures et reflète les tendances fortes de notre temps. Dans notre société, c'est un véhicule de communication et d'expression important. Approcher, connaître et savoir utiliser ce langage est nécessaire pour pouvoir se situer dans un environnement culturel et social, mais aussi pour questionner et comprendre le monde.

Dans le domaine professionnel *Pédagogie*, il s'agira de prolonger et développer les bases acquises durant l'enseignement de la 2^e année, ou de les acquérir et développer, si l'élève a suivi un enseignement de musique en 1^{er} année.

Cet enseignement devra se dérouler sous forme d'un « atelier » consacré à favoriser :

- La réalisation de projets personnels (encadrés par une ou plusieurs thématiques) ;
- La réalisation de travaux nécessitant l'interaction de plusieurs médias ;
- Une relation au monde artistique professionnel par la visite occasionnelle d'expositions, la tenue de workshop en compagnie d'artistes, de visites d'atelier.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant-e-s sont capables de :

Prolonger l'exercice du « Voir » :

- S'approprier l'environnement par l'observation du paysage, d'architectures, de volumes dans l'espace proche (perspective, éclairage, matières, rendu des volumes).

Techniques: crayon, lavis, fusain, plume, stylo bille, stylo feutre etc.

Prolonger l'exercice du « Faire » par le traitement de l'image :

- Passage de la figuration à l'abstraction ;
- Approche de la relation texte/image, illustration ;
- Travail à partir de différents types de support et de médias : photographie, vidéo, typographie, photocopie, collage, gravure, livres, fanzines, carnets de croquis.

Techniques: toutes les techniques liées à la création d'une image avec un accent mis sur la couleur.

- Initiation à la création numérique (infographie) et à l'image photographique (cadrage, composition, lumière), en fonction des ressources à disposition.

Étude du Volume : étude des formes et de leur relation à l'espace.

- Création de maquettes à partir de matériaux divers, de carton, de papier, etc. ;
- Modelage de volumes complexes ;
- Initiation à la mise en couleur des volumes ;
- Initiation à l'installation et à la performance.

Mise en pratique de la lecture de l'image abordée en 2^e année (ou acquisition et développement de notions si cours de musique en 2^e année) par des exercices pratiques au travers de visites d'expositions ou de commentaires analytiques d'œuvres des collections des gymnases.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

Il n'est pas envisageable de donner des cours d'infographie avec l'acquisition de notions durables, mais une initiation à l'image numérique et à son traitement reste néanmoins possible.

Prolongement et approfondissement (ou acquisition et développement de notions si cours de musique en 2^e année) des notions vues en 2^e année avec accent mis sur l'autoévaluation, l'autocritique constructive et la capacité de synthèse.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

La pratique, essentiellement non verbale, des arts visuels permet de se situer par rapport à soi-même et aux autres. Elle aborde et développe des connexions neuronales (développement du cerveau droit, siège de la synthèse et de l'intuition) qui permettent à l'étudiant·e de se confronter à ses limites et à les dépasser sans entrer dans le cadre normatif de la restitution d'un savoir.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Par ailleurs, et pour des étudiant·e-s en formation dans le domaine de la pédagogie plus particulièrement, il est intéressant de relever que de nombreuses études scientifiques décrivent les mécanismes de la pratique des arts visuels et de l'observation des œuvres d'art comme autant de capacité à développer (entre autres) son empathie (i.e. diversité et tolérance).

L'accent sera mis sur des notions de base telles que :

- Le dessin d'observation (proportions, étude de la ligne et du trait, travail des valeurs) ;
- Le travail autour de la couleur (peinture, gravure) et de la relation texte/image au travers d'une approche du design graphique ;
- La mise en évidence de l'élaboration de projets personnels et de la gestion des paramètres (processus créatif et gestion du temps) liés à ces enjeux.

Une initiation à la culture artistique est nécessaire également, car il s'agit de prendre en charge une formation visant à éveiller la curiosité et l'ouverture d'esprit.

Musique (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'étudiant·e de se situer dans son environnement socioculturel.

Elle contribue à l'épanouissement harmonieux de ses capacités émotionnelles, intellectuelles et psychomotrices.

À travers l'étude et la pratique, la musique encourage et met en relation les capacités liées à la perception, la compréhension et l'expression ; elle favorise chez l'étudiant·e l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir des cultures musicales éveille la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant. Des sorties accompagnées au concert et au spectacle facilitent la participation et l'intégration à la vie musicale publique, classique ou contemporaine. Les rencontres avec des professionnel·le·s de la musique apportent une contribution essentielle à l'acquisition des compétences musicales.

L'enseignement de la musique, dont les axes fondamentaux sont la pratique, la théorie et la culture, relie ces différents domaines entre eux, car ils sont, par essence, interdépendants.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Par la musique, les étudiant·e·s sont capables de :

Voix :

- Approfondir les notions de pose de voix pour chanter des pièces d'époques et de styles divers (classique, chansons, jazz) ;
- Distinguer et situer les différentes tessitures (adulte et enfant) ;
- Interpréter un répertoire plus complexe (2-3 voix) ;
- Se présenter devant la classe, en solo ou en groupe.

Instruments :

- Sentir un tempo et tenir une pulsation régulière ;
- Réaliser des séquences rythmiques simples ; exercer la polyrythmie, l'improvisation et la création ;
- Lire et jouer des mélodies au clavier ;
- Accompagner une chanson à l'aide d'accords simples ;
- Pratiquer un instrument harmonique (guitare, clavier, accordéon)

Développement de l'oreille :

- Distinguer à l'audition les éléments d'une œuvre musicale pour développer une écoute active (les différents plans sonores, les timbres, les instruments, les nuances, le tempo, etc.) ;
- Identifier les modes majeur et mineur.

Théorie :

- Utiliser de manière adéquate un vocabulaire spécifique ;
- Identifier et nommer les éléments du langage musical (gammes majeures et mineures, clé de sol et clé de fa, valeurs rythmiques, mesures binaires et ternaires, accords à trois sons dans les différentes positions) ;
- Lire des accords en notation classique et anglo-saxonne ;
- Diriger un groupe à l'aide de gestes simples.

Création :

- Créer des séquences rythmiques et harmoniques (boucles, arrangements, chansons).

Culture :

- Situer les périodes de l'histoire de la musique, les genres et les formes ;
- Mettre des œuvres en relation avec d'autres formes artistiques et d'autres disciplines.

Partage d'expériences musicales :

- Collaborer activement à l'intérieur d'un groupe dans le respect des aptitudes de chacun ;
- Assister à des concerts, à des présentations publiques ainsi qu'à des rencontres avec des musicien·ne·s et d'autres personnes actives dans le monde de la musique.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement théorique et pratique de la musique vocale et instrumentale développe les capacités individuelles ainsi que des qualités essentielles telles que l'esprit d'ouverture, le sens des responsabilités, la persévérance, l'autodiscipline et la concentration.

La pratique musicale développe la coopération, l'interprétation au sein d'un groupe et la réalisation de projets.

Elle renforce la créativité et éveille l'envie de poursuivre les apprentissages, toutes choses qui vont de pair avec le plaisir et l'émotion.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions, elle renforce la créativité. Les étudiant·e·s affinent leurs perceptions, apprennent à être sensibles à celles des autres et développent leur imagination, ce dont elles et ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la musique permet aux étudiant·e·s de croiser différentes expressions artistiques (littérature, poésie, cinéma, architecture, etc.) et leur apprend à s'exprimer par des moyens verbaux et non-verbaux.

Elles ou ils sont amené·e·s à coopérer sur des projets musicaux et à apprécier diverses perspectives, en apprenant à développer leur esprit de tolérance.

Les étudiant·e·s apprennent à développer un discours critique et nuancé sur les œuvres qu'elles ou qu'ils rencontrent.

Par la pratique régulière du chant et de leur instrument, les étudiant·e·s affinent leurs perceptions corporelles (posture, respiration, ouïe) pour progresser dans leur technique, vocale et instrumentale.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Les étudiant·e·s développent leur aisance à se présenter devant un groupe.

Elles ou ils apprennent à utiliser leur voix parlée et chantée en veillant à soigner la pose de la voix.

Elles ou ils apprennent à travailler en groupe, à gérer leur stress dans diverses situations et sont attentives ou attentifs à une bonne communication.

Elles ou ils sont capables d'expliquer les bases du solfège, de mener des activités musicales et de faire preuve de créativité.

Domaine professionnel Communication et information

Allemand (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

Les objectifs généraux des langues, et particulièrement de l'allemand, sont de développer la communication orale et écrite. Celles-ci favorisent les échanges culturels et sociaux en Suisse et à l'étranger.

Le domaine professionnel *Communication et information* permet aux étudiant·e·s de se préparer à une orientation professionnelle axées, certes sur la vie courante et la culture, mais aussi sur la société et les médias ; autrement dit, le monde qui les entoure.

Dans cette optique, les objectifs fondamentaux pour l'allemand dans le domaine *Communication et information* sont la consolidation et l'amélioration des compétences langagières travaillées en discipline fondamentale, ainsi que la progression dans le domaine des médias en favorisant la lecture et l'analyse de documents audio ou audiovisuels, de divers textes de société, littéraires, culturels et, d'autre part, la rédaction de textes en lien avec le domaine de la profession visée. Ce faisant, les étudiant·e·s développent également différentes compétences, à savoir écrire, lire, argumenter, échanger et débattre, sur différentes thématiques liées à leur domaine.

Communication orale :

Compétences réceptives

- Comprendre les aspects significatifs d'un article de journal, d'un document audio ou audiovisuel ou d'une conférence/d'un exposé sur un sujet lié à la vie courante ou en lien avec le domaine professionnel visé ;
- Suivre et comprendre un débat fait en classe ;
- Comprendre des questions dans le cadre d'une conversation sur un sujet familier ou liées à une lecture.

Compétences productives

- Prendre part à une conversation sur un sujet familier ;
- Participer à un débat ou réaliser une présentation ou un exposé en y intégrant les outils grammaticaux et lexicaux correspondants au niveau ;
- S'exprimer sur certains aspects de la culture, de la société, de la géographie, de l'art, de l'histoire ou de la littérature germanophones ;
- Communiquer, échanger, débattre et justifier un point de vue sur des sujets familiers ;
- Raconter une histoire, un événement réel ou imaginaire.

Communication écrite :

Compétences réceptives

- Comprendre des informations émanant de sources variées et authentiques (article de journal, courriel, ...) liées au domaine professionnel ;
- Lecture et compréhension de divers textes de société, littéraires (nouvelle, récit, pièce de théâtre) ou culturels et savoir en restituer l'essentiel.

Compétences productives

- Raconter une expérience ou un événement ;
- Écrire un texte articulé sur un sujet général, d'actualité ou personnel (maîtrise des outils grammaticaux et lexicaux correspondants au niveau) ;
- Rédiger des lettres, des courriels ou des résumés en lien avec les sujets abordés dans le domaine professionnel visé.

Ces compétences visent à atteindre le niveau B1 ; les listes ne sont pas exhaustives.

Italien (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

Le cours vise à consolider les contenus et les objectifs d'apprentissage de l'italien, en améliorant les compétences langagières travaillées en discipline fondamentale. Des sujets spécifiques au domaine *Communication et information* seront traités, le but étant d'enrichir un vocabulaire et développer des compétences spécifiques aux domaines professionnels vers lesquels les étudiant·es se dirigeront après l'ECG, notamment l'information documentaire, l'informatique de gestion, l'ingénierie de gestion, le tourisme ou la publicité.

Comme pour la discipline fondamentale, le niveau à atteindre, en fin de 3^e année, est un BI selon les critères du CECR, respectivement B2 dans le cadre d'une maturité spécialisée en information et communication.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Communication orale

Compétences réceptives

- À comprendre des enregistrements audio ou vidéo sur des sujets divers ou en lien avec les sujets d'étude pour autant que des interlocuteur·rice·s parlent distinctement et dans un langage standard ;
- Saisir le message principal d'une conversation portant sur le futur domaine professionnel ;
- Comprendre des messages téléphoniques ;
- Comprendre de nouvelles issues de différents médias (télévision, radio, réseaux sociaux, etc.) ;
- Suivre et comprendre une interview ou une discussion entre plusieurs intervenant·es ;
- Comprendre un spot publicitaire, film de fiction ou un documentaire.

Compétences productives

- Développer une argumentation en lien avec les sujets d'étude spécifique au domaine professionnel ;
- Se présenter dans le cadre d'un entretien de travail ;
- Soutenir une brève conversation téléphonique ;
- Participer à une discussion simple ;
- Échanger avec des collègues sur un projet commun ;
- Présenter un dépliant touristique, une petite exposition sur une thématique prédéfinie, etc ;
- Interviewer un·e collègue au sujet d'une présentation faite en classe en formulant des critiques positives et négatives ;

- Échanger des informations et exprimer son opinion personnelle sur des lectures, articles, revues, films, documentaires.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Comprendre et classer des textes selon une thématique prédéfinie ;
- Reconnaître et comprendre, de manière autonome, divers types de textes sur des thématiques variées (p. ex. lettres, e-mails, dépliants, modes d'emploi, articles de journaux, etc.) ;
- Comprendre les points principaux d'un texte, d'un article de journal ou de revue sur des thèmes professionnels ;
- Comprendre des textes écrits dans une langue standard sur des thèmes professionnels, tels que lettres ou e-mails formels.

Compétences productives

- Écrire un mail/une lettre relevant d'une correspondance ;
- Écrire et résumer des textes argumentatifs, informatifs ou descriptifs sur une gamme étendue de sujets relatifs au domaine professionnel *Communication et information* ;
- Rédiger un CV et une lettre de candidature en utilisant des ressources variées (les réseaux sociaux, des vidéos de présentation, etc.) ;
- Rédiger un commentaire sur un film, un article, une exposition, une production artistique, etc. ;
- Élaborer des projets, tels que la création d'un blog, d'un dépliant, un flyer ou la préparation d'un voyage ;
- Rédiger une argumentation simple pour défendre un projet.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

Comme pour l'italien discipline fondamentale.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Comme pour l'italien discipline fondamentale.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Pour se préparer aux formations subséquentes, les étudiant·e·s de l'ECG qui choisissent le domaine professionnel *Communication et information* doivent, d'une part, développer une bonne capacité à communiquer dans les langues étrangères et, d'autre part, avoir d'excellentes aptitudes dans l'élaboration de documents, la sélection, l'évaluation et la communication d'informations ainsi que dans l'utilisation des réseaux d'information. Par ailleurs, il est également important qu'ils aient une certaine connaissance de la culture de la région ou du pays de la langue étudiée.

Dans le domaine *Communication et information*, les étudiant·e·s sont préparé·e·s à suivre une formation professionnelle notamment dans les domaines suivants :

linguistique appliquée (traduction et interprétation simultanée), tourisme, documentation et bibliothèques, informatique, graphisme, journalisme, médias et animation culturelle. L'acquisition de compétences langagières en italien constitue ainsi un préalable important pour la réussite des études dans une école supérieure ou dans une haute école spécialisée.

Anglais (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

Les objectifs généraux pour l'anglais dans le domaine professionnel *Communication et information* sont la consolidation et l'amélioration des compétences langagières travaillées en discipline fondamentale. L'anglais est un atout considérable dans les études et domaines professionnels visés par les étudiant·e·s de l'ECG ayant ce profil de formation. C'est la langue dominante dans le monde numérique et elle sert aussi dans beaucoup d'échanges internationaux ainsi que dans les métiers du tourisme. Le cours est dispensé en troisième année. Le niveau à atteindre, B1, reste inchangé. Néanmoins, avec une dotation horaire plus généreuse en anglais, par rapport à d'autres domaines professionnels de l'ECG, le domaine *Communication et information* permet de dispenser un cours d'anglais plus avancé et vise à faciliter l'acquisition du niveau B2 pour les étudiant·e·s voulant obtenir la maturité spécialisée subséquente. L'enseignement dans ce cours est de nature préprofessionnelle. En privilégiant les sujets liés au domaine visé (information documentaire, informatique de gestion, ingénierie des médias, tourisme), ce cours accompagne les étudiant·e·s dans la découverte des milieux professionnels liés à cette formation et les informe à propos des filières de formation de la Maturité spécialisée subséquente, dans le but de faciliter leur choix d'études tertiaires et de métier.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e·s sont capables de :

Communication orale

Compétences réceptives

- Comprendre des films, des émissions TV, des conversations diverses, des courtes conférences et exposés ;
- Comprendre des questions dans un échange conversationnel ;
- Comprendre l'actualité à travers différents médias, suivre des débats, des conférences ;
- Comprendre des questions en lien avec une thématique connue, une lecture.

Compétences productives

- Préparer et faire une présentation ; prendre part à des jeux de rôle, conversations téléphoniques, conversations liées à la vie courante ;
- Préparer des débats, interviews et sondages ainsi que des présentations spécifiques à l'aide d'outils et supports adéquats ;
- Communiquer, échanger, exprimer ses idées sur des sujets familiers ou non en relation avec ses intérêts, même sans préparation ;
- Participer à une conversation ou une discussion, débattre et réagir.

Communication écrite

Compétences réceptives

- Comprendre et tirer des informations de brochures, courriels, affiches, articles de journaux et sites Internet ; faire une recherche d'information ;
- Comprendre des informations d'une certaine complexité émanant de sources variées et authentiques notamment, tout en favorisant les sujets liés au domaine professionnel visé.

Compétences productives

- Rédiger des lettres et courriels informels, des résumés, avec une maîtrise satisfaisante de l'orthographe, la ponctuation et la structure en paragraphes ;
- Rédiger des lettres et courriels formels, des comptes-rendus, des synthèses, des textes argumentatifs, des flyers, des articles, avec maîtrise de l'usage de la langue, l'orthographe, de la ponctuation et de la subdivision en paragraphes.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'anglais dans le domaine professionnel *Communication et information* se prête parfaitement au développement des compétences transversales du plan d'études cadre. L'expression, orale et écrite, en anglais demeure au centre de ce domaine, mais les projets individuels et de groupes visent à encourager les élèves à développer leur autonomie, ainsi que leurs compétences sociales et pratiques. L'utilisation de l'informatique pour, par exemple, faire des mises en page de textes et rapports, préparer des présentations numériques pour soutenir les exposés, créer des flyers, blogs ou podcasts, sont autant de moyens d'encourager les élèves à exercer leurs compétences informatiques.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Les contributions du domaine professionnel aux thématiques interdisciplinaires dépendent de la collaboration entre enseignant-e-s des différentes disciplines (par ex. géographie, histoire, français, informatique). Pour se préparer aux différentes formations subséquentes, les élèves de l'ECG doivent développer des compétences langagières et aussi se familiariser avec la culture et s'ouvrir à diverses approches à la vie. Le domaine visé implique une familiarisation progressive avec le numérique et la digitalisation, outils indispensables dans toutes les filières d'études et métiers subséquents. Le choix d'une profession dans le domaine de la communication et de l'information exige le goût de la communication dans différentes formes, tant à l'écrit qu'à l'oral. Pour se préparer aux formations subséquentes, les élèves de l'ECG qui choisissent ce domaine doivent développer une bonne capacité à communiquer, débattre et négocier dans des langues étrangères, pour s'exprimer avec clarté et de manière appropriée au contexte, avec assurance et confiance en eux-mêmes. L'anglais peut être un atout important pour les élèves qui souhaitent suivre une formation professionnelle dans le domaine de la documentation et des

bibliothèques, de l'informatique, du journalisme, du graphisme, de l'animation culturelle et du tourisme. Comme les autres élèves d'ECG, celles et ceux qui ont choisi le domaine professionnel *Communication et information* font le même examen final, niveau B1, malgré le fait qu'ils bénéficient d'heures de cours supplémentaires en anglais. Le but est bien entendu de renforcer l'apprentissage de l'anglais et d'aider ces élèves à atteindre un très bon niveau B1, voire plus élevé. Ceci les aidera, l'année suivante, à obtenir la maturité spécialisée, avec un niveau B2 en anglais, qui est requis. De plus, le fait de commencer à percevoir ce qu'implique la maturité spécialisée *Communication et information* aide les élèves à apprécier de manière plus concrète les études et métiers qui s'en suivent. Ce domaine professionnel permet aussi une maîtrise grandissante de *Business English* et de comment communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans le monde du travail.

Mathématiques (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

L'étudiant·e est amené à découvrir de nouveaux concepts et développer des techniques de calcul préparant à l'utilisation d'outils liés aux technologies de l'information.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Contenus

L'enseignant·e choisit plusieurs thèmes dans la liste suivante.

- Logique élémentaire et ensembles. Opérateurs binaires et tables de vérité ;
- Relations d'équivalence et congruences ;
- Calculs élémentaires en bases binaire et hexadécimale ;
- Notions de théorie des graphes ;
- Vecteurs du plan et de l'espace ;
- Calcul matriciel et applications ;
- Notions d'algorithmique.

Informatique (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 30 minutes de préparation, 15 minutes d'interrogation.

Contenus et modalités de l'examen: l'examen porte sur les contenus étudiés pendant les cours et les travaux pratiques en 3^e année.

Objectifs généraux de la discipline

En complément au plan d'études proposé dans le cadre de la discipline fondamentale.

L'objectif du plan d'études dans le domaine professionnel *Communication et Information (CI)* est de :

- Doter les étudiant-e-s d'un bagage significatif dans le domaine de la communication sur le World Wide Web :
 - Permettre à l'étudiant-e de comprendre l'environnement informatique du Web ;
 - Savoir réaliser un site Web avec une structure de documents contenant des images et une mise en forme professionnelle ;
 - Être capable de participer à un projet de réalisation d'un site Web intégrant des éléments dynamiques.
- Recevoir une introduction aux notions de base de la science informatique. Cet enseignement permet aux étudiant-e-s de mieux comprendre le monde numérique et développe leurs compétences en matière de modélisation, de précision, d'autonomie et de gestion de projet. La matière porte en particulier sur le fonctionnement des ordinateurs, l'algorithmique et la programmation. Les sujets techniques sont accompagnés de réflexions sur les enjeux de société liés aux technologies abordées.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

En complément au plan d'études proposé dans le cadre de la discipline fondamentale.

Réseaux

- Fonctionnement du Web ;
- Recherche et fiabilité de l'information ;
- Sécurité et sensibilisation aux bonnes pratiques.

Architectures des ordinateurs

- Composant de base d'un ordinateur ;
- Périphériques.

Représentation de l'information

- Système binaire ;
- Représentation numérique de données telles que caractères, images, sons, etc.

Algorithmique et programmation

- Décomposition de problèmes ;
- Types de données et variables ;
- Instructions séquentielles ;
- Structures de contrôle imbriquées ;
- Conception d'algorithmes et de programmes.

Pages Web statiques

Dans cette partie l'étudiant-e fera l'acquisition des connaissances et de notions permettant de créer un site Web statique en différenciant la forme du contenu. On abordera ainsi les thèmes suivants :

- Notions historiques d'Internet et du World Wide Web ;
- Technologie du Web (Protocole HTTP, HTML CSS).

Pages Web dynamiques

Dans cette partie, l'étudiant-e fera l'acquisition des connaissances permettant de créer un site Web dynamique différenciant les contenus en fonction du/de la client-e :

- Création dynamique de contenus et interactivité ;
- Système de gestion de contenu (CMS) ;
- Enjeux sociaux (tracking, réseaux sociaux, citoyenneté numérique...).

Compétences disciplinaires – les étudiant-e-s sont capables de :

Web Statique

- Savoir situer les différents éléments techniques dans leur contexte historique ;
- Mettre en pratique les éléments théoriques du cours, tel que l'élaboration d'un site Web (statique) simple (HTTP, HTML CSS).

Web dynamique

- Comprendre et expérimenter les principes de fonctionnement des sites Web dynamiques, tel que des CMS (content management systems).

Formes possibles d'enseignement :

Pour le domaine de la science informatique, une partie plus théorique sera dispensée avant que l'étudiant-e ne soit amené-e sur le terrain de la pratique pour développer ses compétences méthodologiques et confronter les concepts abordés dans une exigence de précision et une recherche de la solution parfois par tâtonnement. Les travaux de groupes seront favorisés dans des circonstances où la discussion et la confrontation sont des ingrédients indispensables à l'élaboration d'une solution.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

Le travail sur ordinateur favorise l'autonomie de l'étudiant-e qui se voit confronté-e aux contraintes des systèmes logiques et numériques. Face à l'exigence de précision du monde digital, l'étudiant-e doit ainsi développer des stratégies par itération dans une démarche par essais et corrections successifs.

Les travaux de groupes et la mise en place de moments de réflexion, d'analyse et de modélisation du problème sont aussi des temps forts dans l'acquisition de la pensée computationnelle. On notera aussi l'opportunité d'un espace créatif que permet le numérique.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

La compréhension du monde numérique dans lequel baignent quotidiennement les étudiant-e-s nourrira leurs futures réflexions sur les risques et les bénéfices liés à l'usage qu'ils en font et qu'ils en feront tant dans leur vie privée que professionnelle. La maîtrise de concepts fondamentaux et d'une forme de pensée liée au domaine, ainsi que le renforcement des compétences en modélisation et en organisation de projet leur permettront d'aborder leur rôle de citoyen-ne avec plus de facilité.

L'exigence de la programmation et l'apprentissage d'un ou plusieurs langages informatiques enrichira leur compréhension des différentes formes de communication et d'expression.

Enfin, comprendre certains concepts et mécanismes fondamentaux les aidera à prendre les bonnes décisions et à se protéger dans leur quotidien numérique.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Nous justifierons la relation avec le domaine professionnel selon deux axes :

1. Communication

L'apprentissage et la maîtrise de compétences dans le domaine d'Internet sera sans aucun doute un atout dans toutes les futures activités professionnelles dans le domaine de la communication. Que ce soit pour prendre en main, participer ou gérer un projet de communication, la composante Web étant aujourd'hui incontournable.

2. Information

L'automatisation du traitement de l'information et la compréhension des notions computationnelles qui sous-tendent à ces processus permettront une meilleure approche des projets mettant en œuvre de tels traitements.

Géographie (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes d'interrogation, 15 à 30 minutes de préparation.

Contenus et modalités de l'examen: fixés par le chef-fe de file de l'établissement.

Objectifs généraux de la discipline

La géographie a pour but d'étudier les rapports entre l'espace et les sociétés qui l'habitent, l'organisent, le modifient.

En se situant, en analysant, quantifiant, qualifiant et comparant les espaces terrestres à échelles différentes, l'étudiant-e prendra conscience de son environnement et de l'évolution de celui-ci ; elle ou il saisira les interactions entre les facteurs économiques, physiques, politiques, culturels et sociaux. En cela, l'étudiant-e se rendra compte que l'espace est un enjeu, que l'espace est organisé et modifiable et, de ce fait, qu'elle ou il en est responsable et détient un pouvoir d'action.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Approfondissement des sujets d'étude abordés en 1^{er} année dans le cadre de la discipline fondamentale.

L'accent sera mis sur des thèmes spécifiques au domaine professionnel visé, tels que le tourisme (dimensions spatiales, sociales et économiques), les migrations, la diffusion de l'information à l'âge numérique, la circulation mondiale des cultures et modes de vie, etc.

Économie et droit (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: Examen oral de 15 à 20 minutes avec un temps de préparation entre 15 et 40 minutes.

Contenus et modalités de l'examen: programme de 3^e année.

Objectifs généraux de la discipline

La discipline Économie et droit, dans le domaine professionnel *Communication et information*, a pour objectif d'amener l'étudiant·e à comprendre que chaque membre d'une organisation, à son niveau, joue un rôle important, et pour cela, il doit connaître son fonctionnement, les interactions que celle-ci entretient avec les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels ainsi que les aspects juridiques.

Ainsi, parce qu'elle est la base de toute prise de décision, l'étudiant·e comprendra que l'information joue un rôle stratégique dans la vie des entreprises et des organisations et que sans bonne stratégie de communication, celles-ci n'atteindront pas l'objectif de leur message.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e-s étudieront le programme suivant :

- Gestion d'entreprise et d'institution ;
- Comptabilité et analyse financière ;
- Marketing ;
- Droit à l'image et droit commercial ;
- Macroéconomie et actualité.

À chaque fois que cela est possible ou nécessaire, il sera fait des études de cas actuels (situations/problèmes). Des projets pourront aussi leur être proposés pour illustrer la matière. Exemples : études d'entreprise, d'organisation et d'institution.

Sociologie (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

L'enseignement de la sociologie et des problématiques sociales variées visent à introduire un regard sociologique (esprit critique, argumentation, prise de distance). Il devrait permettre à l'étudiant·e d'acquérir des connaissances utiles à la compréhension de la société dans laquelle elle ou il vit, saisir la complexité et la diversité des organisations et des structures sociales, ainsi que les éléments qui occasionnent le changement sociétal.

De plus, l'étudiant·e devrait être amené·e à comprendre les liens qui unissent l'individu au groupe à l'intérieur des systèmes sociaux, à réfléchir sur les valeurs et les croyances qui guident son action.

Enfin, l'enseignement d'une telle discipline permet de faire un exercice de décentrement de soi afin de mieux saisir et interpréter le monde multiculturel dans lequel nous vivons.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e-s sont capables de :

- Différencier « information » et « communication » ;
- Connaître et maîtriser la complexité et la pluralité du concept « médias » ;
- Connaître et maîtriser certains éléments théoriques et pratiques de la communication ;
- Rendre compte de manière critique de quelques-uns des enjeux et débats liés à la médiatisation de la société ;
- Présenter de manière critique et argumentée une étude de cas en mettant en évidence des problématiques liées à la diversité des moyens de communication, la complexité des interactions entre les acteurs et les stratégies de communication utilisées dans les domaines de la politique, de l'économie, de la culture ou de la société ;
- Saisir les grands enjeux de la sociologie du numérique ;
- Se familiariser avec les différentes méthodes d'enquête sociologique, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives ;
- Mettre sur pieds une enquête sociologique (questionnaires ou entretiens) de dimensions modestes, mais menée dans les règles de l'art ;
- Convoquer les notions introductives de sociologues des médias faisant autorité.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Les possibilités de thématiques interdisciplinaires avec les domaines de la langue et la communication ainsi que la littérature et la culture sont inhérentes à la sociologie. Des collaborations sont également possibles en proposant des sujets en lien avec les thématiques suivantes : écologie, politique, économie, diversité et santé.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Les étudiant·e·s seront amené·e·s à faire des explorations de questions sociologiques telles que la perception sociale de l'information médiatique, le fonctionnement des institutions médiatiques variées (presse, TV, Web, etc.), le contexte de production et de réception de l'information, la démarche menant aux différentes possibilités de communication.

Ces questionnements pourront être traités par, notamment,

- La réalisation de reportages vidéo, de courts métrages d'animation, etc. ;
- La rédaction de monographies ;
- Des analyses de contenu de l'information ;
- Des entretiens avec des actrices et acteurs du milieu des médias.

Arts visuels (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

Le langage visuel, utilisé universellement, est témoin des différentes cultures et reflète les tendances fortes de notre temps. Dans notre société, c'est un véhicule de communication et d'expression important. Approcher, connaître et savoir utiliser ce langage est nécessaire pour pouvoir se situer dans un environnement culturel, social et professionnel, mais aussi pour questionner et comprendre le monde.

L'enseignement des arts visuels doit permettre :

- D'acquérir les moyens pour développer une attitude ouverte et critique face aux domaines visuels tels qu'arts plastiques, architecture, photographie, vidéo, cinéma, médias, design ;
- De concevoir des documents et des moyens de communication visuels orientés vers le graphisme et les médias tels que photographie, infographie ainsi que tous les moyens de multiplication de l'image tels que gravure, photocopie, documents imprimés détournés, etc.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e·s sont capables de :

Dessin d'observation

- Savoir représenter des objets en trois dimensions selon une série d'angles variés et en variant les techniques de représentation (crayon, crayon de couleur, fusain, lavis, stylo, encre de Chine).

Sur le plan graphique

- Comprendre et expérimenter les enjeux de l'utilisation de la couleur (contrastes, camaïeux, harmonie, dissonance, rythme) ;
- Comprendre et mettre en pratique les enjeux de la mise en page et de la structure d'un document ;
- De façon générale, savoir mettre en pratique les logiciels de la suite Adobe, selon les ressources informatiques à disposition ;
- Hiérarchiser les informations d'un document telles que fourre de disque, affiche, flyers, carton d'invitation, couverture de magazine ;
- Comprendre et mettre en pratique les enjeux du cadrage photographique ;
- Expérimenter et réaliser différentes manières de produire des images en technique mixte : fanzine, Leporello (dessins, collages, gravure, etc.) ;
- Utiliser les références acquises en parallèle durant le cours d'histoire de l'art (lecture d'une image de 3^e année).

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

Les enjeux restent systématiquement liés à l'utilisation de documents de communications qui font appel aux compétences transversales visées.

La pratique des arts visuels fait toujours appel à un croisement de compétences pour atteindre un résultat. Par exemple, pour mettre en page un dossier de projet personnel, il faut à la fois avoir des compétences en informatique (savoir gérer un logiciel Adobe), des aptitudes pratiques (gérer une mise en page), des compétences réflexives (concevoir une présentation ordonnée de ses idées) et des compétences d'expression (rédiger un texte de présentation et mettre en évidence de façon attractive les informations à transmettre).

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

« Langue et communication » font partie intégrante des métiers liés aux arts graphiques.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Indépendamment du fait que les étudiant·e·s en formation dans le domaine professionnel *Communication et information* ne pratiquent pas nécessairement les arts visuels en 2^e année de l'ECG, il reste indispensable de garder un niveau d'exigences élevé pour leur permettre d'acquérir les compétences et outils nécessaires dans le cadre des formations subséquentes visées, plus particulièrement en maturité spécialisée.

Histoire de l'art (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

L'omniprésence du visuel dans notre environnement et la profusion de l'offre culturelle rendent plus que jamais nécessaires l'éducation du regard et la découverte de la pensée plastique, qu'elle appartienne au passé ou au présent.

Les objectifs fondamentaux de la discipline consistent à :

- Prendre connaissance de la diversité de l'expression artistique au cours des siècles ;
- Maîtriser un vocabulaire analytique.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant-e-s sont capables de :

- Lire une œuvre (thèmes, signes plastiques, structures signifiantes, etc.) et la relier à son contexte de production et de réception afin d'en proposer une interprétation, sans laisser aucune tranche chronologique de côté, notamment les tendances contemporaines ;
- Se livrer à l'étude des techniques, des moyens plastiques (structures, couleurs, valeurs, représentations de l'espace, etc.) ;
- Appréhender les notions de genre et de style ;
- Entrer dans la compréhension d'un langage plastique donné et suivre l'évolution d'une démarche créatrice ;
- Développer un jugement critique raisonné en abordant sans blocages ni préjugés des œuvres, même difficiles ;
- Étudier des thèmes, des techniques, des problématiques à travers les siècles ;
- Constituer un dossier personnel sur une œuvre, un artiste, un mouvement.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

Dans le cadre de leurs travaux en histoire de l'art, les étudiant-e-s développent, individuellement et/ou en groupe, leur capacité à travailler de manière autonome, notamment dans la recherche et la sélection d'images et de documents. Les compétences réflexives et d'expression constituent une part importante de la discipline, au travers d'exposés écrits et oraux formulés dans une langue correcte, claire et nuancée, adaptée au contexte. La maîtrise du vocabulaire technique indispensable fait également partie des exigences.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

De nombreux projets communs reliant l'histoire des arts visuels à d'autres disciplines peuvent être développés. On citera en particulier :

- L'étude des images produites par les médias pour décoder les différents types de messages, quant à leurs contenus et à leur conception, en collaboration avec l'histoire, la sociologie, les langues ;
- L'étude des nouvelles techniques de visualisation telles que le scanner, la photo micrographique, la micrographie électronique en relation avec les compétences acquises en sciences expérimentales ;
- L'analyse d'interventions plastiques (land art, arte povera) dans un lieu étudié en géographie ;
- L'illustration d'un texte littéraire, en collaboration avec les langues.

La confrontation avec des images issues de contextes historiques et culturels variés favorise le développement d'un jugement critique raisonné et invite dans le même temps à dépasser blocages et préjugés face à la diversité de l'expression artistique au cours des siècles.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

L'histoire de l'art contribue directement aux principaux objectifs spécifiques du domaine *Communication et information* :

- Par la pratique de la lecture d'œuvre, elle mobilise des notions, des théories et des modèles relevant des sciences humaines et sociales ;
- Elle familiarise les étudiant-e-s avec les outils de traitement et d'archivage des données ;
- Elle leur apprend à créer des produits audiovisuels à l'aide de différents outils ;
- Elle développe leur capacité à s'exprimer avec clarté et de manière appropriée au contexte.

Domaine professionnel Arts et design

Philosophie (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes, 30 minutes de préparation, sur la base d'un document (extrait de livre ou d'article, etc.) qu'il s'agit de situer, d'expliquer et de mettre en perspective de manière réflexive. Contenu: L'examen porte sur le programme de l'année.

Objectifs généraux de la discipline

Ce qu'on nomme « philosophie » depuis plus de deux mille ans consiste essentiellement dans un questionnement et une réflexion qui examinent les concepts sous lesquels nous pensons le monde, l'existence humaine et les problèmes vécus par l'individu dans la société de son temps.

Le questionnement et la réflexion philosophiques examinent ces concepts sous l'aspect de leur origine, de leur sens et de leur validité – de leur application aux faits observables dans les diverses sciences humaines et naturelles, de leur implication dans les diverses sphères de l'agir, du faire et de la contemplation. Ils visent l'usage maîtrisé de ces concepts et ils sont axés sur le souci de les repenser dans leur origine et dans une réalité en devenir pour en révéler la portée et les limites.

La philosophie est donc une démarche de la pensée dont les éléments centraux sont le questionnement et la réflexion. Son enseignement permet aux étudiant-e-s de s'orienter dans la pensée comme dans l'action par l'exercice du questionnement, la création de problématiques et, dans cette perspective précisément, par la pratique du raisonnement et de l'argumentation. Concrètement, cet enseignement développe surtout, chez les étudiant-e-s, la capacité de se confronter à des situations complexes et inédites, de remettre en question continuellement les pensées qui guident la vie professionnelle et personnelle, de s'engager dans la société et dans l'existence en commun et, finalement, de donner une cohésion à leur culture générale.

Dans chaque domaine professionnel de l'École de culture générale, on suivra cinq grands axes du questionnement philosophique (métaphysique et anthropologique, épistémologique, pédagogique, éthique, esthétique) pour donner le plus de perspectives possible. Toutefois, quand un ou plusieurs de ces axes permettent d'entrer de manière significative dans le domaine professionnel à explorer (voir ci-après), on s'y engagera de façon résolue dans le but de faire apparaître quelques-unes des problématiques que l'approche philosophique contribue à y ouvrir à la recherche. Les choix possibles quant à ces problématiques ne sauraient être enfermés strictement dans l'esquisse programmatique proposée dans le cadre des contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel visé.

Vu le caractère propre de l'interrogation philosophique, chaque enseignant-e fera usage de la plus grande liberté dans le choix des modes et des moyens d'enseignement qu'elle ou il jugera propres à réaliser les objectifs énoncés ici, selon l'année d'études et le domaine professionnel à explorer.

Axe métaphysique et anthropologique

Il s'agit d'introduire les étudiant-e-s au questionnement philosophique qui peut porter sur les différents modes d'être au sens fort du terme, en examinant en particulier les concepts de matière, vie, homme, femme, âme, corps, langage, Dieu, espace-temps, origine, causalité, finalité et sens, entre autres.

Axe épistémologique

Il s'agit de préparer les étudiant-e-s à opérer un retour réflexif sur l'activité scientifique, et, à cette fin, de leur montrer quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences (qu'est-ce que la méthode expérimentale? qu'est-ce qu'une théorie scientifique? qu'est-ce qu'une hypothèse? quels buts poursuit-on? qu'appelle-t-on « vérité »? etc.), d'interroger les conditions de possibilité des différents modes de la connaissance, de dégager et d'aborder les questions inhérentes à la connaissance en général et, au-delà, les questions des limites de la connaissance humaine, du sens et des fins.

Axe esthétique

L'enseignement de philosophie, en éloignant l'être humain des objectifs immédiats, par le questionnement sur le sens et les valeurs, le rapproche de lui-même. Par là même, il montre que les êtres humains ne sont pas condamnés à une activité se réduisant à la production d'un travail en vue de la consommation, mais ils sont aussi destinés à créer une œuvre, à exister, à être habités par la quête d'une fin, par le désir de vérité ou de beauté gratuite. Dans le domaine professionnel artistique, l'enseignement contribue de manière générale à regarder le processus créatif sous un angle professionnel. Arts, design et musique sont une part importante de l'industrie culturelle et créative. Le questionnement philosophique, pour sa part, soumet la créativité humaine à une réflexion libre de tout projet calculé, il est soucieux de transmettre aux étudiant-e-s le souci de l'autonomie et de les préparer à un authentique questionnement sur le sens des expériences artistiques et esthétiques.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant-e-s sont capables de :

- De décrire et de critiquer les préjugés, les modes de pensée dominants, les prétentions des diverses formes de savoir ;
- D'établir des liens entre les questionnements philosophiques découverts dans les textes et les questions personnelles et existentielles qui se posent à chacune,

notamment celles qui concernent l'identité, les relations à autrui, l'environnement social, culturel, scientifique et technique, naturel, et les événements de l'actualité ;

- De maîtriser les divers modes de l'investigation philosophique (repérage et analyse d'une situation complexe, définition et création de problème, clarification des concepts fondamentaux et des règles de la recherche, interrogation des présupposés, anticipation des conséquences, clarté de l'expression, recherche de cohérence et d'objectivité) ;
- De matérialiser leur capacité de synthèse à l'écrit ou oralement ;
- De réfléchir et estimer la valeur des multiples formes de la créativité humaine, technique ou artistique ;
- D'identifier et de comprendre la spécificité des interrogations de type métaphysique et anthropologique ;
- De dialoguer avec elles-mêmes ou eux-mêmes, dialoguer avec les auteur-e-s dans leur contexte, avec les camarades de classe et l'enseignant-e, avec une attitude d'écoute et d'ouverture ;
- D'interroger leurs propres opinions, élaborer une réflexion structurée, modifier leur propre pensée, construire une argumentation ;
- D'établir et d'analyser les questions inhérentes à la connaissance en général (notamment la question des conditions de possibilité, des limites, du sens et des fins) ;
- De réfléchir et d'interroger la création artistique en ses différentes dimensions (technique, matérielle, représentative, expressive, ordonnée au beau, etc.) ;
- D'analyser et d'expliquer les enjeux surgissant de la mise en tension des multiples approches qui divisent les penseurs et les critiques d'art, en particulier dans l'époque contemporaine.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement de la philosophie intervient comme un élément essentiel dans une formation intellectuelle cohérente, soucieuse de comporter une dimension critique. Il encourage la pratique d'un langage clair et rigoureux, un usage critique et maîtrisé des concepts, il favorise le sens du dialogue et de la discussion d'idées exercée et informée, il prépare de façon privilégiée aux grands débats auxquels les étudiant-e-s seront amené-e-s à prendre part en tant que citoyen-ne-s libres et responsables, il participe de façon significative au développement de l'intelligence et de la personnalité des étudiant-e-s, de leur capacité à se situer dans le monde et à structurer leur pensée et leur discours.

La dimension réflexive de l'enseignement de la philosophie détermine la place à réserver et le sens à donner à l'argumentation (sa pratique, sa remise en question, l'investigation de ses soubassements logiques et la mise en évidence critique des dispositifs rhétoriques qui l'irriguent). Développer la capacité à défendre ses propres idées est une tâche incontournable que l'enseignement de la philosophie abordera en considérant l'importance de rassembler sélectivement, d'ordonner, de structurer par le travail de la pensée l'afflux surabondant d'informations qui nous arrivent aujourd'hui.

Apprendre à philosopher implique la rencontre et la pratique des textes qui constituent dans notre tradition un riche corpus. Textes dans lesquels se dépose la pensée et qui constituent à ce titre un support incontournable de l'enseignement. Par la lecture, il s'agit donc d'établir un dialogue spécifique avec les textes, les questionnements qu'ils nous transmettent jusque dans le monde contemporain, avec l'enseignant·e de philosophie et les camarades de classe. L'enseignant·e, comme les textes eux-mêmes, est un·e intermédiaire qui renvoie les étudiant·e-s à elles-mêmes ou à eux-mêmes, à leur propre réflexion, à leur capacité de se questionner et leur permet de se découvrir lié·e-s, c'est-à-dire relié·e-s par des questionnements qui les concernent et dépassent leur individualité. Elles ou ils se trouvent ainsi confronté·e-s aux exigences de la solitude, de la responsabilité, du partage amical et de la liberté propre à l'activité de penser.

Lire le texte d'un·e philosophe permet ainsi de construire des médiations, sur lesquelles s'articuleront les expériences, trop souvent non dites, propres à toute existence : la mort, le corps, l'âme, l'amour, la souffrance, l'origine, la finalité, etc.

Dans une visée intégrative, l'enseignement de philosophie veillera tout particulièrement à l'établissement de liens significatifs avec la sociologie, la pratique artistique et l'histoire de l'art.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la philosophie favorise la réflexion sur l'environnement social, politique, économique, technique et naturel. Il forme l'esprit critique, lequel augmente la résistance, par la raison, aux aléas sociaux et dispose à l'autonomie. La responsabilité civique est ainsi éveillée et encouragée.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

La philosophie s'interroge depuis ses débuts sur la création artistique et sur la fascination qu'exercent sur l'être humain les images et les sons. Loin de considérer l'art comme simple divertissement, considérant que le pouvoir de fascination de l'art pouvait même faire obstacle à la quête de la connaissance, elle y a vu une affaire très sérieuse : s'il est vrai que seuls parmi les êtres vivants, les êtres humains créent des œuvres et s'y représentent, ne s'y joue-t-il pas une part fondamentale de notre humanité ?

Différente de la pratique artistique et de l'histoire de l'art – toutes deux au programme des étudiant·e-s, la philosophie de l'art ou l'esthétique s'inscrit pourtant dans un dialogue significatif avec ces deux disciplines, dont elle se nourrit en même temps qu'elle les questionne. Élaboration d'un discours conceptuel sur cette activité humaine irremplaçable qu'est l'art, sur la non-coïncidence entre le réel et la représentation, sur la nature du beau, sur le pouvoir des œuvres créées, sur le sens de l'expression ou les critères du jugement de goût, l'esthétique interroge les multiples formes de la créativité humaine, technique ou artistique. L'étude de quelques doctrines esthétiques représentatives donnera aux étudiant·e-s des ressources pour réfléchir et traduire en mots et en concepts leurs expériences esthétiques au contact des arts, pour interroger leur sensibilité, leurs émotions, leur goût ou leur dégoût, leur compréhension ou leur

incompréhension, au lieu d'y voir seulement des expériences qui appartiennent à leur intériorité privée.

Dans un premier temps, on éveillera l'intérêt pour une réflexion sur la création artistique, et dans un second temps, on introduira à l'étude de quelques doctrines esthétiques (de Platon à Nietzsche).

Finalement, on poursuivra cette étude, ponctuellement on interrogera le statut de l'œuvre musicale dans la philosophie de l'art ou l'esthétique, et on ménagera une place aussi large que possible au questionnement esthétique contemporain, en montrant les multiples approches qui divisent les philosophes et les critiques d'art aujourd'hui. On réfléchira à la distance entre les approches qui interrogent les arts en rapport avec le beau, et les approches qui, prenant acte du détachement complet des arts et du beau, interrogent à nouveaux frais l'art tel qu'il se fait aujourd'hui. On ouvrira à la discussion sur les critères de validation des œuvres, les processus de transfiguration des objets banals en objets d'art, la place de l'interprétation dans l'avènement de l'œuvre, l'art des images numériques, la matérialité des objets d'art. On montrera leur souci d'explorer, pour le défaire ou pour en jouer, le formatage de la sensibilité et de la pensée par les produits et les images standardisés du dispositif de production, distribution, consommation des biens et des services.

Sociologie (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

L'enseignement de la sociologie et des problématiques sociales variées visent à introduire un regard sociologique (esprit critique, argumentation, prise de distance). Il devrait permettre à l'étudiant·e d'acquérir des connaissances utiles à la compréhension de la société dans laquelle elle ou il vit, saisir la complexité et la diversité des organisations et des structures sociales, ainsi que les éléments qui occasionnent le changement sociétal.

De plus, l'étudiant·e devrait être amené à comprendre les liens qui unissent l'individu au groupe à l'intérieur des systèmes sociaux, à réfléchir sur les valeurs et les croyances qui guident son action.

Enfin, l'enseignement d'une telle discipline permet de faire un exercice de décentrement de soi afin de mieux saisir et interpréter le monde multiculturel dans lequel nous vivons.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e-s sont capables de :

- Comprendre les concepts de base de la sociologie tels que : « norme », « valeur », « rôles sociaux », « socialisation », « institutions », « groupes sociaux » et « structure sociale » ;
- Identifier les grands courants de la sociologie de l'art et du design ;
- Se familiariser avec les différentes méthodes d'enquête sociologique, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives ;
- Analyser des œuvres d'art et de design et des documents en lien avec la création artistique en tenant compte de chaque dimension, micro et macrosociale ;
- Analyser différents types d'institutions culturelles et de groupes sociaux et montrer l'importance sociale de ces institutions dans la création et la diffusion de l'art ;
- Prendre conscience de la relativité des organisations sociales et des systèmes qui sous-tendent les interactions dans le milieu de l'art et du design.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Les possibilités de thématiques interdisciplinaires avec les domaines « langue et communication » et « littérature et culture », sont inhérentes à la sociologie. Des collaborations sont également possibles en proposant des sujets ciblés en lien avec les thématiques « développement durable et écologie », « numérique et digitalisation », « politique et citoyenneté », « diversité et tolérance » et « santé physique et psychique ».

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Les étudiant·e-s seront amené·e-s à faire des explorations de questions sociologiques telles que la perception sociale des œuvres, le fonctionnement des institutions culturelles, le contexte de production et de réception des œuvres, la composition des

milieux sociaux autour des œuvres et des artistes, le statut social accordé aux artistes et aux œuvres, etc.

Ces questionnements pourront être traités par, notamment :

- La réalisation de reportages vidéo, de courts métrages d'animation, etc. ;
- La rédaction de monographies ;
- Des analyses d'œuvres ;
- Des analyses de documents qui participent à la création de l'œuvre ;
- Des entretiens avec des acteur·rice·s du milieu de l'art.

On peut également attendre que les étudiant·e·s soient capables de mettre sur pieds une enquête sociologique (questionnaires ou entretiens) de dimensions modestes, mais menée dans les règles de l'art.

Ces questionnements seront soutenus par des introductions aux théories des sociologues de l'art faisant autorité.

Arts visuels (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 20 minutes.

Contenus et modalités de l'examen: l'examen porte sur la défense du projet personnel. L'expert·e évalue la qualité de la défense du projet selon des critères établis par les enseignant·e-s. L'étudiant·e accompagne sa défense d'un apport inédit, prolongement ou nouvelle proposition de son travail (élément surprise), que les enseignant·e-s et expert·e-s découvrent lors de l'examen et qui comptera dans l'évaluation finale.

Objectifs généraux de la discipline

Le langage visuel, utilisé universellement, est témoin des différentes cultures et reflète les tendances fortes de notre temps. Dans notre société, c'est un véhicule de communication et d'expression important. Approcher, connaître et savoir utiliser ce langage est nécessaire pour pouvoir se situer dans un environnement culturel et social, mais aussi pour questionner et comprendre le monde.

Dans un domaine professionnel tel que la filière *Arts et design*, il est nécessaire d'aborder la somme des enjeux d'une formation liée aux arts plastiques et aux arts graphiques.

L'enseignement des arts visuels doit permettre :

- D'acquérir les moyens pour développer une attitude ouverte et critique face aux domaines visuels tels qu'arts plastiques, architecture, photographie, vidéo, cinéma, médias, design, performance, installation ;
- De stimuler la sensibilité au domaine visuel, de donner un sens à un travail personnel et de comprendre l'engagement nécessaire à toute création.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e-s sont capables de :

- Lire une image (rythme, composition, cadrage) et en décrypter le sens.

Dans le domaine du dessin d'observation :

- Approfondir le programme de 2^e année (ou acquérir et développer des notions, si cours de musique en 2^e année) en mettant l'accent sur la qualité de la réalisation : Traits, valeurs, ombres et lumières, rendu du volume, cadrage, mise en page, etc.

Techniques: crayon, fusain, lavis, encre, gouache, collage, etc.

Dans le domaine du traitement de l'image et du volume en général :

- Adopter une série d'attitudes pour produire des images, en faisant référence à des démarches artistiques du XX^e et XXI^e siècle comme la géométrisation d'une surface, le geste, le détournement, la réappropriation, la typographie, la composition graphique, la mise en page, en travaillant à partir de supports tels que la photographie, la photocopie, la vidéo, l'illustration, l'édition ;
- Participer à des visites d'expositions en collaboration avec les cours d'histoire de l'art et produire un travail interdisciplinaire (selon le programme du cours d'histoire de l'art) ;
- Réaliser un ou plusieurs projets orientés dans le monde professionnel ;
- Concevoir un travail de longue durée permettant de développer un ou plusieurs domaines abordés dans l'année précédente.

Techniques : peinture, collage, photocopies, techniques mixtes, vidéo, photo, son, etc.

Concevoir et réaliser différents types de projets liés au volume et à l'espace :

- Mettre en place une installation ou un accrochage pertinent de leur travail et de le commenter ou de le défendre ;
- Développer un esprit critique face aux techniques et aux modes d'expression actuels tels que la photographie, le cinéma, la vidéo, les installations, sans négliger pour autant les techniques comme le dessin, la peinture et la gravure... ;
- D'aborder sous forme d'ateliers des techniques comme la gravure, la sculpture, la photographie numérique ou argentique, l'infographie, la typographie en fonction des possibilités offertes par l'établissement et de la spécialisation de l'enseignant-e ;
- Participer à des visites d'expositions en collaboration avec les cours d'histoire de l'art et produire un travail interdisciplinaire (selon le programme du cours d'histoire de l'art) ;
- De réaliser un projet personnel orienté dans le domaine professionnel envisagé en développant un ou plusieurs domaines abordés durant la formation ;
- Participer à l'organisation et au montage d'exposition selon les possibilités du gymnase. ;
- Connaître et expérimenter différents modes d'expression, explorer et proposer des solutions nouvelles et multiples à une même problématique.

L'étudiant-e sera capable également de déterminer le choix du sujet de son projet personnel et de la thématique en accord l'enseignant-e ainsi que de concevoir un panel de techniques adéquates à la réalisation de sa problématique :

- Support et format ;
- Noir et blanc : crayon, stylo, encre de Chine, linogravure, techniques mixtes, photocopies ;
- Couleur : pastels, craies grasses, acrylique, gouache, feutres, collages, techniques mixtes ;
- Volume : carton, plâtre, fil de fer, terre, papier, assemblages.
- Médias : vidéo, sons, installations.

Ce travail sera présenté sous forme de dossier comportant des documents représentant les réalisations de l'étudiant-e. Le dossier aura une mise en page de qualité, accompagnée d'un commentaire écrit de la démarche et des choix artistiques.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

La pratique des arts visuels touche en permanence et simultanément les compétences transversales sélectionnées, car elle fait appel à un croisement de compétences pour atteindre un résultat. Par exemple, pour concevoir et créer un dossier, il faut à la fois avoir des compétences en informatique (savoir gérer un logiciel Adobe), des aptitudes pratiques (gérer une mise en page), des compétences réflexives (concevoir une présentation ordonnée de ses idées) et des compétences d'expression (rédiger un texte de présentation et mettre en évidence de façon attractive les informations à transmettre).

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

La pratique des différentes techniques et leur utilisation dans les différents modes d'expression (arts visuels, graphisme, design et/ou tous les métiers de l'édition, photographie) requis pour entrer dans une HES (ECAL) ou une école professionnelle (ERACOM, CEPV) doit donner à l'étudiant-e un bagage pour envisager un parcours professionnel dans le domaine des arts visuels ou graphiques.

Histoire de l'art (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes de préparation, 15 minutes de présentation.

Lecture d'œuvre complète.

Objectifs généraux de la discipline

L'omniprésence du visuel dans notre environnement et la profusion de l'offre culturelle rendent plus que jamais nécessaires l'éducation du regard et la découverte de la pensée plastique, qu'elle appartienne au passé ou au présent.

Les objectifs fondamentaux de la discipline consistent à :

- Prendre connaissance de la diversité de l'expression artistique au cours des siècles ;
- Maîtriser un vocabulaire analytique.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant-e-s sont capables de :

- Lire une œuvre (thèmes, signes plastiques, structures signifiantes, etc.) et la relier à son contexte de production et de réception afin d'en proposer une interprétation, sans laisser aucune tranche chronologique de côté, notamment les tendances contemporaines ;
- Se livrer à l'étude des techniques, des moyens plastiques (structures, couleurs, valeurs, représentations de l'espace, etc.) ;
- Appréhender les notions de genre et de style ;
- Entrer dans la compréhension d'un langage plastique donné et suivre l'évolution d'une démarche créatrice ;
- Développer un jugement critique raisonné en abordant sans blocages ni préjugés des œuvres, même difficiles ;
- Étudier des thèmes, des techniques, des problématiques à travers les siècles ;
- Constituer un dossier personnel sur une œuvre, un-e artiste, un mouvement.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

Formes d'enseignement :

Les formes d'enseignement de l'histoire de l'art sont multiples : cours ex cathedra, travail par projet, sans exclure d'autres disciplines. Un accent particulier sera mis sur les cours et activités hors les murs, en particulier les visites d'exposition, pour lesquelles des conditions-cadres adéquates doivent être mises en place.

Contributions de la discipline aux compétences transversales :

Dans le cadre de leurs travaux en histoire de l'art, les étudiant-e-s développent, individuellement et/ou en groupe, leur capacité à travailler de manière autonome, notamment dans la recherche et la sélection d'images et de documents. Les compétences réflexives et d'expression constituent une part importante de la discipline, au travers d'exposés écrits et oraux formulés dans une langue correcte, claire et nuancée, adaptée au contexte. La maîtrise du vocabulaire technique indispensable fait également partie des exigences.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

Outre une collaboration active avec l'atelier artistique, des projets communs reliant l'histoire des arts visuels à d'autres disciplines peuvent être développés. On citera en particulier :

- L'étude des images produites par les médias pour décoder les différents types de messages, quant à leurs contenus et à leur conception, en collaboration avec l'histoire, les langues, voire la sociologie ;
- L'étude des nouvelles techniques de visualisation telles que le scanner, la photo micrographique, la micrographie électronique en relation avec les compétences acquises en sciences expérimentales ;
- L'étude de thèmes (séquence, série, rythme, geste et mouvement, métissage, etc.), en musique comme dans les arts visuels, d'œuvres comparées, comme Faust, ou carrefours, comme L'Histoire du soldat, de périodes (le baroque, le romantisme) ;
- L'analyse d'interventions plastiques (land art, arte povera) dans un lieu étudié en géographie. L'illustration d'un texte littéraire, en collaboration avec les langues.

La confrontation avec des images issues de contextes historiques et culturels variés favorise le développement d'un jugement critique raisonné et invite dans le même temps à dépasser blocages et préjugés face à la diversité de l'expression artistique au cours des siècles.

Histoire de la musique (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'étudiant·e de se situer dans son environnement socioculturel.

En déroulant un panorama de l'art musical à travers le temps, le cours d'histoire de la musique présente les fonctions et les grands axes de l'évolution de la musique. Il met en relation les perceptions, la compréhension et l'expression ; il favorise chez l'étudiant·e l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir des cultures musicales éveille la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant. Les sorties accompagnées au concert et au spectacle facilitent la participation et l'intégration à la vie musicale publique, classique ou contemporaine. Les rencontres avec des professionnel·le·s de la musique apportent une contribution essentielle à l'acquisition des compétences artistiques.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e·s sont capables de :

- Utiliser de manière adéquate le vocabulaire spécifique ;
- Situer les différentes époques musicales et les figures emblématiques de l'histoire de la musique ;
- Identifier, décrire et comparer les caractéristiques des différentes époques ;
- Identifier les instruments, connaître leur évolution, les mettre en relation avec les courants et les cultures ;
- Situer à l'écoute une œuvre musicale sur les plans stylistique, formel, historique et socioculturel ;
- Identifier certaines musiques traditionnelles et musiques du monde ;
- Établir des liens entre les disciplines musicales et les autres disciplines.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement de la discipline amène les étudiant·e·s à affiner leurs perceptions, à développer leurs savoirs et leur imagination, ce dont elles et ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions. Elle renforce la créativité et éveille l'envie de poursuivre les apprentissages, toutes choses qui vont de pair avec le plaisir et la volonté d'être actif dans le domaine artistique.

L'histoire de la musique permet aux étudiant·e·s de mettre en relation différentes expressions artistiques (littérature, poésie, cinéma, architecture), de comprendre les

fonctions de la musique et d'apprécier diverses perspectives, en développant un esprit de tolérance.

Les étudiant·e·s apprennent à articuler un discours critique et nuancé sur les œuvres qu'elles et qu'ils rencontrent et créent.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Le domaine professionnel *Arts et design* est préprofessionnalisants et s'adresse aux jeunes qui ont soif de développer leur potentiel dans un cursus artistique.

L'histoire de la musique complète leurs savoirs et leur apporte des perspectives et des ressources pour se décentrer. Elle leur permet de se situer et d'ancrer leur expérience artistique.

Domaine professionnel Musique

Philosophie (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes, sur la base d'un document (extrait de livre ou d'article, etc.) qu'il s'agit de situer, d'expliquer et de mettre en perspective de manière réflexive. Contenu: L'examen porte sur le programme de l'année.

Objectifs généraux de la discipline

Ce qu'on nomme « philosophie » depuis plus de deux mille ans consiste essentiellement dans un questionnement et une réflexion qui examinent les concepts sous lesquels nous pensons le monde, l'existence humaine et les problèmes vécus par l'individu dans la société de son temps.

Le questionnement et la réflexion philosophiques examinent ces concepts sous l'aspect de leur origine, de leur sens et de leur validité – de leur application aux faits observables dans les diverses sciences humaines et naturelles, de leur implication dans les diverses sphères de l'agir, du faire et de la contemplation. Ils visent l'usage maîtrisé de ces concepts et ils sont axés sur le souci de les repenser dans leur origine et dans une réalité en devenir pour en révéler la portée et les limites.

La philosophie est donc une démarche de la pensée dont les éléments centraux sont le questionnement et la réflexion. Son enseignement permet aux étudiant-e-s de s'orienter dans la pensée comme dans l'action par l'exercice du questionnement, la création de problématiques et, dans cette perspective précisément, par la pratique du raisonnement et de l'argumentation. Concrètement, cet enseignement développe surtout, chez les étudiant-e-s, la capacité de se confronter à des situations complexes et inédites, de remettre en question continuellement les pensées qui guident la vie professionnelle et personnelle, de s'engager dans la société et dans l'existence en commun et, finalement, de donner une cohésion à leur culture générale.

Dans chaque domaine professionnel de l'École de culture générale, on suivra cinq grands axes du questionnement philosophique (métaphysique et anthropologique, épistémologique, pédagogique, éthique, esthétique) pour donner le plus de perspectives possible. Toutefois, quand un ou plusieurs de ces axes permettent d'entrer de manière significative dans le domaine professionnel à explorer (voir ci-après), on s'y engagera de façon résolue dans le but de faire apparaître quelques-unes des problématiques que l'approche philosophique contribue à y ouvrir à la recherche. Les choix possibles quant à ces problématiques ne sauraient être enfermés strictement dans l'esquisse programmatique proposée dans le cadre des contributions possibles de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel visé.

Vu le caractère propre de l'interrogation philosophique, chaque enseignant-e fera usage de la plus grande liberté dans le choix des modes et des moyens d'enseignement qu'elle ou il jugera propres à réaliser les objectifs énoncés ici, selon l'année d'études et le domaine professionnel à explorer.

Axe métaphysique et anthropologique

Il s'agit d'introduire les étudiant-e-s au questionnement philosophique qui peut porter sur les différents modes d'être au sens fort du terme, en examinant en particulier les concepts de matière, vie, homme, femme, âme, corps, langage, Dieu, espace-temps, origine, causalité, finalité et sens, entre autres.

Axe épistémologique

Il s'agit de préparer les étudiant-e-s à opérer un retour réflexif sur l'activité scientifique, et, à cette fin, de leur montrer quelques problèmes fondamentaux de méthode dans les sciences (qu'est-ce que la méthode expérimentale? qu'est-ce qu'une théorie scientifique? qu'est-ce qu'une hypothèse? quels buts poursuit-on? qu'appelle-t-on « vérité »? etc.), d'interroger les conditions de possibilité des différents modes de la connaissance, de dégager et d'aborder les questions inhérentes à la connaissance en général et, au-delà, les questions des limites de la connaissance humaine, du sens et des fins.

Axe esthétique

L'enseignement de philosophie, en éloignant l'être humain des objectifs immédiats, par le questionnement sur le sens et les valeurs, le rapproche de lui-même. Par-là même, il montre que les êtres humains ne sont pas condamnés à une activité se réduisant à la production d'un travail en vue de la consommation, mais qu'ils sont aussi destinés à créer une œuvre, à exister, à être habités par la quête d'une fin, par le désir de vérité ou de beauté gratuite. Dans le domaine professionnel artistique, l'enseignement contribue de manière générale à regarder le processus créatif sous un angle professionnel. Arts, design et musique sont une part importante de l'industrie culturelle et créative. Le questionnement philosophique, pour sa part, soumet la créativité humaine à une réflexion libre de tout projet calculé, il est soucieux de transmettre aux étudiant-e-s le souci de l'autonomie et de les préparer à un authentique questionnement sur le sens des expériences artistiques et esthétiques.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant-e-s sont capables de :

- De décrire et de critiquer les préjugés, les modes de pensée dominants, les prétentions des diverses formes de savoir ;
- D'établir des liens entre les questionnements philosophiques découverts dans les textes et les questions personnelles et existentielles qui se posent à chacune, notamment celles qui concernent l'identité, les relations à autrui, l'environnement social, culturel, scientifique et technique, naturel, et les événements de l'actualité ;

- De maîtriser les divers modes de l'investigation philosophique (repérage et analyse d'une situation complexe, définition et création de problème, clarification des concepts fondamentaux et des règles de la recherche, interrogation des présupposés, anticipation des conséquences, clarté de l'expression, recherche de cohérence et d'objectivité) ;
- de matérialiser leur capacité de synthèse à l'écrit ou oralement ;
- de réfléchir et estimer la valeur des multiples formes de la créativité humaine, technique ou artistique ;
- d'identifier et de comprendre la spécificité des interrogations de type métaphysique et anthropologique ;
- De dialoguer avec elles-mêmes ou eux-mêmes, dialoguer avec les auteur-e-s dans leur contexte, avec les camarades de classe et l'enseignant-e, avec une attitude d'écoute et d'ouverture ;
- d'interroger leurs propres opinions, élaborer une réflexion structurée, modifier leur propre pensée, construire une argumentation ;
- d'établir et d'analyser les questions inhérentes à la connaissance en général (notamment la question des conditions de possibilité, des limites, du sens et des fins) ;
- de réfléchir et d'interroger la création artistique en ses différentes dimensions (technique, matérielle, représentative, expressive, ordonnée au beau, etc.) ;
- d'analyser et d'expliquer les enjeux surgissant de la mise en tension des multiples approches qui divisent les penseurs et les critiques d'art, en particulier dans l'époque contemporaine.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement de la philosophie intervient comme un élément essentiel dans une formation intellectuelle cohérente, soucieuse de comporter une dimension critique. Il encourage la pratique d'un langage clair et rigoureux, un usage critique et maîtrisé des concepts, il favorise le sens du dialogue et de la discussion d'idées exercée et informée, il prépare de façon privilégiée aux grands débats auxquels les étudiant-e-s seront amené-e-s à prendre part en tant que citoyen-ne-s libres et responsables, il participe de façon significative au développement de l'intelligence et de la personnalité des étudiant-e-s, de leur capacité à se situer dans le monde et à structurer leur pensée et leur discours.

La dimension réflexive de l'enseignement de la philosophie détermine la place à réserver et le sens à donner à l'argumentation (sa pratique, sa remise en question, l'investigation de ses soubassements logiques et la mise en évidence critique des dispositifs rhétoriques qui l'irriguent). Développer la capacité à défendre ses propres idées est une tâche incontournable que l'enseignement de la philosophie abordera en considérant l'importance de rassembler sélectivement, d'ordonner, de structurer par le travail de la pensée l'afflux surabondant d'informations qui nous arrivent aujourd'hui.

Apprendre à philosopher implique la rencontre et la pratique des textes qui constituent dans notre tradition un riche corpus. Textes dans lesquels se dépose la pensée et qui

constituent à ce titre un support incontournable de l'enseignement. Par la lecture, il s'agit donc d'établir un dialogue spécifique avec les textes, les questionnements qu'ils nous transmettent jusque dans le monde contemporain, avec l'enseignant·e de philosophie et les camarades de classe. L'enseignant·e, comme les textes eux-mêmes, est un·e intermédiaire qui renvoie les étudiant·e-s à elles-mêmes ou à eux-mêmes, à leur propre réflexion, à leur capacité de se questionner et leur permet de se découvrir lié·e-s, c'est-à-dire relié·e-s par des questionnements qui les concernent et dépassent leur individualité. Elles ou ils se trouvent ainsi confronté·e-s aux exigences de la solitude, de la responsabilité, du partage amical et de la liberté propre à l'activité de penser.

Lire le texte d'un·e philosophe permet ainsi de construire des médiations, sur lesquelles s'articuleront les expériences, trop souvent non dites, propres à toute existence : la mort, le corps, l'âme, l'amour, la souffrance, l'origine, la finalité, etc.

Dans une visée intégrative, l'enseignement de philosophie veillera tout particulièrement à l'établissement de liens significatifs avec la sociologie, la pratique artistique et l'histoire de l'art.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la philosophie favorise la réflexion sur l'environnement social, politique, économique, technique et naturel. Il forme l'esprit critique, lequel augmente la résistance, par la raison, aux aléas sociaux et dispose à l'autonomie. La responsabilité civique est ainsi éveillée et encouragée.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

La philosophie s'interroge depuis ses débuts sur la création artistique et sur la fascination qu'exercent sur l'être humain les images et les sons. Loin de considérer l'art comme simple divertissement, considérant que le pouvoir de fascination de l'art pouvait même faire obstacle à la quête de la connaissance, elle y a vu une affaire très sérieuse : s'il est vrai que seuls parmi les êtres vivants, les êtres humains créent des œuvres et s'y représentent, ne s'y joue-t-il pas une part fondamentale de notre humanité ?

Différente de la pratique artistique et de l'histoire de l'art – toutes deux au programme des étudiant·e-s, la philosophie de l'art ou l'esthétique s'inscrit pourtant dans un dialogue significatif avec ces deux disciplines, dont elle se nourrit en même temps qu'elle les questionne. Élaboration d'un discours conceptuel sur cette activité humaine irremplaçable qu'est l'art, sur la non-coïncidence entre le réel et la représentation, sur la nature du beau, sur le pouvoir des œuvres créées, sur le sens de l'expression ou les critères du jugement de goût, l'esthétique interroge les multiples formes de la créativité humaine, technique ou artistique. L'étude de quelques doctrines esthétiques représentatives donnera aux étudiant·e-s des ressources pour réfléchir et traduire en mots et en concepts leurs expériences esthétiques au contact des arts, pour interroger leur sensibilité, leurs émotions, leur goût ou leur dégoût, leur compréhension ou leur incompréhension, au lieu d'y voir seulement des expériences qui appartiennent à leur intériorité privée.

Dans un premier temps, on éveillera l'intérêt pour une réflexion sur la création artistique, et dans un second temps, on introduira à l'étude de quelques doctrines esthétiques (de Platon à Nietzsche).

On poursuivra cette étude, ponctuellement on interrogera le statut de l'œuvre musicale dans la philosophie de l'art ou l'esthétique, et on ménagera une place aussi large que possible au questionnement esthétique contemporain, en montrant les multiples approches qui divisent les philosophes et les critiques d'art aujourd'hui.

On ouvrira à la discussion sur les critères de validation des œuvres, les processus de transfiguration des objets banals en objets d'art, la place de l'interprétation dans l'avènement de l'œuvre, l'art des images numériques, la matérialité des objets d'art. On montrera leur souci d'explorer, pour le défaire ou pour en jouer, le formatage de la sensibilité et de la pensée par les produits et les images standardisés du dispositif de production, distribution, consommation des biens et des services.

Sociologie (enseignement en 3^e année)

Objectifs généraux de la discipline

L'enseignement de la sociologie et des problématiques sociales variées visent à introduire un regard sociologique (esprit critique, argumentation, prise de distance). Il devrait permettre à l'étudiant·e d'acquérir des connaissances utiles à la compréhension de la société dans laquelle elle ou il vit, saisir la complexité et la diversité des organisations et des structures sociales, ainsi que les éléments qui occasionnent le changement sociétal.

De plus, l'étudiant·e devrait être amené·e à comprendre les liens qui unissent l'individu au groupe à l'intérieur des systèmes sociaux, à réfléchir sur les valeurs et les croyances qui guident son action.

Enfin, l'enseignement d'une telle discipline permet de faire un exercice de décentrement de soi afin de mieux saisir et interpréter le monde multiculturel dans lequel nous vivons.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e-s sont capables de :

- Mettre en relation la pratique et l'écoute de la musique avec l'organisation de la société (fonctionnement, structuration, phénomènes d'identification/différenciation) ;
- Identifier certains enjeux de l'évolution de la musique : de ses conditions de production et de diffusion à sa consommation ;
- Être capable de contextualiser une innovation musicale dans son époque et pour une société donnée ;
- Repérer les différentes étapes du développement d'un genre en relation avec les contextes sociopolitique et culturel (musique classique, jazz, rock, gospel, rap, etc.) ;
- Identifier les implications d'un choix musical (qu'il s'agisse de pratique ou d'écoute de la musique) dans la détermination d'une appartenance à une communauté donnée (groupe, classe d'âge, classe sociale, communauté identitaire, communauté de fans) ;
- Analyser les implications sociales concrètes de l'opposition entre musique savante et musique populaire ;
- Savoir donner quelques jalons dans l'histoire des musiques contemporaines (jazz, rock, rap/hip-hop, etc.) qui ont eu un impact sur la société (modes, clivages).
- Analyser les impacts des supports musicaux dans les pratiques d'écoute (de l'exécution publique à la dématérialisation, collectif-individuel, habitudes de consommation) ;
- Questionner les stéréotypes propres aux genres musicaux (par ex. rap vs musique classique, Beatles vs Rolling Stones, etc.) ;
- Analyser la réappropriation et l'instrumentalisation de musiques (hymnes nationaux, choix de musique dans les discours politiques ou dans des films [de

propagande ou dans certains moments de films de fiction], comparaisons de chansons originales et de reprises dans des contextes sociopolitiques ou culturels différents, etc.).

Les possibilités de thématiques interdisciplinaires avec les domaines « langue et communication » et « littérature et culture » sont inhérentes à la sociologie. Des collaborations sont également possibles en proposant des sujets ciblés en lien avec les autres thématiques.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Il s'agit d'aborder avec les étudiant·e·s quelques enjeux sociaux soulevés par les formes musicales dans une société donnée, à travers l'histoire de la musique et de ses genres, ses conditions de production et de diffusion, ou sa pratique et ses réappropriations. Comment la musique, ses genres ou les faits musicaux ont pu transformer certains aspects d'une société donnée et contribuer à son évolution ou sa structuration ?

On peut également attendre que les étudiant·e·s soient capables de mettre sur pieds une enquête sociologique (questionnaires ou entretiens) de dimensions modestes, mais menée dans les règles de l'art.

Musique (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 15 minutes de préparation et 30 minutes de passage.

Contenus et modalités:

– lectures mélodique et rythmique ;

– connaissances théoriques et travail harmonique ; prestation vocale ou instrumentale, en solo ; prestation en groupe.

Objectifs généraux de la discipline

Le choix du domaine professionnel *Musique* concerne les étudiant·e·s démontrant un intérêt pour les métiers en lien avec la musique. L'enseignement reçu leur apporte un savoir et des expériences leur permettant de s'orienter vers une formation correspondante dans ce domaine professionnel.

L'enseignement de l'instrument ou de la voix est dispensé dans un Conservatoire ou une École de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). Il s'appuie sur les plans d'études définis pour chaque instrument et permet d'évaluer la progression de l'étudiant·e.

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'étudiant·e de se situer dans son environnement socioculturel.

Elle contribue à l'épanouissement harmonieux de ses capacités émotionnelles, intellectuelles et psychomotrices.

Basées sur l'équilibre entre ces facultés, l'étude et la pratique de la musique mettent en relation les perceptions, la compréhension et l'expression ; elles favorisent chez l'étudiant·e l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir des cultures musicales éveille la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant. Les sorties accompagnées au concert et au spectacle facilitent la participation et l'intégration à la vie musicale publique, classique ou contemporaine. Les rencontres avec des professionnel·le·s de la musique apportent une contribution essentielle à l'acquisition des compétences musicales. L'enseignement de la musique en atelier, associé au cours individuel d'instrument, au travail théorique et au cours d'histoire de la musique, apporte une expérience musicale complète avec des connaissances sur l'évolution de la musique et sur les caractéristiques du monde musical.

L'étudiant·e développe son potentiel d'expression et de créativité. Il acquiert une éducation musicale qui l'encourage à pratiquer la musique de manière intensive, à se produire en public et à envisager une formation subséquente dans le domaine de la musique.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e-s sont capables de :

- Utiliser de manière adéquate le vocabulaire spécifique et les notions de solfège : notation, valeurs rythmiques, système des mesures, intervalles, accords, gammes, tonalités, modes et degrés ;
- Lire et relever des mélodies en clé de sol et en clé de fa ;
- Lire et relever des rythmes binaires, ternaires et irréguliers (5/8, 7/8, etc.) ;
- Identifier les accords majeurs, mineurs, augmentés, diminués et de 7^e, avec leurs renversements ; les reconnaître auditivement, les construire et les analyser ;
- Repérer la modulation simple aux tons voisins ;
- Distinguer à l'audition les timbres, les instruments, les nuances, le tempo, les formes et les styles pour développer une écoute critique ;
- Analyser une œuvre selon divers aspects : contexte historique, structure, forme et harmonie.

Par la pratique musicale, individuelle ou collective, les étudiant·e-s sont capables de :

- Progresser dans le jeu de leur instrument individuel ;
- Approfondir les notions de pose de voix pour chanter des pièces d'époques et de styles divers (classique, chansons, jazz) ;
- Se présenter devant un public, seul ou au sein d'un ensemble musical ;
- Tenir une partie vocale et/ou instrumentale dans un ensemble ;
- Pratiquer l'harmonie au clavier ou sur un autre instrument harmonique ;
- Harmoniser des mélodies simples ;
- Créer des rythmes, des mélodies, des chansons et des accompagnements et improviser sur une base donnée (blues, grille standard) ;
- Participer à la vie culturelle et approfondir leurs connaissances du domaine professionnel en assistant à des concerts, à des présentations publiques, ainsi qu'en participant à des rencontres avec des musicien·ne·s et d'autres personnes actives dans le monde de la musique.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement théorique et pratique de la musique vocale et instrumentale développe les capacités individuelles ainsi que des qualités essentielles telles que l'esprit d'ouverture, le sens des responsabilités, la persévérance, l'autodiscipline et la concentration.

La pratique musicale au sein d'un ensemble musical permet de développer la coopération, l'interprétation et la réalisation de projets.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions. Elle renforce la créativité et éveille l'envie de poursuivre les apprentissages, toutes choses qui vont de pair avec le plaisir et la volonté d'être actif dans le domaine artistique.

L'enseignement amène les étudiant·e·s à affiner leurs perceptions et à développer leur imagination, ce dont elles et ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.

Contributions de la discipline aux thématiques interdisciplinaires

L'enseignement de la musique permet aux étudiant·e·s de mettre en relation différentes expressions artistiques (littérature, poésie, cinéma, architecture, etc.) et leur apprend à s'exprimer par des moyens verbaux et non-verbaux.

Elles et ils sont amené·e·s à coopérer sur des projets musicaux et à apprécier diverses perspectives, en développant leur esprit de tolérance.

Les étudiant·e·s apprennent à développer un discours critique et nuancé sur les œuvres qu'elles et qu'ils rencontrent et créent.

Elles et ils utilisent des outils numériques spécifiques à la musique (enregistrement, montage, édition).

La musique développe la conscience de soi et renforce la confiance en soi. Par la pratique régulière du chant et de leur instrument, les étudiant·e·s affinent leurs perceptions corporelles (posture, respiration, ouïe) pour progresser dans leur technique, vocale et instrumentale.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Le domaine professionnel *Musique* est préprofessionnalisant et s'adresse aux jeunes qui ont soif de développer leur niveau instrumental ou vocal, leurs connaissances musicales en tous genres et souhaitent poursuivre dans un projet professionnel autour de la musique (enseignant·e de musique, ingénieur·e du son, art-thérapeute, luthière ou luthier, chanteuse ou chanteur, chef·fe de chœur ou d'orchestre).

La professionnalisation musicale exige un niveau instrumental ou vocal élevé qui ne peut être garanti en deux ans d'études musicales. Après l'obtention du certificat d'École de culture générale, l'étudiant·e peut accéder, sur concours d'admission, à la Maturité spécialisée Musique (MSMU), en filière classique ou en filière jazz et musique actuelle.

L'accès aux Hautes Écoles de Musique est ensuite soumis à la réussite du concours d'admission.

Histoire de la musique (enseignement en 3^e année)

Examen de certificat ECGA ✓

Oral: 10 minutes de préparation, 20 minutes de passage.

Contenus et modalités:

– commentaire d'extraits tirés au hasard ;

– questions à partir d'un dossier préparé (courant, esthétique, personnalité, etc.).

Objectifs généraux de la discipline

La musique est omniprésente dans notre société. En tant que langage universel, elle permet une approche diversifiée du monde, de son histoire et de ses cultures. Son étude permet à l'étudiant-e de se situer dans son environnement socioculturel.

En déroulant un panorama de l'art musical à travers le temps, le cours d'histoire de la musique présente les fonctions et les grands axes de l'évolution de la musique. Il met en relation les perceptions, la compréhension et l'expression ; il favorise chez l'étudiant-e l'acquisition d'un esprit d'ouverture à l'égard de ce qui l'entoure. Sa sensibilité et sa capacité à évaluer son potentiel d'expression se trouvent renforcées.

Découvrir des cultures musicales éveille la curiosité et donne accès à un savoir enrichissant. Les sorties accompagnées au concert et au spectacle facilitent la participation et l'intégration à la vie musicale publique, classique ou contemporaine. Les rencontres avec des professionnel·les de la musique apportent une contribution essentielle à l'acquisition des compétences artistiques.

Compétences disciplinaires – domaines d'apprentissage

Les étudiant·e·s sont capables de :

- Utiliser de manière adéquate le vocabulaire spécifique ;
- Situer les différentes époques musicales et les figures emblématiques de l'histoire de la musique ;
- Identifier, décrire et comparer les caractéristiques des différentes époques ;
- Identifier les instruments, connaître leur évolution, les mettre en relation avec les courants et les cultures ;
- Situer à l'écoute une œuvre musicale sur les plans stylistique, formel, historique et socioculturel ;
- Identifier certaines musiques traditionnelles et musiques du monde ;
- Établir des liens entre les disciplines musicales et les autres disciplines ;
- Utiliser de manière adéquate le vocabulaire spécifique ;
- Analyser et évaluer les qualités esthétiques d'une œuvre musicale ;

- Identifier certaines musiques traditionnelles et musiques du monde ; connaître leurs caractéristiques ;
- Comparer des œuvres et des extraits ;
- Adopter un point de vue critique et échanger de manière argumentée ;
- Développer un projet de recherche autour de la musique (courant musical, œuvre, instrument, personnalité, etc.).

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'enseignement théorique et pratique de la musique vocale et instrumentale développe les capacités individuelles ainsi que l'enseignement de la discipline amène les étudiant-e-s à affiner leurs perceptions, à développer leurs savoirs et leur imagination, ce dont elles et ils pourront tirer profit dans tous les domaines d'études.

La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions. Elle renforce la créativité et éveille l'envie de poursuivre les apprentissages, toutes choses qui vont de pair avec le plaisir et la volonté d'être actif dans le domaine artistique.

Contribution de la discipline au développement des compétences transversales

L'histoire de la musique permet aux étudiant-e-s de mettre en relation différentes expressions artistiques (littérature, poésie, cinéma, architecture), de comprendre les fonctions de la musique et d'apprécier diverses perspectives, en développant un esprit de tolérance.

Les étudiant-e-s apprennent à articuler un discours critique et nuancé sur les œuvres qu'elles et qu'ils rencontrent et créent.

Contributions de la discipline aux objectifs spécifiques du domaine professionnel

Le domaine professionnel *Musique* est préprofessionnalisant et s'adresse aux jeunes qui ont soif de développer leur potentiel dans un cursus artistique.

L'histoire de la musique complète leurs savoirs et leur apporte des perspectives et des ressources pour se décentrer. Elle leur permet de se situer et d'ancrer leur expérience artistique.